

Le Général Forget

DANS LA RDN
(1983-2003)

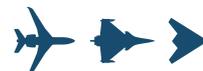
Les Cahiers de la
Revue Défense Nationale





ARCHITECTE DU FUTUR

Être architecte industriel et intégrateur de systèmes complexes, c'est maîtriser les technologies de pointe, piloter les grands programmes, fédérer les talents. Cette compétence rare, fruit d'un siècle de passion et d'expérience, place Dassault Aviation au cœur de l'autonomie stratégique française et européenne dans les domaines aéronautiques civils et militaires.



 **DASSAULT
AVIATION**

Le Général Forget

dans la RDN (1983-2003)

Préface du Chef d'état-major de l'Armée de l'air et de l'espace
Général Philippe LAVIGNE

Sommaire

- 5 **Préface**
Général PHILIPPE LAVIGNE, Chef d'état-major de l'Armée de l'air et de l'espace
- 7 **Le général Forget et le débat stratégique français**
JÉRÔME DE LESPINOIS
- 13 **Biographie et bibliographie du général Forget**

Les articles du général Forget

- 17 **Les forces aériennes de combat dans notre stratégie d'action en Europe**
RDN n° 438 - DÉCEMBRE 1983
- 23 **Puissance aérienne et stratégie**
RDN n° 441 - MARS 1984
- 33 **Le changement dans la troisième dimension**
RDN n° 455 - JUIN 1985
- 40 **Vaincre... les illusions**
RDN n° 458 - OCTOBRE 1985
- 51 **Le vent du large**
RDN n° 466 - JUIN 1986
- 61 **L'Europe, le piège et le sursaut**
RDN n° 477 - JUIN 1987
- 70 **La dissuasion : un concept galvaudé**
RDN n° 570 - DÉCEMBRE 1995
- 75 **La dissuasion nucléaire française : continuité et changement**
RDN n° 597 - DÉCEMBRE 1997
- 83 **Capacités de nos forces et sixième scénario**
RDN n° 600 - JUILLET 1998
- 89 **À propos du Kosovo**
RDN n° 615 - DÉCEMBRE 1999
- 96 **Premières réflexions sur une guerre atypique**
RDN n° 654 - JUIN 2003

Les Cahiers de la *Revue Défense Nationale* sont édités par le Comité d'études de défense nationale
(association loi de 1901)

Adresse géographique : École militaire, 1 place Joffre, bâtiment 34, PARIS VII

Adresse postale : BP 8607, 75325 PARIS CEDEX 07

Fax : 01 44 42 31 89 - www.defnat.com - redac@defnat.com

Directeur de la publication : Thierry CASPAR-FILLE-LAMBIE - Tél. : 01 44 42 31 92

Rédacteur en chef : Jérôme PELLISTRANDI - Tél. : 01 44 42 31 90

Rédacteur en chef adjoint : Thibault LAVERNHE

Secrétaire général de rédaction : Pascal LECARDONNEL - Tél. : 01 44 42 43 69

Assistante de direction et secrétaire de rédaction : Marie-Hélène MOUNET - Tél. : 01 44 42 43 74

Secrétaires de rédaction : Jérôme DOLLÉ et Alexandre TRIFUNOVIC - Tél. : 01 44 42 43 69

Abonnements : Éliane LECARDONNEL - Tél. : 01 44 42 38 23

Chargés d'études : Emmanuel DESCLÈVES, Claude FRANC et Laurent HENNINGER - Tél. : 01 44 42 43 72

Comité de lecture : Marie-Dominique CHARLIER-BAROU, André DUMOULIN,

Jean ESMEIN, Sabine DE MAUPÉOU et Bernard NORLAIN

Régie publicitaire (ECPAD) : Karim BELGUEDOUR - Tél. : 01 49 60 59 47

DL 98346 - 1^{er} trimestre 2021 - ISSN : 2105-7508 - CP n° 1019 G 85493 du 10 octobre 2019

Imprimée par BIALEC, 23 allée des Grands Pâquis, 54180 HEILLECOURT

Illustration de couverture : © ?

Préface

Le général de corps aérien Michel Forget restera l'une des grandes figures de l'Armée de l'air française, tant par l'éclat de sa carrière que par la richesse de sa contribution au débat stratégique.

Entré à l'École de l'air en 1946, au sein de la promotion « Commandant de Saint-Exupéry », il appartient à une génération d'aviateurs qui ont bâti l'Armée de l'air moderne et en ont fait un outil de combat efficace, permettant à la France de défendre sa souveraineté et ses intérêts de puissance.

Son engagement opérationnel de premier plan, tant dans l'aviation tactique que dans la mise en œuvre de l'arme nucléaire, en fait un acteur central et marquant de cette histoire. Son souvenir reste également attaché à l'opération *Lamantin* en Mauritanie de 1977 qu'il commande avec les *Jaguar* de la 11^e Escadre de chasse, et qui constitue un tournant pour l'Armée de l'air dans la projection de puissance conventionnelle.

Après avoir consacré sa vie active à la formation de cette Armée de l'air moderne mettant en œuvre des matériels performants au sein d'une organisation parfaitement adaptée à ses missions, c'est au débat stratégique qu'il met ensuite toute son énergie et son talent.

D'une curiosité insatiable, passionné par la puissance aérienne, ses ouvrages sont devenus une référence en la matière. Sa vision stratégique, qu'il n'aura eu de cesse de dispenser, constitue ainsi un exemple pour nos jeunes officiers, et plus largement pour nos aviateurs qu'il invitait à prendre la plume dans son sillage pour offrir une meilleure compréhension du fait aérien et de ses apports. Et naturellement, la *Revue Défense Nationale* ne cessera d'être un vecteur privilégié de diffusion de ses écrits et de ses réflexions sur notre politique de défense, la guerre et la stratégie.

J'ai eu l'honneur de préfacier son dernier ouvrage *L'Armée de l'air face à ses épreuves* édité en avril dernier, qui retrace l'histoire de l'Armée de l'air depuis sa création jusqu'aux opérations les plus récentes, et qui permet de faire rayonner encore davantage nos Ailes françaises.

Le regroupement de ses articles dans la *RDN* en un seul *Cahier* constitue ainsi non seulement un hommage à ce stratège exceptionnel, mais aussi une inspiration

Préface

pour nos aviateurs et tous ceux qui s'intéressent à l'arme aérienne, mais également, au-delà, aux nouveaux enjeux liés à l'action dans les milieux aérien et spatial.

En effet, dans un environnement stratégique qui se durcit et alors que notre action s'étend désormais à l'espace extra-atmosphérique et au cyberspace, il paraît essentiel d'étendre la réflexion stratégique à ces nouveaux champs de conflictualité.

Général d'armée aérienne Philippe LAVIGNE
Chef d'état-major de l'Armée de l'air et de l'espace

Le général Forget et le débat stratégique français

Jérôme DE LESPINOIS

Lieutenant-colonel, Centre d'études stratégiques aérospatiales (CESA).

Ce numéro des *Cahiers de la Revue Défense Nationale* regroupe onze articles du général de corps aérien Michel Forget (1927-2020) publiés par la *RDN* de 1983 à 2003. Engagé dans une carrière opérationnelle de pilote de chasse, le général Forget a eu peu de temps pour écrire durant son service actif. C'est à partir de 1983, lors de son admission au bénéfice du congé du personnel navigant puis en deuxième section, qu'il se consacre aux études de défense.

Bien entendu, ses écrits se sont nourris de son expérience opérationnelle mais aussi des études d'état-major qu'il a lui-même menées lorsqu'il était stagiaire à l'École supérieure de guerre aérienne (ESGA) et au Cours supérieur interarmées (1965-1967) ou lorsqu'il était chef du bureau « Prospective et études » de l'État-major de l'Armée de l'air (1968-1969) ⁽¹⁾. Les archives du 3^e bureau de l'époque contiennent par exemple des notes du colonel Forget sur la guerre du Vietnam et les opérations aériennes qui y sont menées par l'*US Air Force*.

Son passage à l'Hôtel de Brienne comme chef de cabinet militaire du ministre de la Défense, Yvon Bourges, d'octobre 1975 à novembre 1976, a vraisemblablement contribué à le familiariser avec les grands enjeux de la politique de défense française. Même s'il ne reste qu'un an à ce poste, la période est extrêmement riche. Le général Bigeard est alors secrétaire d'État, le général Guy Méry, Chef d'état-major des armées (Céma) et le général Claude Grigaut, Chef d'état-major de l'Armée de l'air (CEMAA). Ils appartiennent tous à la génération qui a combattu pendant la Seconde Guerre mondiale sans avoir rejoint les rangs gaullistes. À partir de 1974, le président Valéry Giscard d'Estaing s'est lancé dans une réorientation de la politique de défense incarnée par la Loi de programmation militaire (LPM) 1977-1982, adoptée en juin 1976, qui augmente sensiblement les crédits d'équipement des armées. Il est vraisemblable que les arbitrages financiers, la rédaction de l'exposé des motifs et de la LPM ont constitué des dossiers importants du général Forget lors de son affectation auprès d'Yvon Bourges.

⁽¹⁾ Son mémoire de l'ESGA s'intitule : « Les unités de combat face aux problèmes de mise en œuvre et de maintenance du matériel aérien ».

Plus tard, en 1998, alors qu'il a déjà publié son ouvrage majeur, *Puissance aérienne et stratégie* (ADDIM, 1996), il est élu correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques (section générale) à la place de l'historien américain Nicholas Wahl. La fréquentation des séances du palais de l'Institut et des académiciens concourt sûrement à sa maturation intellectuelle et au développement de sa réflexion sur la politique de défense.

Ainsi façonnée par de multiples expériences opérationnelles et intellectuelles, la pensée du général Forget se caractérise par la place accordée à l'histoire. Elle s'est tout d'abord attachée à décrire la place du facteur aérien, puis s'est ensuite étendue à la politique de défense.

L'histoire et la réflexion stratégique

La réflexion du général Forget s'est constamment nourrie de sa connaissance de l'Armée de l'air, de la guerre aérienne et de l'histoire militaire en général. Hervé Coutau-Bégarie aurait classé ses écrits comme appartenant à l'école historique, c'est-à-dire à un courant de la stratégie qui cherche à conceptualiser ou tirer des principes à partir de la comparaison d'exemples historiques.

Disposant déjà d'une forte culture générale, le général Forget développe ses connaissances historiques, dans les années 1980, grâce aux relations étroites qu'il noue avec le Service historique de l'Armée de l'air, commandé à l'époque par le général Lucien Robineau. Il participe, par exemple, régulièrement aux grands colloques internationaux organisés par celui-ci. Si le soubassement historique de sa pensée n'apparaît pas d'emblée à la lecture des articles publiés par la *RDN*, il est manifeste dans chacun de ses sept ouvrages qui comportent tous des chapitres historiques avant de s'élargir à une analyse des enjeux contemporains.

Le lecteur retrouvera cependant dans ces pages quelques exemples de méthode historique. S'appuyant sur ceux des conflits de haute intensité des années 1970 et 1980, le général Forget insiste notamment sur la nécessité de la masse qui aujourd'hui retrouve une nouvelle actualité avec le retour du spectre de la guerre de haute intensité : « Les guerres modernes, écrit-il, consomment le matériel de façon effroyable »⁽²⁾. Il souligne aussi le fait en s'appuyant sur les guerres passées que les armées de l'air sont les premières forces engagées dans un conflit et que leur succès ou leur échec initial détermine souvent la suite des opérations. Après la publication du *Livre blanc sur la Défense* (1994) qui jugeait peu probable le scénario d'une résurgence d'une menace majeure en Europe et celle du *Concept d'emploi des forces* (1997) qui semblait rejeter ce sixième scénario, le général Forget,

⁽²⁾ « Le changement dans la troisième dimension », *Défense nationale* n° 455, juin 1985, p. 31-40. Cette notion est particulièrement développée dans STEININGER Philippe, *Les Fondamentaux de la puissance aérienne*, L'Harmattan, 2020, p. 142-145.

en s'appuyant sur l'exemple de notre réarmement trop tardif de 1938, prévient qu'une remontée en puissance d'un outil militaire est long tant au point de vue de l'équipement que de la formation des hommes ⁽³⁾.

Ses différents articles, notamment ses analyses de la campagne du Kosovo (1999) ou de la guerre d'Irak de 2003 sont encore de remarquables exemples d'histoire immédiate. Ils reflètent aussi la méthode et l'esprit synthétique tels qu'ils étaient enseignés à l'ESGA dans les années 1960. Le général de Gaulle, dans ses *Lettres, notes et carnets*, soulignait d'ailleurs la valeur de ces esprits synthétiques : « Les esprits à forme synthétique, c'est-à-dire aptes à la généralisation, capables de distinguer constamment l'essentiel de l'accessoire [...] sont très rares ».

Le facteur aérien et la politique militaire

C'est à l'occasion du débat sur la création de la Force d'action rapide (FAR) en 1983 que le général Forget fait son entrée dans le débat stratégique. La réorganisation de l'Armée de terre sur laquelle se penche Charles Hernu, nouveau ministre de la Défense après la victoire socialiste de 1981, est une des questions les plus sensibles à cette époque. Le général Forget ne prend pas parti dans cette querelle et ne se range ni du côté des partisans du changement, ni du côté des tenants du *statu quo*, regroupés autour du Chef d'état-major de l'Armée de terre de l'époque, le général Delaunay.

Avec une FAR à 47 000 hommes issus essentiellement de divisions d'infanterie, le général Forget avance tout de même que : « Le risque d'un engagement trop faible est à craindre ». Que peuvent peser, en effet, ces quelques milliers d'hommes faiblement protégés et disposant d'une puissance de feu dérisoire projetés sur le théâtre Centre-Europe au cœur d'une bataille titanesque mêlant des centaines de milliers d'hommes, des dizaines de divisions blindées ou mécanisées en ambiance nucléaire et chimique ? Le général Forget reconnaît cependant que cette capacité d'intervention rapide constitue un atout pour notre stratégie de défense en Europe.

Mais l'objectif de cette première intervention dans le débat public n'est pas de contester une réorganisation imposée par le pouvoir politique à une Armée de terre réticente. Elle est d'attirer l'attention sur les aspects aériens de cette affaire. Insérer une force de plusieurs milliers d'hommes à l'aide d'hélicoptères en Centre-Europe dans un contexte de guerre de haute intensité nécessite tout d'abord de disposer de la supériorité aérienne localement et *a minima* pour tout le temps de la mise en place et ensuite d'être capable d'apporter un soutien aérien dans le domaine de l'appui-feu à ses forces légèrement équipées.

⁽³⁾ « Capacités de nos forces et sixième scénario », *Défense Nationale*, juillet 1998, p. 30-37.

Dès cette première contribution au débat stratégique, le général Forget adopte donc un angle particulier qui sera la caractéristique propre de son œuvre : la prise en compte de la 3^e dimension dans la réflexion sur les questions de défense. En effet, le débat stratégique français apparaît dans ces années-là très orienté vers les problématiques terrestres sans que la dimension aérienne des enjeux soit réellement envisagée. Le débat sur la FAR constitue un exemple parfait des limites étroites dans lesquelles sont enfermées les discussions sur la politique militaire française. Si les conséquences de la création de la FAR sur l'organisation de l'Armée de terre, le lien avec la manœuvre dissuasive, la coopération avec l'Otan ou la défense de l'Europe sont abondamment discutées, jamais il n'est rappelé que pour manœuvrer cet outil d'intervention rapide en Europe ou à l'extérieur de celle-ci, il faut réfléchir aux conditions aériennes de son engagement et prévoir les moyens aériens nécessaires à sa liberté d'action.

De même à propos des opérations extérieures, le général Forget défend l'idée qu'il faut mieux prendre en compte les capacités de l'aviation de transport et de combat à long rayon d'action car, dit-il : « le poids de la tradition aidant, ce problème [celui des moyens et des modes d'actions de la stratégie extérieure] n'est souvent perçu que d'une façon partielle, sous le seul angle de la stratégie navale »⁽⁴⁾. Les forces aériennes apportent des capacités spécifiques en termes de polyvalence et de mobilité stratégique qui, dans les années 1980, n'apparaissent pas suffisamment prises en compte dans la définition des moyens de la stratégie d'action extérieure de la France car « celles-ci sont nouvelles et [...] elles sont encore le plus souvent mal perçues, sinon passées sous silence »⁽⁵⁾.

Le général Forget écrit d'ailleurs dans un autre article : « Chez nous, l'attention se porte, le plus souvent, davantage sur les performances humaines et techniques, sur les aspects commerciaux et économiques de l'aéronautique que sur le rôle et la place des forces aériennes dans notre défense »⁽⁶⁾.

La nécessité de mieux prendre en compte le facteur aérien dans la définition et la mise en œuvre de la politique militaire le conduit par la suite à y consacrer son premier ouvrage : *Puissance aérienne et stratégies* (ADDIM, 1996). Il est un des premiers auteurs francophones à étudier le concept de puissance aérienne qu'il avait commencé à aborder avec d'un article de la *RDN* en 1984. Ce livre constitue la pièce maîtresse de l'œuvre du général Forget et constituera un véritable succès puisqu'il sera réédité en 1999 (ADDIM), puis en 2001 (Économica). Il est bâti sur une approche historique de l'emploi de l'arme aérienne et sur un solide corpus de définitions. La puissance aérienne est, en effet, définie comme « la capacité d'utiliser l'espace aérien pour des actions offensives et défensives, et pour le soutien opérationnel et logistique des forces, tout en privant l'adversaire de cette

⁽⁴⁾ « Vaincre les illusions », *Défense nationale* n° 458, octobre 1985, p. 11-26.

⁽⁵⁾ « Le vent du large », *Défense nationale* n° 466, juin 1986, p. 9-23.

⁽⁶⁾ « Puissance aérienne et stratégie », *Défense nationale* n° 441, mars 1984, p. 17-30.

possibilité ». La stratégie aérienne est conçue comme « l'art d'utiliser la puissance aérienne dans la stratégie militaire ». Enfin, la stratégie militaire est « l'art de faire concourir les armées à la réalisation des desseins fixés par le politique ».

Le débat stratégique et la politique de défense de la France

La réflexion du général Forget s'élargit ensuite à la politique de défense de la France. Il avait assisté aux premières loges aux inflexions données par le président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, à la politique de défense française, avec la LPM 1977-1982, qui organisait la modernisation des moyens classiques des armées et restaurait la notion de « bataille ».

Sur bien des points, le général Forget semble prendre le contre-pied des évolutions qui s'étaient dessinées à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Au milieu des années 1980, il dénonce, par exemple, « les illusions » que la guerre en Centre-Europe pourrait se limiter à un affrontement conventionnel sans usage de l'arme nucléaire. Ces conceptions, développées sous l'impulsion des travaux américains sur l'*Airland battle*, s'inscrivent dans la logique de la riposte graduée, adoptée dès 1967 par l'Otan, et trouvent en France des partisans car elles permettent de justifier le développement des armées conventionnelles. De même, il dénonce la « sanctuarisation élargie », qui avait été évoquée pour la première fois par le général Guy Méry en mars 1976 dans une conférence devant l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), comme une promesse illusoire compte tenu du volume de nos moyens militaires ⁽⁷⁾.

Lorsque le débat semble oublier les quelques notions fondamentales sur lesquelles s'articule notre stratégie, le général Forget ne manque pas de rappeler les principes et les définitions. En 1995, par exemple, dans le contexte des guerres en ex-Yougoslavie, alors que 40 000 militaires, dont 5 000 Français, sont déployés sur le terrain, sous mandat de l'ONU, pour tenter de rétablir la paix et qu'une Force de réaction rapide (FRR) a été déployée sur le mont Igman dont le chef, le général Soubirou, affirme qu'elle a avant tout un rôle dissuasif, le général Forget affirme que la dissuasion classique n'est pas capable de remplacer l'action et qu'il ne faut pas la confondre avec la dissuasion nucléaire ⁽⁸⁾. Il sera d'ailleurs entendu puisque la FRR participera à l'opération *Deliberate Force* menée par l'Otan pour imposer, en décembre 1995, une solution négociée au conflit.

*
**

Dans la galaxie des stratégestes français de l'époque contemporaine, le général Forget occupe une place à part. Il ne figure pas parmi les théoriciens comme les

⁽⁷⁾ « Vaincre les illusions », *op. cit.*

⁽⁸⁾ « La dissuasion : un concept galvaudé », *Défense nationale* n° 570, décembre 1995, p. 7-13.

Le général Forget
et le débat stratégique français

généraux Beaufre ou Poirier ⁽⁹⁾. Il ne développe pas non plus une pensée appuyée sur une réflexion géopolitique comme le général Pierre-Marie Gallois ⁽¹⁰⁾. Bien que scientifique de formation et alors que les questions aériennes auraient pu s'y prêter, il n'a pas choisi non plus de traiter les problèmes de défense sous leur angle technique comme le général Charles Ailleret. La pensée du général Forget apparaît, en effet, principalement marquée par son caractère généraliste. Elle réussit à articuler clairement une réflexion fondée principalement, d'une part, sur l'histoire et les grands principes de la politique de défense française et, d'autre part, sur l'appréciation des circonstances politiques et internationales. Cette dernière marque distinctive constitue, comme l'a écrit le général de Gaulle dans *Le Fil de l'épée* (1932), une des caractéristiques de la pensée du chef militaire : « Apprécier les circonstances dans chaque cas particulier, tel est donc le rôle essentiel du chef ». La participation du général Forget à la réflexion stratégique française apparaît ainsi caractérisée par sa volonté d'éclairer le débat d'idées relatif aux questions de défense en y apportant la vision d'un grand chef militaire, qu'en fait il n'a jamais cessé d'être.

⁽⁹⁾ Voir notamment : *Le général Poirier, théoricien de la stratégie, dans la RDN (1968-2009), Les Cahiers de la RDN*, 2013, 178 pages.

⁽¹⁰⁾ Voir notamment : *Le général Gallois dans la Revue Défense Nationale (1945-1992), Les Cahiers de la RDN avec Economica*, 2010, 292 pages.

Biographie du général Forget (1927-2020)

Michel Forget est né le 5 mai 1927 à L'Île-Bouchard (Indre-et-Loire). Il intègre l'École de l'air le 28 octobre 1946, comme élève-officier du corps des officiers de l'air (promotion Antoine de Saint-Exupéry).

Breveté pilote de chasse, il rejoint, en avril 1950, la 2^e Escadre à Dijon-Longvic, au sein de l'Escadron I/2 Cigognes où il vole sur *DH-100 Vampire* et obtient toutes ses qualifications opérationnelles. Lieutenant le 1^{er} octobre 1950, il devient commandant d'escadrille.

En octobre 1954, il rejoint la Base aérienne 136 à Bremgarten (République fédérale d'Allemagne) et vole sur *MD-450 Ouragan*. Promu capitaine le 1^{er} janvier 1955, il est nommé commandant en second de l'Escadron II/4 La Fayette. En décembre 1955, il prend le commandement de l'Escadron I/4 Dauphiné toujours à Bremgarten et le transforme sur Republic *F-84F Thunderstreak*.

En janvier 1958, il part en Algérie où il est affecté comme second du poste de commandement Air 10/540 à Batna (Aurès). En janvier 1959, il rejoint l'État-major interarmées des forces françaises du général Challe à Alger. Pendant son séjour, il totalisera 673 heures de vol en 345 missions de maintien de l'ordre sur plusieurs types d'avions et obtiendra la croix de la Valeur militaire avec palme pour deux citations à l'ordre de l'armée aérienne et un à l'ordre du corps d'armée aérien.

De retour en métropole, en septembre 1960, il rejoint la BA 102 de Dijon où il devient chef des opérations de la 2^e Escadre de chasse, volant sur le tout nouveau *Mirage IIIC*. En septembre 1962, il devient commandant en second de l'Escadre, puis en prend le commandement en septembre 1963. Fait rare, il cumule ce poste avec le commandement des moyens opérationnels de la BA 102.

Reçu major au concours d'entrée à l'École supérieure de guerre aérienne (ESGA), il est stagiaire à l'École militaire en octobre 1965, puis suit l'enseignement du Cours supérieur interarmées. À l'issue, il est muté à l'État-major de l'Armée de l'air, comme adjoint au chef du 3^e bureau, puis chef du bureau « Prospective et études ».

Promu colonel en décembre 1968, il reçoit le commandement de la BA 116 de Luxeuil en août 1969. En septembre 1971, il retourne à Balard comme chef du 3^e bureau « Opérations ». Affecté au commandement de la 2^e Région

aérienne sur la BA 107 de Villacoublay, en octobre 1973, il tient le poste d'adjoint au chef OPS puis commandant de la Zone aérienne de défense (ZAD) Nord. Général de brigade aérienne à compter du 1^{er} janvier 1974, il est jusqu'en septembre 1975, adjoint OPS du commandant de la RA et commandant de la ZAD Nord-Est.

D'octobre 1975 à novembre 1976, il est le chef de cabinet militaire du ministre de la Défense Yvon Bourges.

Il rejoint la Force aérienne tactique (Fatac)/1^{re} Région aérienne sur la BA 128 de Metz, en novembre 1976, comme commandant en second. De novembre 1977 à février 1978, il est en Mauritanie où il exerce les fonctions de commandant interarmées des forces françaises engagées dans l'opération *Lamantin*. Élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien en novembre 1978, il exerce le commandement de la Fatac/1^{re} RA de février 1979 à mai 1983. Pendant la même période, il est membre du Conseil supérieur de l'Armée de l'air. En mai 1983, il est en congé du personnel navigant jusqu'en mai 1987. À l'issue, il est admis en 2^e section. Il totalise 6 700 heures de vol et 345 missions de guerre. Il décède le 1^{er} octobre 2020 à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) à l'âge de 93 ans.

Bibliographie

OUVRAGES :

- *Puissance aérienne et stratégies*, ADDIM, 1996, rééd. ADDIM 1999, rééd. Economica 2001.
- *Guerre froide et guerre d'Algérie* (préface de Pierre Messmer), Economica, 2002.
- *Notre Défense dans un monde en crise de 1960 à nos jours*, Economica, 2006.
- *Du Vampire au Mirage. L'épopée d'une génération de pilotes de chasse* (préface du général Abrial), Economica, 2007.
- *Nos Forces aériennes en Opex. Un demi-siècle d'interventions extérieures*, Economica, 2013.
- *Nos Armées au temps de la V^e République*, Economica, 2016.
- *L'Armée de l'air face à ses épreuves* (préface du général Lavigne), Economica, 2020.

PRÉFACES :

- PETERSEN Phillip A. et CLARK John R., *Les Forces aériennes soviétiques dans l'offensive stratégique opérations aériennes offensives et opérations contre l'aviation adverse*, Fondation pour les études de défense nationale (FEDN), 1986.
- CHAMAGNE Régis, *L'Art de la guerre aérienne*, Fontenay-aux-Roses, L'esprit du livre, 2004.
- Capitaine ROMAIN, *Rafale en Afghanistan*, Éditions Vario, 2008.

ARTICLES ET CHAPITRE DANS DES OUVRAGES COLLECTIFS :

- « Ceux du piège en Algérie », *Le Piège* n° 8, 1959, p. 19.
- « Les forces aériennes de combat dans notre stratégie d'action en Europe », *Défense nationale* n° 438, décembre 1983, p. 97-105.
- « Puissance aérienne et stratégie », *Défense nationale* n° 441, mars 1984, p. 17-30.
- « La coopération air-terre dans les forces allemandes pendant la guerre éclair : apparence et réalités », in IHCC (Institut d'histoire des conflits contemporains) et SHAA (Service historique de l'Armée de l'air), *L'adaptation de l'arme aérienne aux conflits contemporains et processus d'indépendance des armées de l'air des origines à la fin de la Seconde Guerre mondiale*, colloque international, Paris, FEDN, 1985, p. 153-171.
- « Le changement dans la troisième dimension », *Défense nationale* n° 455, juin 1985, p. 31-40.
- « Vaincre... les illusions », *Défense nationale* n° 458, octobre 1985, p. 11-26.
- « Le vent du large », *Défense nationale* n° 466, juin 1986, p. 9-23.
- « L'Europe, le piège et le sursaut », *Défense nationale* n° 477, juin 1987, p. 31-44.
- « La phase aérienne de l'opération "Citadelle" (5 juillet 1943) », *Le Piège* n° 112, mars 1988, p. 51.
- « L'opération "Mercure" ou la conquête de la Crête », *Revue historique des armées* n° 1989/2, p. 123-127.
- « Mauritanie 1977 : *Lamantin*, une intervention extérieure à dominante air », *Revue historique des Armées* n° 1992/1, p. 89-99.
- « Variations sur une question de vocabulaire », *Le Piège* n° 137, juin 1994.
- « Réflexions sur la stratégie aérienne au travers de trois guerres. I. La supériorité aérienne », *Stratégique* n° 59, 1995, p. 41-57.
- « La dissuasion : un concept galvaudé », *Défense nationale* n° 570, décembre 1995, p. 7-15.
- « Les aviateurs de l'an II mille II », *Stratégique* n° 61, 1997, p. 31-38.
- « La dissuasion nucléaire française : continuité et changement », *Défense nationale* n° 593, décembre 1997, p. 44-54.
- « Capacités de nos forces et sixième scénario », *Défense nationale* n° 600, juillet 1998, p. 30-37.
- « Opération "Force alliée" : grande première... et grande dernière (?) », *Le Piège* n° 158, septembre 1999.
- « À propos du Kosovo », *Défense nationale* n° 615, décembre 1999, p. 63-71.
- « La guerre électronique dans les unités de combat de l'Armée de l'air, 1950-1980 » in *La Guerre électronique en France au XX^e siècle* (actes de colloque), Comité pour l'histoire de l'armement, Association Guerrelec, Centre d'études d'histoire de la Défense, 2000, p. 73-83.

Bibliographie du général Forget (1927-2020)

- « Opération “Force alliée” : grande première... et grande dernière (?) », *Objectif doctrine* n° 14, avril 2000, p. 38-44.
- « La 46 aux cérémonies du centenaire de Saint-Ex », *Le Piège* n° 162, septembre 2000.
- « Le général Hubert Couteaux », *Le Piège* n° 167, décembre 2001.
- « Premières réflexions sur une guerre atypique », *Le Piège* n° 173, juin 2003.
- « Premières réflexions sur une guerre atypique », *Défense nationale* n° 654, juin 2003, p. 105- 115.
- « À propos de l’anniversaire du débarquement de Provence », *Le Piège* n° 178, septembre 2004.
- « Réflexions sur la stratégie aérienne d’aujourd’hui », *Penser les ailes françaises* n° 5, février 2005, p. 68-75.
- « Les chevaliers du ciel », *Le Piège* n° 183, décembre 2005.
- « Spécificité du rôle et des contraintes des forces aériennes », *Penser les ailes françaises* n° 13, avril 2007, p. 34-47.
- « L’Armée de l’air française à l’aube du XXI^e siècle », *Le Piège* n° 174, septembre 2003.
- « Les soixante ans de la Saint-Ex », *Le Piège* n° 187, décembre 2007.
- « Forces aériennes et stratégie d’intervention extérieure de la France », *Stratégie* n° 102, 2013, p. 241-258.
- « Les 65 ans de la Saint-Ex - 17 et 18 octobre 2012 », *Le Piège* n° 212, mars 2013, p. 58.
- « Hommage au général Saulnier », *Le Piège* n° 213, juin 2013, p. 12.
- « *In memoriam* : base aérienne 102 capitaine Georges Guynemer », *Le Piège* n° 227, janvier 2017, p. 19.
- « Les forces aériennes françaises », in FAIVRE Maurice, *Les Armées dans la guerre froide en Centre-Europe (1945-1990). Forces, renseignement, plans d’opérations*, L’Harmattan, 2019, p. 119-126.
- « La guerre froide, une guerre oubliée », *Le Piège* n° 237, juillet 2019.
- « Une histoire de chizes », *Le Piège* n° 242, octobre 2020.

Les forces aériennes de combat dans notre stratégie d'action en Europe ⁽¹⁾

Michel FORGET

Général de corps aérien (CPN), ancien commandant de la Force aérienne tactique (Fatac).

Notre politique de défense, basée sur la dissuasion, est dans notre pays largement approuvée. Le rôle essentiel de nos forces nucléaires stratégiques y est clairement établi. Si des divergences apparaissent sur l'évolution de ces forces, elles portent sur des questions à caractère technique et financier, sans que la finalité même des systèmes d'armes et la nécessité de maintenir leur seuil de crédibilité soient remises en cause. Quant à la mise en œuvre de la Force nucléaire stratégique (FNS), elle est assurée au sein d'une organisation remarquablement stable, celle des forces aériennes stratégiques et de la force océanique stratégique.

En revanche, la nature, le volume ainsi que l'emploi des forces classiques susceptibles d'être engagées, avec les armes nucléaires dites « tactiques » qui leur sont associées, ont fait et font encore l'objet de discussions. Celles-ci conduisent périodiquement à des modifications sensibles des moyens mis en œuvre et de leurs structures. Le problème, il est vrai, n'est pas simple. Il est facile d'admettre que les seules forces nucléaires stratégiques ne sauraient répondre à toutes les forces de menace. Il est beaucoup plus délicat en revanche d'évaluer le volume et le mode d'action les plus efficaces des forces destinées, selon la doctrine, à « tester les intentions de l'adversaire » ou « obliger celui-ci à hausser le niveau de son agression et à le placer ainsi sans équivoque sous la menace de notre riposte nucléaire ». Il s'agit en fait de naviguer entre deux écueils, d'un côté celui de la stratégie du tout ou rien, avec un environnement de forces classiques très faible et de l'autre, celui d'une stratégie d'action trop vigoureuse susceptible de porter atteinte à la crédibilité de notre dissuasion nucléaire. Le choix du bon cap dépend en fait de multiples facteurs : conception de nos intérêts vitaux, nature de l'environnement politique et militaire du pays, volume des ressources disponibles pour nous doter de l'éventail des forces nécessaires, après satisfaction des besoins prioritaires de la FNS.

Cela explique d'ailleurs l'évolution de notre stratégie au cours de ces vingt dernières années. Pendant les années 1960, notre stratégie fut beaucoup plus proche de recueil du tout ou rien que de l'autre, non pas par intention mais par suite du

(1) Les sous-titres sont de la rédaction de la revue.

niveau relativement limité des moyens dont nous disposions effectivement. Notre FNS avait une seule composante, la composante *Mirage IV* avec l'environnement qui lui était nécessaire pour assurer sa mise en condition opérationnelle ⁽²⁾ et garantir la sûreté des vecteurs. Certes, dès cette époque, la nécessité de disposer de forces de manœuvre, classiques et nucléaires, dont l'action pourrait être conjuguée avec celle des Alliés, était clairement établie. Mais nos forces classiques ne possédaient pas encore tous les équipements adaptés à leurs nouvelles conditions d'emploi. En outre, la fin de la guerre d'Algérie, puis, en 1966, notre retrait de l'organisation militaire intégrée de l'Otan, devaient conduire à une modification de leurs structures et de leur organisation. Quant à l'armement nucléaire tactique national, il n'était pas en service. Les efforts entrepris pendant cette même période, dans tous les domaines de la conception des matériels et de l'organisation des forces, permirent de disposer, dès les années 1970, d'un éventail plus ouvert de forces classiques et nucléaires. En cas de crise en Europe, la marge de manœuvre du pouvoir politique devenait alors plus large et notre stratégie s'écartait franchement de l'écueil du tout ou rien : création de la première armée, mise en service de l'arme nucléaire tactique nationale dans les unités, aériennes d'abord puis terrestres, mise en application pratique des accords de coopération avec les Alliés. Des voix s'élevèrent même, ici et là, pour dénoncer alors le risque d'une stratégie d'action trop marquée. Pourtant, pendant la même période, le pouvoir dissuasif de la FNS s'était singulièrement accru avec la mise en service des deux nouvelles composantes SSBS (Sol-sol balistique stratégique) et MSBS (mer-sol balistique stratégique), puis l'accès au thermonucléaire. Mais peu importe ici que ces critiques aient été fondées ou non. Le fait qu'elles aient été formulées montre bien à quel point il est difficile de suivre le bon cap, devant la diversité des interprétations auxquelles donne lieu toute évolution de notre stratégie d'action en Europe.

Organisation et engagement des moyens

C'est bien une inflexion des conditions de notre engagement en Europe qui apparaît aujourd'hui au travers des réformes de structure de l'armée de terre. La loi de programmation 1984-1988 a donné l'occasion au pouvoir politique de rappeler les grandes lignes de notre stratégie de défense et d'en préciser les contours pour les prochaines décennies. « La politique de défense de la France », a écrit récemment à ce sujet le chef d'état-major des armées ⁽³⁾, « se caractérise par le souci de la continuité, dans ses objectifs comme dans les principes sur lesquels elle repose... La continuité n'exclut pas toutefois à court terme certaines inflexions sur l'organisation et l'emploi des forces ». Notre concept de défense, basé sur la dissuasion nucléaire, n'est pas modifié. Quant à notre stratégie d'action et aux moyens qui lui sont consacrés, ils traduisent le même souci d'éviter les deux écueils précédemment évoqués ici. Cependant, les nouvelles structures de nos forces terrestres, et notamment la création de la force d'action rapide, offrent des perspectives nouvelles quant aux conditions de notre engagement militaire.

(2) Modernisation notamment de la défense aérienne.

(3) *Revue Défense Nationale* n° 433, juin 1983.

La force d'action rapide tend à donner plus de souplesse à la manœuvre des forces terrestres. Les caractéristiques de sa mise en œuvre et son allonge devraient permettre d'envisager son engagement dans de brefs délais en avant de notre dispositif principal de couverture. Il est possible d'imaginer une telle action dès le début d'une crise ou bien plus tard, en cas de percée par exemple du front défensif allié sur une direction jugée dangereuse pour notre propre dispositif. Ainsi, tout en matérialisant notre solidarité avec le ou les pays européens concernés par la crise ou le conflit, un tel engagement signifierait à l'adversaire sans ambiguïté et sans délai que son entreprise met directement en cause notre sécurité. Au plan des principes, cela va dans le sens d'un renforcement de la dissuasion. Bien entendu, dans la logique de notre stratégie, une telle intervention ne peut pas avoir de caractère automatique. En outre, ni le lieu ni le moment où la force d'action rapide est susceptible d'intervenir ne sauraient être fixés à l'avance. Tout dépend de la nature de l'action adverse, de la situation militaire générale et de l'évaluation par le pouvoir politique de la gravité de la menace exercée par l'adversaire. L'incertitude est dans ce domaine la règle. C'est dire, à cette occasion, avec quelle souplesse devront être articulées les forces terrestres, dont les différentes composantes seront susceptibles d'opérer soit séparément, en tout ou partie, soit au contraire de façon groupée, selon l'hypothèse d'engagement retenue. Les questions ainsi soulevées sont importantes. Elles ne sont sans doute pas les plus difficiles.

Dans l'hypothèse de l'engagement de la force d'action rapide, le problème le plus délicat est plutôt de garantir une action suffisamment efficace pour être significative aux yeux de l'adversaire comme à ceux des Alliés. Le problème est aussi de préserver la cohérence de notre stratégie d'action. Il ne s'agit pas de porter un jugement ici sur la nouvelle organisation des forces terrestres pas plus que sur leurs capacités opérationnelles – et logistiques – ou sur l'exercice du commandement avec une structure sensiblement plus complexe. Ce sont là des points très importants, à caractère technique. Les exercices et manœuvres à venir permettront sans doute de les aborder de façon concrète. Mais en restant au niveau des principes, force est de constater que l'engagement de la Force d'action rapide (FAR) est une opération difficile. Le risque principal n'est pas, nous semble-t-il, de donner trop d'ampleur à l'action terrestre initiale. Le risque le plus probable paraît inverse et ceci pour deux raisons.

L'enveloppe générale des moyens dont disposera la FAR est aujourd'hui connue. Elle montre que sa capacité défensive est sérieuse. Face à un puissant adversaire, elle pourrait cependant atteindre assez rapidement ses limites. Notre engagement initial pourrait alors être compromis, par suite d'aléas au cours de la phase très délicate de déploiement, où nos éléments sont les plus vulnérables. Il pourrait l'être également par suite d'un rapport de force trop inégal sur le terrain conduisant à l'évincement plus ou moins rapide de nos troupes. Dans ces conditions, nous aurions affaibli notre corps de bataille principal pour un résultat militaire et un effet dissuasif nuls, sinon négatifs. La deuxième raison a une portée plus générale. Le fait d'engager plusieurs milliers d'hommes dans une crise n'est pas un acte symbolique. D'acte politique, il devient acte de guerre dès lors qu'il y a embrasement. Il met alors en cause tout notre dispositif de défense. Rien ne prouve en effet que l'adversaire fera le distinguo, dans ses réactions,

entre nos forces de l'avant et celles de l'arrière. C'est pourquoi, avec les moyens tels qu'ils sont aujourd'hui connus, notre engagement initial ne sera jamais trop assuré.

Le risque d'un engagement trop faible étant ainsi le plus à craindre, c'est contre lui qu'il faut se prémunir en priorité. Pour cela, une attention particulière doit être portée aux opérations conduites dans la troisième dimension.

La troisième dimension

La maîtrise de l'air

Les problèmes d'un éventuel aérotransport et ceux des hélicoptères ne seront pas analysés ici. L'importance capitale et le rôle spécifique de ces moyens sont connus. Mais ce qu'il faut rappeler en revanche avec force, c'est qu'aucune opération ne peut être conduite dans des conditions de sûreté acceptables si les moyens engagés – troupes, appareils de transport et hélicoptères – ne disposent pas d'un minimum de liberté d'action face à la menace de l'aviation adverse. Cette condition, essentielle en toute hypothèse, serait décisive pendant le déploiement de la FAR, où le dispositif est le plus vulnérable. Là apparaît déjà le rôle des forces aériennes, dont les capacités offensives et défensives, couplées avec celles de l'artillerie sol-air doivent garantir, au moment voulu et au lieu voulu, la sûreté de nos troupes et de leurs moyens de support. De plus, constituée d'unités relativement légères, même fortement dotées en armes antichars, la FAR a des capacités plus limitées en moyens feu lourds. Dans le cas où nos unités se heurteraient à un adversaire puissant, se poserait – et se posera de toute façon – le problème de leur appui. Pour le résoudre, différentes solutions sont possibles. Celles qu'offrent les forces aériennes d'attaque, dont on connaît les capacités de concentration et la rapidité d'intervention, répond aux conditions d'engagement de nos unités et à la nature de leur combat.

Ainsi la maîtrise de la troisième dimension est-elle essentielle pour garantir à la FAR la sûreté de sa manœuvre et donner à son engagement toute sa signification stratégique. Encore faut-il préciser de quelles forces aériennes il s'agit : les nôtres, celles des Alliés ou les deux en coopération.

Forces nationales ou forces alliées ?

Confier à nos seules forces aériennes – et plus précisément à nos seules forces aériennes tactiques – les missions de couverture et d'appui de la FAR ne répond évidemment pas à la logique des situations les plus probables. Nos unités terrestres ont toutes les chances d'être engagées au sein d'un dispositif allié beaucoup plus vaste. C'est au moins à ce niveau que seraient alors conduites les opérations aériennes, dans un espace de manœuvre débordant largement celui de nos propres unités. Dans ces conditions, réserver à nos forces aériennes de combat un espace limité adapté à l'étroite zone d'engagement de la FAR serait à la fois inefficace et peu concevable. Inefficace, car contraire aux principes d'emploi des forces aériennes ; peu concevable, étant donné les problèmes que poserait la coordination de nos actions avec celles des Alliés.

À l'inverse, l'hypothèse du soutien aérien de la FAR par les seuls Alliés est, bien sûr, susceptible d'être retenue, compte tenu de l'éventail très large des situations de crise envisageables en Europe. Mais, ce qu'il faut éviter, c'est qu'une telle hypothèse soit érigée en principe.

D'une part, il n'est en effet pas logique d'envisager de confier « a priori » à nos partenaires l'ensemble de la manœuvre aérienne, dans une opération essentiellement aéroterrestre, dont la signification est pour nous aussi importante, au plan de la stratégie. La participation de nos propres forces aériennes procure en outre un double avantage. Elle est une garantie d'efficacité pour certaines phases particulièrement délicates de l'opération, comme celle du déploiement de nos unités terrestres. Elle permet aussi de renforcer plus sûrement, par des actions adaptées, la capacité de résistance de nos unités au sol en cas de situation générale critique. Dans un tel cas, la répartition des moyens aériens pourrait être en effet délicate. Nos propres besoins en appui seraient alors d'autant mieux satisfaits que notre aviation de combat serait plus étroitement engagée avec celle des Alliés. Une négociation ne se conduit pas les mains vides.

D'autre part, le principe du soutien aérien de la FAR par les seuls Alliés mène droit au concept d'un engagement de nos forces aériennes de combat strictement lié, dans le temps comme dans l'espace, à celui de notre corps de bataille principal. Or, ce concept risque fort de ne pas répondre à la réalité des situations. L'adversaire, qui ne saurait a priori entrer dans notre jeu, peut nous contraindre à y renoncer, en engageant par exemple son aviation contre nos propres forces, celles de l'avant comme celles de l'arrière. Ainsi, serions-nous amenés à réagir nous-mêmes, par des actions aériennes non seulement défensives mais sans doute également offensives.

Enfin, au plan de la dissuasion, il nous apparaît difficile d'afficher un principe qui conduit finalement au découplage entre l'engagement de la FAR et celui de l'ensemble de notre dispositif aéroterrestre, avec ses forces nucléaires. Il s'agit en effet, pour nous, de préserver au mieux nos possibilités de manœuvre, notamment celles de nos forces aériennes. Il s'agit aussi et surtout de laisser le plus possible l'adversaire dans l'incertitude quant à l'ampleur et à la nature de nos réactions.

Ainsi, la logique des situations de crise les plus probables en Europe, la recherche de l'efficacité et la réalité de la lutte dans la troisième dimension montrent que notre aviation de combat – notamment tactique – doit être en mesure d'être présente, en tout ou partie, à côté de celle de nos partenaires, dès lors que nos premières unités terrestres sont elles-mêmes engagées dans un cadre allié. Cela ne porte en aucun cas atteinte à notre autonomie de décision. Cela ne préjuge en rien des conditions effectives d'engagement de nos forces aériennes, conditions qui seront définies en fonction de l'ampleur de la crise. Mais il paraît difficile de prévoir « a priori » des solutions de continuité dans l'espace de manœuvre de nos forces aériennes, sauf celles imposées par le jeu de la dissuasion. Car, en toute hypothèse, dans le cadre d'une crise en Europe, les opérations aériennes auraient toute chance d'être modulées, dans leur étendue comme dans leur puissance. Elles le seraient en fonction de la valeur que chaque adversaire attribuerait à l'enjeu de la crise. Elles le seraient aussi en fonction de l'idée que chacun d'eux se ferait du seuil de tolérance de l'autre. De telles incertitudes ne donneraient

que plus d'importance à la stratégie aérienne, expression directe de la manœuvre dissuasive.

Conclusion : une manœuvre d'ensemble de nos forces

En conclusion, une capacité d'intervention plus large et surtout plus rapide de nos forces terrestres constitue, dans son principe, un atout pour la conduite de notre stratégie de défense en Europe. Cependant, dans l'environnement nucléaire qui est le nôtre, l'engagement, devant notre corps de bataille, d'éléments terrestres inclus dans un dispositif allié ne peut, a priori, être isolé de la manœuvre d'ensemble de nos forces, et notamment de nos forces aériennes. Certes, l'ampleur réelle des opérations, terrestres et aériennes, est fonction de la gravité de la crise et des conditions de notre engagement initial. L'intervention de la force d'action rapide ne constitue en elle-même qu'une hypothèse. Son volume, son allonge et le moment de son déploiement ne sauraient être, en outre, prédéterminés. Mais, dans tous les cas, une telle stratégie implique que nos forces aériennes de combat aient les capacités suffisantes pour participer éventuellement, avec les Alliés, à la protection et à l'appui de nos unités terrestres de l'avant, pour déclencher les opérations défensives et offensives nécessaires à la sûreté de notre territoire et de nos forces de couverture, tout en préservant leurs propres capacités de riposte nucléaire.

C'est dire toute l'importance de leur rôle. ♦

Puissance aérienne et stratégie (1)

Michel FORGET

Général de corps d'armée aérien (CPN), ancien commandant de la Force aérienne tactique (Fatac).

C'est au cours de la Grande Guerre que, pour la première fois dans l'histoire, la lutte s'étendit à la troisième dimension. S'il s'agit là d'un événement bien connu, la rapidité et l'ampleur du développement de l'aviation militaire pendant ces quatre années de conflit ne manquent cependant pas d'étonner. Ainsi en France avons-nous construit, entre 1914 et 1918, plus de cinquante mille avions et presque le double de moteurs. Nous avons été les fournisseurs de plusieurs pays alliés, dont les États-Unis. En quatre ans, le nombre de nos avions militaires en ligne passait d'un peu plus d'une centaine à près de 3 500 au moment de l'armistice. Pendant la même période, et surtout à partir de 1916, le concept d'emploi de la nouvelle arme se précisait. Dès la bataille de Verdun, l'importance de la lutte pour la supériorité aérienne s'affirmait, lutte marquée par ces combats entre chasseurs où s'illustrèrent les plus grands noms de l'aviation militaire. En 1917, l'emploi de l'arme aérienne s'étendait au domaine tactique, en appui direct et indirect des troupes terrestres. Aucune grande offensive ne devait plus être lancée sans une participation, déjà massive, de l'aviation. Ainsi, l'attaque du corps américain contre le saillant de Saint-Mihiel, en septembre 1918, fut-elle appuyée par une masse de près de mille cinq cents avions, dont environ sept cents chasseurs, quatre cents bombardiers et plus de trois cents avions d'observation.

À partir de 1917 encore, les forces aériennes commencèrent à porter la guerre dans la profondeur des territoires adverses. Londres connut son premier bombardement aérien le 17 juin 1917. Paris subit une trentaine de raids aériens au cours de l'année 1918, raids de faible ampleur, il est vrai, au cours desquels une vingtaine de tonnes de bombes furent cependant lâchées sur la capitale. De leur côté, les Britanniques, avec leurs formations de bombardiers, déployées dans la région de Nancy, effectuèrent pendant les deux dernières années de la guerre plusieurs centaines de sorties au-dessus de la Ruhr. Le domaine d'action de l'arme aérienne commençait à prendre une dimension stratégique. Son développement, encore modeste, était cependant déjà assez large pour ouvrir des perspectives nouvelles dans l'art de la guerre.

Quant aux formations utilisées, elles évoluèrent progressivement dans le sens d'une concentration toujours plus forte des moyens. De l'escadrille des premières

(1) Les sous-titres sont de la rédaction de la revue.

années de la lutte, on passa au groupe puis à l'escadre. On en vint même, en France, à constituer la division aérienne, première grande unité d'emploi de l'aviation regroupant de l'ordre de six cents appareils, chasseurs et bombardiers. Fait plus important encore, les Britanniques tirèrent les premiers toutes les conséquences du caractère spécifique de l'arme aérienne, de ses effets, de ses modes d'action et de ses règles d'emploi. En avril 1918, naissait la « *Royal Air Force* », première armée de l'air dont l'indépendance était reconnue, à côté de l'armée de terre et de la marine ⁽²⁾.

Pourtant la puissance aérienne ne s'imposa pas dans la stratégie militaire d'après guerre avec la vigueur que tous ces événements laissaient supposer. Nous y voyons deux raisons. D'une part, si la production aéronautique et le rôle de l'aviation militaire avaient connu un développement spectaculaire, tout cela restait modeste, eu égard au caractère gigantesque des efforts déployés pour les seules opérations terrestres. Car la Grande Guerre fut d'abord un affrontement entre masses de fantassins, affrontement dont le souvenir devait s'imposer, au moins chez nous, loin devant celui des attaques de chars et, *a fortiori*, de ces premiers épisodes de la guerre aérienne. D'autre part, si l'emploi de l'aviation militaire s'était étendu aux domaines tactique et stratégique, les effets obtenus étaient restés relativement limités. La technique n'était pas encore au rendez-vous. Elle avait permis à l'aviation, il est vrai, de s'affirmer dans la lutte contre l'adversaire aérien, mais son emploi dans les autres domaines ⁽³⁾, notamment offensifs, n'avait été qu'abordé. La puissance de feu des appareils, leurs capacités d'emport, leur allonge et, d'une façon plus générale, leurs conditions d'emploi étaient encore trop restreintes – elles devaient le rester au moins jusqu'au début des années trente – pour que la puissance aérienne s'imposât d'une façon décisive dans la stratégie militaire d'après guerre. Reconnaissons que pour imaginer, après 1918, des avions du genre *B-29 Super-Forteresses* à partir de la réalité du *Bréguet XIV*, il fallait tout de même une certaine dose d'optimisme et une foi peu commune dans les progrès de la technique ! De plus, la pesanteur des traditions, l'indifférence, sinon la méfiance des deux autres armées vis-à-vis de la nouvelle arme ne devaient pas non plus faciliter les choses.

Il y eut pourtant des précurseurs nombreux, des hommes, civils et militaires, qui virent clair, et ceci dans la plupart des pays. Il y eut même des visionnaires, comme le général italien Douhet ⁽⁴⁾, pour qui la guerre aérienne devait même supplanter toute autre forme de lutte. Le caractère excessif de cette doctrine en affaiblit considérablement la portée. Certes, Douhet eût raison une fois dans l'histoire. Ce fut en août 1945, avec Hiroshima et Nagasaki. Mais une théorie ne se bâtit pas sur des exceptions.

(2) NDLR : La *Royal Air Force* a été le résultat de la fusion du *Royal Flying Corps* appartenant à l'armée de terre et du *Royal Naval Air Service* de la marine.

(3) En particulier, le transport aérien militaire ne se développa de façon significative qu'avec le 2nd conflit mondial.

(4) NDLR : Guilio Douhet (1869-1930). Général italien dont l'œuvre la plus célèbre est un livre intitulé « *El dominio dell'aria* ».

La puissance aérienne dans la Seconde Guerre mondiale

Tout cela explique finalement, sans bien sûr le justifier ni même l'excuser, que les belligérants, à l'exception de l'Allemagne et du Japon, s'engagèrent dans le second conflit mondial en n'ayant au départ ni les structures, ni les moyens nécessaires pour tirer de la puissance aérienne tout le parti que les leçons de la Grande Guerre avaient laissé entrevoir. Seuls, le III^e Reich et le Japon misèrent sur une telle puissance pour obtenir d'emblée des succès qu'ils espéraient décisifs. Mais, la guerre se prolongeant, ni l'un ni l'autre de ces pays, pour des raisons d'ailleurs différentes, ne poursuivit son effort et ne sut conserver l'avantage qu'il avait initialement acquis dans ce domaine.

L'Allemagne

Les Allemands reconstituèrent leurs forces armées, à partir de 1935, sur des bases toutes nouvelles. Ces forces furent conçues en vue de campagnes courtes, où la surprise et la violence du choc initial, prolongées par une succession de manœuvres rapides permettraient d'obtenir la décision en quelques semaines. Selon un tel schéma, forces aériennes et forces blindées devaient naturellement jouer un rôle de tout premier plan. Pour la *Luftwaffe*, il s'agissait d'ouvrir les hostilités par une offensive brutale destinée à écraser d'un seul coup l'aviation ennemie au sol, ou au moins de la paralyser. Il s'agissait ensuite de basculer tous les efforts sur l'attaque du dispositif terrestre de l'adversaire, en conjugaison étroite avec les grandes unités mécanisées. Pour compléter les effets de tels coups de boutoir, les forces aériennes pouvaient être amenées à effectuer des raids sur des objectifs démographiques, objectifs peu nombreux mais choisis en fonction de l'impact psychologique que leur destruction devait avoir sur le moral des populations⁽⁵⁾. Conçue autour d'une telle doctrine, la *Luftwaffe* se révéla un outil de combat redoutable. Elle en fit la preuve lors des premières campagnes dont elle contribua fortement à assurer le succès : Pologne, Norvège, France et aussi, en avril 1941, les Balkans. C'était alors la période de la guerre-éclair.

Mais, dès septembre 1940, après l'échec de la bataille d'Angleterre et avec le déclenchement de l'offensive aérienne contre les centres industriels et économiques de la Grande-Bretagne – dont Londres –, la mission confiée à la *Luftwaffe*, par sa durée et son ampleur, prenait une dimension stratégique qui dépassait de loin ses possibilités. Les forces aériennes d'attaque allemandes étaient en effet dotées de bombardiers bimoteurs, dont le rayon d'action et les capacités d'emport étaient relativement limitées. Elles restèrent ainsi jusqu'à la fin de la guerre. En mesure de porter des coups sérieux à l'adversaire, elles ne pouvaient en aucun cas entamer de façon durable son potentiel de guerre. La campagne de Russie ne fit qu'aggraver les choses. Devant l'immensité du théâtre et l'ampleur du conflit, en dépit d'importants succès tactiques, la *Luftwaffe* fut dans l'impossibilité, avec les moyens dont elle disposait, de peser de façon décisive dans

(5) Le règlement d'emploi de la *Luftwaffe*, paru en 1936, excluait formellement l'attaque des villes, en vue de terroriser les populations. La réalité fut toute autre : bombardement de Varsovie le 24 septembre 1939, de Rotterdam le 14 mai 1940, de Paris le 9 juin et de Belgrade le 6 avril 1941, sans parler de Londres (NDLR : et de Coventry)...

la lutte. Elle fut d'ailleurs de plus en plus confinée dans un rôle d'appoint, en appui direct des forces terrestres, où elle s'usa sans pouvoir changer le cours des événements.

Finalement, à l'est comme à l'ouest, mis à part l'épisode heureusement tardif, bien que cruel pour les Londoniens, des armes V, et en dépit des prouesses techniques accomplies à partir de 1944, les Allemands ne surent, et ne purent à aucun moment adapter leur *Luftwaffe* à la nouvelle dimension du conflit et exercer ainsi leur puissance aérienne aux dépens de leurs adversaires. Jamais ils ne donnèrent à la *Luftwaffe* la structure et les moyens qui lui auraient été nécessaires pour jouer un rôle véritablement stratégique.

Le Japon

Le cas du Japon présente de nombreuses analogies avec celui de l'Allemagne, même si les théâtres d'opération, les moyens mis en œuvre et les modes d'action furent très différents. Le Japon, comme le *Reich*, envisageait une guerre courte. Il s'était donné six mois pour vaincre. Comme l'Allemagne, il misa sur la puissance aérienne pour atteindre d'emblée ses objectifs. Remarquablement entraînées, ses forces aériennes disposaient d'un matériel dont la qualité fut une douloureuse surprise pour les Américains. En outre, le Japon sut allier puissance aérienne et puissance maritime, cette dernière conférant aux forces aériennes d'attaque, grâce aux porte-avions, la mobilité stratégique qui leur était nécessaire sur le théâtre du Pacifique. Car, contrairement à l'Allemagne, le Japon eût une vision stratégique du conflit et se donna en conséquence, au départ, les moyens adaptés à la dimension de son entreprise.

Les Japonais furent cependant battus, à la fois sur terre, sur mer et dans les airs. Les causes de leur échec sont évidemment multiples. Ils eurent affaire à un adversaire plus habile qu'eux, dont les ressources étaient infiniment supérieures aux leurs, dans tous les domaines. Ils commirent aussi de nombreuses fautes, stratégiques et tactiques, notamment dans la guerre navale. Mais au plan qui nous concerne ici, notons qu'après avoir su tirer parti de leur puissance aérienne dans les premières phases du conflit, les Japonais – comme les Allemands – s'arrêtèrent en route. Curieusement, ils ne firent aucun effort sérieux pour développer les performances techniques de leurs forces aériennes et conserver ainsi, au moins dans ce domaine, leur avantage initial. Misant tout sur la valeur du combattant, le seul développement significatif de l'aviation japonaise fut la constitution du corps des *Kamikazes*, ce qui, au plan technique, était un peu sommaire. Les forces aériennes japonaises furent définitivement surclassées dès le début 1944 par l'aviation américaine, qui, elle, sut obtenir alors la supériorité qualitative et ne cessa plus de la renforcer.

Les Anglo-Saxons

Finalement ce furent les Alliés anglo-saxons, et eux seuls ⁽⁶⁾, qui surent véritablement intégrer la puissance aérienne dans la conduite de la guerre et en faire un élément

(6) Les Soviétiques s'intéressèrent surtout au rôle tactique de l'arme aérienne. Ils laissèrent aux Alliés anglo-saxons, de fait, le soin de porter la guerre aérienne au-dessus de l'Allemagne.

déterminant de la décision. Il est vrai que les Alliés disposèrent de délais pour mettre au point leur stratégie et se doter des moyens nécessaires, délais fort réduits pour les Britanniques, plus longs pour les Américains. Ils tirèrent en tout cas toutes les leçons des premières campagnes de 1939-1940, où le rôle des forces aériennes avait été décisif. Mais ils le firent, sans exclusive, reconnaissant à chaque force sa place dans la stratégie militaire. La guerre était un tout, exigeant unité de conception et de direction.

Dans ces conditions, les principes essentiels de la guerre aérienne, dont l'expérience avait confirmé la validité, furent systématiquement retenus. L'acquisition de la supériorité aérienne notamment fut toujours considérée comme le préalable indispensable à la réussite de toute opération. La *Luftwaffe* en avait donné la preuve, lors des premières campagnes. Les Alliés consacraient alors le temps et les moyens nécessaires pour obtenir une telle supériorité. Cela exigea, ne l'oublions pas, près de quatre années de lutte, en Europe, et, dans le Pacifique, plus de deux années. Mais à aucun moment, la supériorité aérienne ne devait être considérée comme une fin en soi. Elle était la condition permettant d'atteindre le véritable but, à savoir basculer tout le poids de la guerre aérienne contre le dispositif militaire de l'adversaire et contre son potentiel de guerre. Pour cela, tant dans les domaines tactique que stratégique, les Alliés donnèrent progressivement à leurs forces aériennes à la fois les structures et tous les moyens qu'il leur fallait pour atteindre ce but.

Le résultat est connu. En Europe, la suprématie aérienne acquise en 1944, après les dures leçons des années précédentes, permit aux Alliés d'entraver sérieusement l'effort de guerre de l'adversaire, par une formidable offensive visant ses centres industriels et ses voies de communication, ferroviaires, routières et maritimes ⁽⁷⁾. Au plan tactique, cette suprématie entraîna la paralysie progressive des mouvements des forces allemandes, au moins de jour. Au moment des débarquements, elle libéra les forces alliées de toute menace sérieuse de la *Luftwaffe* et les troupes purent bénéficier d'un soutien aérien, opérationnel et logistique, pratiquement illimité. D'ailleurs, certains combattants de l'époque en oublièrent ensuite qu'une telle supériorité n'est pas automatique et qu'au contraire, elle doit s'acquérir au préalable.

Au Pacifique, les Américains surent développer une stratégie où puissances aérienne, maritime et terrestre furent étroitement combinées. Les deux premières eurent cependant un rôle de premier plan, compte tenu de la nature du théâtre de guerre. Que la puissance aérienne ait été le support de la puissance maritime ou que ce soit l'inverse, peu nous importe ici. Nous n'entrerons pas dans cette polémique. De fait, les deux propositions sont sans doute valables, la première surtout pendant la phase initiale du conflit et la deuxième à partir de 1944. Dès les premiers mois de 1945 en tout cas, les forces aériennes stratégiques américaines lancèrent la grande offensive finale contre le Japon lui-même, à partir des aérodromes des îles de Saïpan, de Tinian et de Guam, îles conquises à la fin de 1944, auxquelles devait s'ajouter en février 1945

(7) En 1944, le tonnage de bombes lâchées sur l'Allemagne et les territoires occupés (plus d'un million de tonnes), fut cinq fois supérieur à celui de 1943 et vingt fois supérieur à celui de 1942. Il fut aussi cent fois supérieur au tonnage que les Allemands purent larguer au-dessus de l'Angleterre pendant la même période, armes V comprises. En 1944, 75 % du tonnage allié visa les transports, les sites V, les usines de carburant, les ports et les aérodromes.

la plateforme d'Iwo Jima, destinée aux chasseurs d'escorte. Une telle offensive, conduite surtout par les *B-29*, devait amener le Japon à mettre de fait un genou à terre, avant même le *knock-out* final d'Hiroshima et de Nagasaki, suprême effet de la puissance aérienne américaine.

La puissance aérienne aujourd'hui

Si les leçons tirées de la Seconde Guerre mondiale ont été confirmées au travers des nombreuses crises et conflits que nous avons connues après 1945, l'exercice de la puissance aérienne présente aujourd'hui des caractères spécifiques, compte tenu du fait nucléaire, du poids de certaines contraintes économiques et techniques, et également, pour ce qui nous concerne plus directement, de l'orientation même de notre politique militaire de défense. Ces caractères sont mis en évidence en analysant ici les trois principaux facteurs dont relève la puissance aérienne à savoir, un potentiel, une stratégie des moyens et une stratégie d'emploi.

Le potentiel

Par potentiel, nous entendons les capacités scientifiques, techniques, industrielles et financières nécessaires à l'étude, à la mise au point et à la production des moyens permettant l'exercice de la puissance aérienne. Ce facteur n'a pas cessé, et ne cesse pas de prendre de l'importance. Particulièrement sélectif, il pèse de plus en plus lourd dans la détermination des niveaux de forces que chaque pays veut atteindre, et par conséquent, sur la dimension même, voire sur la nature de sa stratégie. Notre pays dispose à l'évidence aujourd'hui d'un tel potentiel, au moins dans les domaines scientifique, technique et industriel. Il en a fait la preuve en se hissant, dès les années cinquante, aux premiers rangs des pays producteurs de matériels aéronautiques, après être parti de zéro en 1945. Notre problème n'est donc pas là. Il est d'ordre financier. Les investissements de plus en plus lourds qu'imposent le développement et la production des matériels aéronautiques exigent, pour être rentables, des commandes dont le volume dépasse en général les seuls besoins de nos propres forces. C'est pourquoi, la puissance aérienne de notre pays dépend aujourd'hui, entre autres, de notre politique d'exportation et aussi des possibilités offertes dans le domaine de la coopération internationale. Ainsi est-elle désormais intimement liée aux aléas de la politique générale. C'est là l'une des marques de notre temps.

Ces considérations s'appliquent d'ailleurs à l'aviation civile, qui connaît les mêmes problèmes et dont le développement dépend précisément du potentiel que nous venons d'évoquer. Devant l'extension considérable du transport aérien depuis 1945, un pays mesure désormais sa puissance aérienne par sa capacité d'utiliser la troisième dimension pour répondre non seulement aux besoins de sa stratégie militaire, mais aussi à ceux de son économie, par le biais de sa flotte commerciale.

Une stratégie des moyens

La puissance aérienne s'exerce également par la mise en œuvre d'un certain nombre de moyens. Au plan militaire, ces moyens ne se limitent pas aux vecteurs aériens, offensifs ou défensifs, stratégiques ou tactiques, de combat ou de transport. Ils incluent également les missiles, ceux au moins qui, par leur rôle, prolongent ou complètent l'action de ces vecteurs. Ils incluent enfin tout ce qui est nécessaire à la mise en œuvre, au support et au soutien des forces, depuis les dispositifs de surveillance et de contrôle de l'espace jusqu'à l'infrastructure opérationnelle, en passant par les défenses antiaériennes, la logistique et la protection. L'ensemble constitue ainsi une chaîne dont la résistance est celle du maillon le plus faible. C'est dire combien il est essentiel de veiller à la « cohérence » de tous ces moyens, dans leurs performances aussi bien opérationnelles, logistiques que techniques.

La conception et la définition de cet ensemble, aux plans qualitatif et quantitatif, relèvent de la stratégie des moyens. Une telle stratégie présente aujourd'hui des contraintes très sévères, beaucoup plus sévères en tout cas qu'avant la Seconde Guerre mondiale par exemple. Pour ce qui est de notre pays, la dissuasion et, dans une certaine mesure, l'action extérieure exigent en effet la mise en condition d'un système de forces, aériennes notamment, classiques et nucléaires, prêtes à tout moment à être engagées dans des délais très brefs, et ceci dès le temps de paix. Désormais, en cas de crise, il ne faut plus compter sur le moindre délai pour rattraper in extremis des retards éventuels ou des insuffisances dans la composition ou l'équipement des forces ou de leur environnement. Cela signifie que, dans la conception et la réalisation de nos forces aériennes, nous n'avons plus aucun droit à l'erreur ! C'est dire combien la stratégie des moyens est devenue un art redoutable. Il est d'ailleurs devenu d'autant plus redoutable que, devant l'augmentation des coûts, la tentation est plus forte de jouer sur les « franges basses » du volume des forces, à savoir sur le minimum jugé indispensable.

Certes, si les coûts augmentent, l'efficacité unitaire des matériels, notamment des vecteurs aériens et des missiles, augmente également. Ainsi s'explique la diminution de nos forces aériennes constatée depuis 1960 en particulier, c'est-à-dire à partir du moment où elles furent équipées de matériels nettement plus performants. Le problème est de savoir à quel niveau se maintenir. Car, au-dessous d'un certain seuil, l'efficacité opérationnelle d'une force s'écroule brusquement, parce qu'il n'y a plus alors de possibilités de manœuvre dans le temps. La prudence commande, en conséquence, d'une part de se tenir sensiblement au-dessus de ce seuil critique et d'autre part de réviser périodiquement sa valeur, en fonction de l'évolution de la menace et aussi d'éventuelles inflexions dans la stratégie militaire. Le problème est difficile. Il est en tout cas à l'ordre du jour, au moment où les conflits les plus récents révèlent des consommations fort élevées de matériels et où, en particulier pour les forces offensives, la nécessité de saturer ou de neutraliser les défenses antiaériennes adverses, dont l'efficacité ne cesse de croître, exige des moyens plus nombreux.

Une stratégie d'emploi

L'efficacité d'une force aérienne, comme toute autre force, dépend enfin de la façon dont ses moyens sont engagés et utilisés. La puissance aérienne, pour exercer son plein effet, doit relever en conséquence d'une stratégie d'emploi strictement adaptée aux caractéristiques de l'arme et aux exigences de la politique militaire du moment.

Vitesse, allonge, mise en œuvre quasi-instantanée, capacité de concentration rapide dans l'espace et dans le temps, souplesse d'emploi enfin, telles sont les caractéristiques bien connues de l'arme aérienne. Cette arme est ainsi vouée à la manœuvre, à l'effet de surprise et à l'effet de choc. Elle l'a toujours été. L'élargissement des capacités unitaires des vecteurs renforce une telle vocation. Nous n'insisterons pas sur l'accroissement de la puissance, de la précision et du volume des armements emportés, pas plus que sur l'augmentation des performances des capteurs ou, pour ce qui est du transport, sur le développement, dans un rapport de un à cinquante depuis 1945, des charges utiles. En revanche, l'accroissement considérable des rayons d'action, grâce à la technique du ravitaillement en vol, est un événement capital. Cette technique, accessible à toutes les catégories de vecteurs, offensifs ou défensifs, stratégiques ou tactiques, de combat ou de transport, fait que l'arme aérienne a atteint, dans tous ses domaines d'emploi, la dimension stratégique. Le ravitaillement en vol n'est certes pas une nouveauté. Dans nos forces, il a été utilisé dès les années soixante, en particulier avec les *Mirage IV* et les *F-100 Super Sabre*. Mais sa pratique s'est considérablement élargie depuis, notamment dans les unités de *Jaguar*, de *Mirage F1* et, bientôt, de *Mirage 2000*. C'est pourquoi, nos forces aériennes sont aujourd'hui, plus qu'elles ne l'ont jamais été, symbole de puissance militaire, facteur de mobilité stratégique, atout pour la manœuvre de l'ensemble des forces.

Ces caractéristiques prennent toute leur valeur dans notre politique militaire actuelle. Dans la dissuasion, le caractère démonstratif de la montée en puissance des vecteurs aériens, nucléaires et classiques, voire de leur manœuvre et de leur déploiement, permet au pouvoir politique de marquer une détermination, de souligner la valeur d'un enjeu et de concrétiser une menace. Dans l'action extérieure, où la rapidité d'intervention prend le plus souvent le pas sur toute autre considération, la mobilité stratégique de nos forces aériennes – de combat et de transport – explique le rôle essentiel qui est désormais le leur. D'une façon plus générale, en Europe ou outre-mer, en ambiance nucléaire ou non, la puissance aérienne, par ses effets aussi bien potentiels que réels, est tout naturellement amenée à jouer aujourd'hui un rôle déterminant dans la conduite d'une stratégie où il s'agit d'abord de prévenir les crises – ou d'en bloquer le développement – par des capacités d'actions rapides, brèves mais vigoureuses.

Ainsi se dégagent les grands principes d'emploi des forces aériennes, principes reconnus dès la Grande Guerre, mais singulièrement affirmés depuis. Adaptée dans l'offensive aux coups de boutoir sur une large échelle des distances et, dans la défensive, à la couverture au-dessus de vastes zones, l'arme aérienne exige, pour son meilleur emploi, une claire définition des priorités et une sélectivité dans les axes d'effort permettant la concentration des moyens. Elle exige également que soit reconnue la spécificité de la guerre aérienne, en particulier face à l'adversaire aérien. Si la puissance

aérienne traduit en effet la capacité d'un pays d'utiliser la troisième dimension pour attaquer l'adversaire, ses forces et- ou son potentiel de guerre, ou simplement pour en exercer la menace, elle traduit aussi sa capacité de garantir, face à la menace aérienne, la sécurité du territoire, des forces qui y sont stationnées et de l'espace qui les recouvre. Dans le cadre de notre stratégie de dissuasion, le problème ainsi posé de la supériorité aérienne présente des caractéristiques très particulières. En cas de crise, une telle supériorité demeurerait la condition préalable au développement de toute opération militaire. Mais il serait hors de question d'obtenir dans la troisième dimension une liberté d'action analogue à celle dont profitèrent les Alliés en 1944, après quatre années de lutte. Nous n'en aurions ni le temps ni les moyens. Les délais dont nous disposerions se mesureraient en jours. Dans ces conditions, et dans la mesure où se développeraient des combats classiques, nous ne pourrions prétendre qu'à une supériorité locale et temporaire. Ainsi s'imposeraient non seulement des actions défensives, mais aussi et surtout des actions offensives, brèves et puissantes, contre les bases de l'adversaire par exemple, actions rigoureusement adaptées, dans l'espace et dans le temps, à la nature de la menace et à la manœuvre d'ensemble de nos forces. Profitant des effets ainsi obtenus, il s'agirait de basculer ensuite les efforts sur les autres missions, dont l'appui de nos troupes, quitte à agir de nouveau contre l'aviation adverse, si sa pression redevenait excessive. D'autres façons d'agir sont sans doute possibles. Mais toutes devront relever du souci de l'efficacité immédiate et exiger rapidité et vigueur dans l'exécution. Dans la dissuasion en effet, le temps nous sera compté. Une telle stratégie est difficile. Elle repose sur la capacité de concentration de nos forces aériennes, sur la rapidité de leur manœuvre et sur la souplesse de leur organisation. Elle impose une centralisation du commandement à un niveau suffisant, dans chaque domaine d'emploi, pour avoir la vue la plus large possible sur la situation et pour agir de façon étroitement combinée avec les autres forces. C'est à ce prix que notre puissance aérienne pourra exercer tous ses effets.

Puissance aérienne et stratégies... Leur importance devrait être particulièrement bien perçue dans un pays comme le nôtre qui fut l'un des berceaux de l'aéronautique et dont l'aviation militaire fut la première du monde. La réalité est différente. Chez nous, l'attention se porte, le plus souvent, davantage sur les performances humaines et techniques, sur les aspects commerciaux et économiques de l'aéronautique que sur le rôle et la place des forces aériennes dans notre Défense. C'est un fait.

Pourtant, les leçons de l'histoire nous rappellent ce qu'il en a coûté aux pays, dont le nôtre, qui n'ont pas su maintenir leur puissance aérienne au niveau voulu. Encore faut-il connaître et faire connaître cette histoire, celle de l'aviation « militaire », une histoire récente mais déjà dense. Les efforts entrepris depuis plusieurs années dans ce sens et les échos qu'ils ont trouvés sont encourageants. Mais il s'agit également d'exploiter ces leçons, et notamment celles des conflits les plus récents, afin que le souci de la troisième dimension s'impose comme un réflexe naturel, dès lors qu'il y a débat sur la stratégie militaire. Cela exige sans doute de la part de ceux qui ont acquis l'expérience des problèmes aériens, au sein même des forces aériennes ou au niveau interarmées, un effort toujours plus soutenu pour intéresser et convaincre.

Nos réflexions sur la puissance aérienne et les conclusions que nous en avons tirées ne sauraient en tout cas relever d'un souci exclusif de l'aviation militaire. Nous ne sommes pas adeptes de Douhet... Nous pensons au contraire que l'efficacité de la Défense repose plus que jamais sur une saine appréciation de la complémentarité des forces, terrestres, navales et aériennes. Encore faut-il que chacune d'elles ait la place qui lui revient dans l'ensemble et qu'à notre époque, où la soudaineté des crises impose des réactions quasi-instantanées, la puissance aérienne et les stratégies qui lui sont associées restent au premier plan des préoccupations. ♦

Le changement dans la troisième dimension

Michel FORGET

| Général (CPN).

Le salon du Bourget. Une occasion de parler technique, performances, et de mesurer sans doute aussi la vigueur de notre industrie aéronautique, importante pour notre économie, importante pour notre défense ; car il y a couplage étroit entre cette industrie et notre propre aviation militaire. Mais par-delà la seule technique et les seules performances, c'est le moment d'évoquer aussi la situation de nos forces aériennes face aux contraintes de leur éventuel engagement. Il faut alors parler de qualité des matériels certes, mais également de nombre et de tactique.

Or, dans ces domaines, bien des choses ont changé depuis ces quinze dernières années. Les leçons tirées des conflits récents, notre propre expérience outre-mer, ainsi que certaines inflexions de notre stratégie ont eu leur influence sur nos forces aériennes, sur la nature de leurs équipements et de leurs armements, sur leurs missions et leurs conditions d'emploi. Une occasion pour nous de présenter quelques éléments de réflexion sur les conséquences d'un tel changement.

Guerre des Six Jours et Vietnam. Les conséquences

Guerre des Six Jours, conflit indo-pakistanaï, Vietnam, Kippour, Falklands, crise israélo-syrienne, Irak-Iran, la liste est longue des conflits où des forces aériennes modernes s'affrontent ou se sont affrontées, et ceci pour la seule période couvrant approximativement les quinze dernières années. De tous ces conflits, deux émergent nettement au-dessus de tous les autres, par l'importance des enseignements que nous en avons tirés : la guerre des Six Jours, par le rappel brutal des réalités opérationnelles qu'elle a été pour tous, et le Vietnam, par les bouleversements que ce conflit a apportés dans les domaines des équipements, des armements et des tactiques.

La guerre des Six Jours (5 au 10 juin 1967) éclata comme un coup de tonnerre dans un ciel qui, à cette époque déjà, n'était certes pas serein, mais dont l'apparence permettait d'entretenir encore bien des illusions. Le changement fut marqué ici par un réveil brutal face aux réalités opérationnelles, notamment pour ceux qui pouvaient alors croire que la dissuasion nous dispensait de savoir faire la guerre. Au plan aérien, la leçon fut éclatante à un double point de vue.

La façon dont l'aviation égyptienne fut surprise et neutralisée d'un coup, dans la matinée du 5 juin, par les appareils israéliens, frappa les esprits. C'était, pour cette aviation, la dure sanction de ses insuffisances dans la protection au sol de ses forces. Sévère rappel à l'ordre, et ceci pour tous. Alors, à partir de cet événement, au Moyen-Orient comme en Europe, partout le problème de la sûreté au sol des forces aériennes revint à l'ordre du jour. Et l'on se remit à penser sérieusement dispersion, défense anti-aérienne, camouflage, durcissement des installations. Et les abris avions de sortir de terre, ou d'être creusés, plus nombreux, dans le roc ou... dans le sable. Il était temps. Mais la grande leçon fut la façon dont l'aviation israélienne imposa sa loi dans les airs et au sol, en appliquant avec rigueur le principe de la concentration et de la sélectivité des efforts, jouant aussi sur la rapidité de la manœuvre et la souplesse d'emploi de l'arme. En un mot, une série de « coups de poing » bien ajustés qui, couplés avec des actions terrestres du même style, devaient mettre « KO » l'adversaire malgré un rapport initial des forces très défavorable – un contre deux ! La leçon ne devait pas être perdue.

Cette même leçon s'est d'ailleurs retrouvée dans un autre conflit, où la démonstration a été faite, disons « a contrario ». Pendant le conflit indo-pakistanaï (1971), l'aviation pakistanaï essaya bien, elle aussi, de compenser un rapport initial des forces qui lui était défavorable, en prenant d'emblée l'offensive contre l'infrastructure aérienne adverse. Mais les attaques furent conduites sans efforts suffisants de concentration, face à un adversaire dont les moyens avaient été correctement dispersés et protégés. Les résultats furent décevants. S'agissant enfin du conflit Irak-Iran, il est difficile de porter un jugement sur cette guerre en cours. Mais elle tend à confirmer en tout cas que l'emploi « au compte-gouttes » des forces aériennes – sauf exception récente côté irakien – ne permet pas à ces forces de jouer le rôle décisif qui pourrait être le leur.

La guerre aérienne conduite par l'armée de l'air américaine au Vietnam a eu une tout autre dimension, par la qualité, la diversité et la quantité des moyens engagés. Nous n'en retiendrons qu'un seul aspect, mais un aspect majeur, c'est la façon dont cette guerre a mis en évidence le redoutable problème de la « pénétration » d'avions d'attaque à hautes performances au-dessus de territoires fortement défendus par des systèmes d'armes modernes. C'est là la grande leçon de l'offensive conduite par les Américains au-dessus du Nord Vietnam, pendant les années 1966, 1967 et 1968 et surtout pendant l'année 1972, où furent attaqués les objectifs les plus défendus au cœur même du Delta. L'aviation américaine se heurta en effet à une artillerie anti-aérienne d'une densité et d'une qualité exceptionnelles – de l'ordre de 4 000 armes automatiques couvrant une large gamme de calibres et dotées pour la plupart de radars de conduite de tir. Elle eut à se mesurer aussi pour la première fois aux barrages des missiles sol-air SA-2, de fabrication soviétique, utilisés en masse, à moyenne et à haute altitude.

Jusqu'ici, pour les missions offensives, le seul « couplage très grande vitesse-très basse altitude » était le plus souvent considéré comme suffisant pour garantir aux chasseurs-bombardiers modernes leur sécurité face aux défenses adverses. Appliquées au Nord Vietnam, ces tactiques eurent pour conséquence des pertes rapidement insupportables – plus de 300 avions abattus pour la seule année 1967. Alors, les anciens

concepts furent balayés. Et ce fut le grand changement, celui qui nous concerne directement aujourd'hui encore : relance vigoureuse de la « guerre électronique » et évolution profonde des armements. La guerre électronique n'était certes pas une nouveauté. Mais au Vietnam, elle allait prendre un essor décisif, avec son cortège de bouleversements dans les équipements, les moyens mis en œuvre et les tactiques. Équipements nouveaux et sophistiqués – détecteurs, décepteurs, brouilleurs de toute nature – pour l'autodéfense des avions de combat ; appareils spécifiquement conçus, ou spécialisés, pour surveiller les dispositifs radar liés aux défenses adverses, pour en définir les contours, pour en perturber le fonctionnement et pour les attaquer ; tactiques nouvelles enfin, car la mise en œuvre et la coordination de tous ces moyens conduisaient à alourdir les dispositifs aériens et à compliquer les manœuvres offensives.

Pour les armements, la prise en compte de la menace des défenses antiaériennes précipita une évolution qui est aujourd'hui au premier plan des préoccupations. Plus que jamais, il s'agissait – et il s'agit encore – d'assurer du premier coup le succès des missions, et ceci au moindre risque. D'où l'effort pour diversifier les armements, afin de les adapter de façon de plus en plus étroite à la nature de leurs objectifs. D'où aussi l'allongement des portées des armes et, dans le domaine offensif, le développement des techniques de tir en « stand-off », capables de faire éviter aux appareils le survol des cibles, voire même de leurs approches. C'est au Vietnam en tout cas qu'a commencé la course aux armes dites « intelligentes », ces armes dont on parle beaucoup actuellement et dont les premières – les bombes à guidage laser – ont été utilisées pour la première fois contre des objectifs du Delta.

D'autres conflits, après le Vietnam, sont venus élargir l'expérience et compléter ces leçons. Dès octobre 1973, le « Kippour » révélait l'importance du « renseignement électronique ». Il montrait les conséquences dramatiques pour les forces aériennes de toute défaillance technique ou tactique dans cette forme de lutte permanente entre l'épée et la cuirasse. Pour s'être laissés surprendre par l'apparition des missiles sol-air SA-6, dont ils connaissaient mal les caractéristiques, missiles couplés aux redoutables quadritubes de 23 millimètres, les Israéliens perdirent près de cent avions dans les premières quarante-huit heures de cette guerre. Ils réussirent à reprendre leur souffle, le temps d'analyser la nouvelle menace, de recevoir des États-Unis les « contre-mesures » adaptées et de définir les meilleures tactiques pour l'attaque des sites.

La leçon fut chère, mais bien comprise. Car en juin 1982, au moment de l'opération « Paix en Galilée », l'offensive aérienne d'Israël au-dessus de la Bekaa montra ce qu'une parfaite maîtrise du problème, avec des moyens rigoureusement adaptés, permettait d'obtenir. En une journée, les sites de SA-6 furent balayés de la Bekaa, puis en trois jours, ce fut le tour de l'aviation syrienne qui perdit dans l'affaire près de quatre-vingt-dix appareils pour aucune perte en face.

Le changement ainsi apporté dans la conduite des opérations aériennes, offensives et défensives, a imprimé sa marque à l'ensemble de nos forces, au lendemain même de la guerre du Vietnam. Certes le problème de la guerre électronique avait été relancé dès les années 1960, avec la mise en œuvre des forces aériennes stratégiques, mais à partir du Vietnam, ce fut peu à peu l'ensemble des forces aériennes de combat,

tactiques notamment, qui évoluèrent en fonction de l'expérience de l'armée de l'air américaine. Car en Europe, ces forces, comme celles de nos Alliés, avaient en face d'elles un corps de bataille déjà puissamment défendu, dont les moyens sol-air n'ont cessé depuis d'être renforcés au rythme frénétique de deux nouveaux systèmes d'armes tous les cinq ans ! Redoutable constat justifiant des efforts permanents pour des techniques et des tactiques en constante évolution.

Du Vietnam à l'Europe, en passant par le Kippour et la Bekaa, l'expérience nous montrait ainsi l'ampleur d'un changement qui, amorcé il y a une quinzaine d'années, conduit les forces aériennes à une double évolution. Evolution d'abord vers les hauts de gamme de la technologie pour les appareils eux-mêmes, pour de simples raisons de cohérence technique avec les performances des équipements nouveaux, des armements ou des capteurs qu'ils emportent. Évolution aussi vers des tactiques plus complexes imposant la mise en œuvre de moyens plus nombreux.

L'expérience de nos propres interventions outre-mer

À l'expérience des autres s'ajoute aussi la nôtre, celle, très dense, de ces dernières années : Mauritanie (1977-1978), Tchad (1978 et 1983), Kolwezi (1978) et Liban (1978 et 1982-1984). Intervention du transport aérien militaire, certes, toujours et partout le premier sollicité. Mais intervention aussi – sauf à Kolwezi – de l'aviation de combat à haute performance : là est le fait nouveau. Une telle intervention n'était pas évidente pour tous au départ.

Notre concept d'action extérieure remonte aux années 1960. Il fut défini dans le contexte nouveau de la décolonisation. Si nos forces devaient agir, ce serait d'abord pour prévenir que guérir, en bloquant par exemple tel processus de déstabilisation ou en intervenant à temps pour rétablir un équilibre dangereusement compromis. La rapidité de l'intervention devait s'allier à une capacité de frappe initiale vigoureuse, si nécessaire. Le style des actions envisagées au plan interarmées s'apparentait donc à celui du « coup de poing », mais d'un coup de poing avec des forces dont l'essentiel serait stationné désormais en métropole. Ce concept n'a guère été modifié depuis. Vitesse et capacité de frappe immédiate répondaient déjà aux caractéristiques de l'aviation de combat dont l'emploi aurait dû s'imposer d'emblée. Pourtant, l'aptitude réelle de tels moyens à intervenir loin des bases de la métropole fut pendant quelque temps mise en doute. La menace des années 1960 ne semblait pas justifier a priori l'engagement d'appareils à hautes performances dont on évoquait en outre les délais nécessaires à leur déploiement et les difficultés techniques et logistiques de leur mise en œuvre.

La réalité et l'expérience ont balayé ces arguments. Le missile SA-7 a désormais remplacé le fusil-mitrailleur du rebelle, même dans les savanes les plus éloignées. La pratique du ravitaillement en vol a révélé les nouvelles capacités d'intervention des avions de combat, mettant l'Afrique à quelques heures de vol de la métropole et les antipodes à quelques jours, lesquels se comptent sur les doigts d'une main. Enfin, la fiabilité des appareils a montré qu'il était possible d'entretenir sans problème majeur

des détachements d'avions d'arme à plusieurs milliers de kilomètres de leur base de rattachement : huit années d'expérience quasi ininterrompue le prouvent.

Et ce fut la participation que l'on sait aux opérations de Mauritanie, du Tchad et, un moment, du Liban. Tout cela ouvre évidemment des perspectives nouvelles pour la défense de nos intérêts extérieurs. Les bases de Pointe-à-Pitre, de Fort-de-France, de Saint-Denis, de Papeete et de Nouméa, pour ne citer que les principales, celles dont l'usage nous est autorisé actuellement, à Dakar, Bangui, Libreville et Djibouti par exemple, constituent en effet, désormais, autant de véritables porte-avions accessibles, la plupart en quelques heures, à l'aviation de combat. C'est important pour la conduite de notre stratégie d'action extérieure, c'est important aussi pour notre stratégie des moyens. La leçon des Falklands (avril-juin 1982) rejoint d'ailleurs sur ce point nos conclusions. Reconnaissons en effet que si les Britanniques avaient pu, su ou voulu déployer quelques *F-4 Phantom II* à Port-Stanley dès lors que se levait un vent d'ouest sur les îles, jamais les Argentins n'auraient pu débarquer. Reconnaissons également que si les Argentins avaient pu, su ou voulu déployer à Port-Stanley un groupe de *Mirage*, jamais les Britanniques n'auraient pu reprendre pied aux Falklands...

D'une façon générale, les forces aériennes – qu'il s'agisse d'attaque, de reconnaissance, de défense ou de transport – ont fait la preuve qu'elles avaient désormais cette qualité, importante pour l'action extérieure, à savoir la mobilité stratégique. Mais pour que cette mobilité constitue un véritable atout, encore faut-il veiller à ce que les capacités réelles de ces forces soient cohérentes avec les ambitions mêmes de notre stratégie. C'est une question de performances, comme c'est le cas par exemple pour le transport aérien militaire, dont les limites actuelles, pour les actions à très longue distance, sont connues et reconnues. Ce pourrait être également une question de volume de moyens pour l'aviation de combat, si les missions outre-mer venaient à dépasser une certaine ampleur, car ces missions s'ajoutent aux autres. En toute hypothèse, c'est une question d'adaptation des missions aux moyens... ou des moyens aux missions, donc de choix politique et stratégique.

Notre stratégie en Europe. Inflexions et conséquences

En survolant encore d'un peu plus haut l'ensemble de ces conflits, et en remontant même plus loin dans le passé, deux constats s'imposent.

Le premier est que, dans la quasi-totalité des cas, ce sont les forces aériennes qui interviennent les premières et que leur engagement initial est le plus souvent décisif. C'est bien ce qui s'est passé au début en Corée, où le drame fut évité dans la poche de Pusan, en août 1950, grâce notamment à l'engagement massif des forces aériennes américaines. Ce fut le cas pour Suez en 1956, pour la guerre des Six Jours en 1967 ; ce fut encore plus le cas pendant les premières quarante-huit heures de la guerre du Kippour, où les Israéliens évitèrent de justesse l'effondrement en faisant appel à toutes leurs forces aériennes, seules immédiatement disponibles en masse. Ce fut le cas de nos engagements outre-mer, en Mauritanie et en 1978 au Tchad.

Le deuxième constat est plus amer. Il est que les guerres modernes consomment le matériel de façon effroyable, car la défaillance technique et tactique pardonne moins que jamais. C'est vrai pour les chars (Kippour) ; ça l'est pour les navires (Falklands) et ça l'est tout particulièrement pour les forces aériennes. Cinq cents avions détruits au total pendant la guerre des Six Jours ; autant en 1973 sur le même théâtre, mais en deux semaines... Près de quatre-vingt-dix avions syriens abattus en juin 1982, en trois jours. Aux Falklands, les Argentins ont vu disparaître près de la moitié de leur aviation d'attaque, engagée il est vrai dans des conditions redoutables, tandis que les Britanniques ont dû perdre le quart environ de leurs Harrier mis en œuvre dans cette affaire, alors qu'ils disposaient d'une supériorité aérienne acceptable.

Le rapprochement de ces deux constats est important dès lors que l'on évoque l'évolution de notre stratégie en Europe. Le fait que les forces aériennes risquent d'être engagées les premières signifie qu'elles seront aussi les premières à subir des pertes – et des pertes qui pourraient être lourdes. Ces forces auront même toutes les « chances » d'être engagées à l'instant même de la décision de notre intervention militaire. C'est d'abord notre intérêt, car une stratégie de dissuasion exige vigueur et instantanéité des réactions. Et même si nous ne voulions pas nous engager dans ces conditions, l'adversaire, lui, pourrait fort bien nous y contraindre. Tout cela prouve qu'il faut avoir les « reins solides » dans la troisième dimension, face à la durée et à l'intensité envisagées des engagements. Or, sur ces deux derniers points, les choses ont changé au cours de ces dernières années, dans un sens qui aggrave nos premières conclusions.

La durée d'abord. Notre politique de défense est certes remarquable par sa continuité. Il n'empêche que depuis une quinzaine d'années, notre stratégie marque une inflexion qui tend à l'éloigner du « tout ou rien » dont elle était proche au début, non par intention mais par nécessité. L'augmentation de la puissance de notre force nucléaire stratégique, la mise en œuvre de l'arme nucléaire tactique, l'évolution du corps de bataille terrestre, la mise au point progressive des accords avec les Alliés sont les causes d'une telle inflexion. Le pouvoir politique s'efforce de disposer, en toute logique, d'une plus grande marge pour conduire sa manœuvre dissuasive. Pour les forces aériennes, offensives et défensives, cela va dans le sens d'un élargissement de leur capacité, l'espace-temps entre la décision de notre intervention et l'éventuel recours à l'*ultima ratio* nucléaire – au moins préstratégique – ayant tendance à s'élargir lui-même... sans pour autant qu'il soit question d'un retour à une stratégie de guerre « classique ».

L'intensité ensuite. Dans la logique de l'évolution de notre stratégie, la structure des forces terrestres a été plusieurs fois modifiée depuis les années 1970 et les hypothèses de leur engagement sont devenues plus complexes. Un troisième corps d'armée a été créé. La force d'action rapide vient de l'être. Les besoins en couverture aérienne et en appui s'en trouvent accrus, surtout dans l'hypothèse, aujourd'hui non exclue, d'un engagement de nos forces terrestres sur plusieurs directions.

Ainsi, durée et intensité nouvelles des opérations se conjuguent-elles aussi, au moins dans certaines hypothèses, pour exiger des forces aériennes des capacités plus larges, au risque, sinon, de voir la manœuvre d'ensemble du corps de bataille perdre de sa cohérence, et donc de son efficacité.



Ce tour d'horizon est très incomplet, mais il l'est en toute connaissance de cause. Sans doute aurait-il fallu évoquer des innovations techniques aussi fondamentales que celles des radars aéroportés, capables de voir du « haut » vers le « bas » et de résoudre ainsi, entre autres, le lancinant problème de la détection à basse altitude ; technique maîtrisée par les uns depuis longtemps, en voie de l'être pour d'autres, mais technique dont on parle beaucoup et dont les applications sont au moins à l'ordre du jour. Sans doute aurait-il fallu évoquer également l'espace, mais l'espace ne relève-t-il pas, de fait, d'une véritable quatrième dimension ?

Par-delà la seule technique, il nous est apparu plus important de mettre en évidence des problèmes et des réalités qui ne sont peut-être pas toujours bien perçus en dehors des cercles des spécialistes. Venant après le bouleversement que l'atome a entraîné pour l'ensemble de nos forces il y a déjà un quart de siècle, le changement aujourd'hui constaté dans la troisième dimension a conduit finalement, à chaque étape de nos conclusions, à évoquer le problème de la *qualité* et du *volume* de nos forces aériennes, deux éléments que les impératifs stratégiques, tactiques et techniques tendent à amplifier simultanément. Certes, l'amélioration des performances des appareils eux-mêmes, de leurs équipements et de leur armement, limite fort heureusement l'inflation du besoin quantitatif, mais elle ne la supprime pas... ou alors, il faut admettre une diminution des capacités opérationnelles de l'ensemble. Tout est une question de choix. Et le choix est ici d'autant plus contraignant que, sur les éléments du problème, l'un – la qualité – évolue dans le sens d'une croissance constante, l'aéronautique imposant dans sa marche en avant inexorable, techniques et technologies de pointe.

Telles sont les réalités de l'évolution des forces aériennes, de leurs caractéristiques, de leurs capacités et de leurs conditions d'emploi. Il s'agit de réalités qu'il n'était pas inutile de rappeler, au moment où les fastes des étalages des matériels, des équipements et des armements les plus modernes pourraient masquer la véritable dimension des problèmes de l'aviation militaire, des choix qu'ils imposent, avec leurs conséquences stratégiques et tactiques.

Avril 1985 ♦

Vaincre... les illusions

Michel FORGET

| Général (CPN), ancien commandant de la Force aérienne tactique (Fatac).

Au moment où le débat stratégique tend de plus en plus à occuper la place publique, il faut se souvenir qu'il y a une quinzaine d'années, les problèmes de défense n'étaient pas, en France, au premier plan des préoccupations. Certes, à l'époque – fin des années 1960 –, le pouvoir poursuivait l'effort que l'on sait pour affirmer notre politique de dissuasion, pour réaliser les systèmes d'armes adaptés et donner à nos armées de nouvelles structures. Mais l'opinion publique ne portait à ces affaires qu'un intérêt en général limité. L'heure était en effet à l'expansion et à la croissance de l'économie, tandis que, dans l'euphorie de la coexistence pacifique et de sa fausse interprétation – la *détente* – la notion même de menace militaire tendait à s'estomper, entraînant dans son déclin, malgré les efforts des uns et des autres, celui de l'esprit de défense. À l'époque, bien des militaires, lorsqu'ils évoquaient déjà la modernisation et le développement considérables des forces du Pacte de Varsovie, constataient avec surprise et amertume que leurs propos étaient parfois accueillis avec scepticisme, voire avec indifférence. Pour certains de leurs interlocuteurs, ces affaires n'étaient pas d'actualité. Pour d'autres, la dissuasion nucléaire était la garantie absolue, vérité admise sans réflexion sérieuse sur la détermination, le courage et l'ampleur des moyens nécessaires à la *crédibilité* du concept.

Et puis tout a changé. Ce fut d'abord le choc pétrolier de 1973, choc qui devait en entraîner d'autres et marquer l'entrée de notre monde dans une crise économique d'où nous ne sommes pas encore sortis. À l'euphorie de l'expansion succédaient les contraintes de la rigueur. Au sentiment de sécurité faisaient place la crainte du lendemain et la prise de conscience de notre vulnérabilité. Ces secousses internes du monde occidental se trouvèrent amplifiées par une montée évidente des périls militaires : affaiblissement de la puissance des États-Unis après la guerre du Vietnam ; mise en évidence brutale du déséquilibre des forces en Europe avec l'affaire des euromissiles ; développement de l'instabilité dans le monde avec une cascade de crises ou de guerres, notamment en Afrique, au Moyen-Orient, en Europe même, tandis que l'URSS, fin 1979, engageait son armée hors de ses frontières et envahissait l'Afghanistan, où elle est encore. Alors, dans l'opinion publique, ce fut le réveil. Désormais, les problèmes de défense ne relevaient plus de spéculations lointaines mais se posaient en termes de réalités concrètes, et de façon pressante. Chez nous peut-être plus qu'ailleurs en Europe, le réflexe a été sain. Loin de se réfugier dans une attitude pacifiste ou neutraliste, les

Français, dans leur grande majorité, se sont préoccupés du renforcement de leur défense militaire et des moyens à y consacrer. L'intérêt porté aux questions stratégiques s'est alors traduit par le foisonnement d'idées nouvelles, de remises en cause, d'études et de projets que l'on connaît aujourd'hui. Changement réconfortant dans la mesure où les débats permettent de dégager des solutions concrètes pour améliorer notre sécurité et où ils traduisent une affirmation plus nette de l'esprit de défense. Changement qui n'est pas sans risque, dans la mesure où ces débats, amplifiés par des débordements excessifs, conduisent à la cacophonie et à la confusion, comme nous le constatons ici et là.

Finalement, le balancier de l'histoire est passé, en quinze ans, d'un extrême à l'autre et les extrêmes, pour la stratégie comme pour le reste, correspondent rarement au bon choix. En particulier, la prise de conscience de la montée des périls a favorisé la naissance de courants de pensée qui s'écartent dangereusement des réalités et tendent, d'une façon ou d'une autre, à abuser l'opinion. Ainsi apparaît le temps des *illusions*. Illusion d'abord sur la possibilité de s'affranchir du fait nucléaire, directement ou indirectement, en revalorisant à l'excès, pour notre défense en Europe, des stratégies d'action classiques et en reléguant la dissuasion nucléaire au rang des accessoires, car placés au pied du mur, beaucoup répugnent alors, dans un réflexe compréhensible de crainte, à envisager le recours aux armes de terreur pour écarter la foudre qui menace ; et les marchands d'illusions trouvent alors un terrain propice pour placer leurs discours. Illusion aussi, à l'autre bout de l'échelle, sur les dimensions mêmes de notre stratégie, dont l'efficacité impose pourtant, plus que jamais, une définition claire des priorités et une adaptation rigoureuse de nos ambitions à la réalité des capacités de notre pays.

Ce sont de telles illusions qu'il nous faut dénoncer pour mieux les... vaincre, car dans le domaine de la défense plus que dans tout autre, le sens du réalisme et le souci de la mesure sont sans aucun doute les meilleurs guides de l'action.

La grande illusion

La première et la grande illusion aujourd'hui est de croire, ou de vouloir faire croire, que l'atome est en voie de perdre le rôle stratégique majeur qu'il tient dans le monde depuis 1945. Ainsi, la crainte du recours au nucléaire serait-elle progressivement écartée, tandis que les armes classiques reprendraient peu à peu la place exclusive qui fut la leur dans la stratégie militaire des temps passés. Réflexe compréhensible et hautement respectable au plan de la morale – donc facilement exploité – mais espoir que la réalité ne permet pas d'affirmer. Trois courants de pensée alimentent une telle illusion, en prenant cependant des voies fort différentes.

Il y a d'abord tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, récusent la dissuasion, ou la dénaturent de telle sorte qu'elle perd effectivement toute crédibilité. Les arguments sont nombreux. Pour les uns, ils consistent à affirmer qu'aucun chef d'État n'aura la volonté, au moment ultime, de déclencher les représailles nucléaires dont l'adversaire aura été menacé, au cas où celui-ci s'en prendrait aux intérêts les plus essentiels du pays. Un tel raisonnement, qui suppose d'ailleurs l'échec de la dissuasion, s'appuie sur l'élimination radicale du rôle que jouent la détermination et la volonté

politique dans les situations de crises. Appliqué au cas de la France, il est le plus souvent étayé par une caricature de notre propre politique de dissuasion, présentée comme relevant du *tout ou rien* – ce qu'elle n'a jamais été –, mais l'argumentation s'en trouve apparemment renforcée. Pour d'autres, ou pour les mêmes, la menace de représailles nucléaires est certes crédible, mais dans la seule mesure où il s'agit d'écartier le risque d'une attaque de même nature. Ainsi le nucléaire ne dissuaderait que du nucléaire... le chimique du chimique et, pourquoi pas, la balle dum-dum de la balle dum-dum. Une telle conception de la dissuasion – et de l'évaluation de la menace – non seulement simplifie de façon outrancière le problème, mais surtout, elle indique clairement à l'adversaire le terrain où il doit s'engager pour imposer sa loi sans risque majeur pour lui. Pour d'autres enfin, souvent encore les mêmes, scrupules et soucis humanitaires se mêlent pour envisager le recours au nucléaire dans des conditions telles que, pour mieux éviter le courroux de l'adversaire, on n'hésite pas à proposer que notre frappe – ne serait-elle que *tactique* – vise le seul territoire à défendre, c'est-à-dire le nôtre ou celui de nos alliés. Ainsi se mêlent les hypothèses simplificatrices et l'irréalisme le plus total aux plans politique, psychologique et militaire.

Ces idées sont connues. Sans mettre en cause la sincérité de ceux qui les soutiennent, reconnaissons le danger qu'elles font courir. Un danger d'autant plus pernicieux que, présentées non sans talent parfois, elles exercent un pouvoir de séduction certain par l'espoir insensé qu'elles font naître. Lorsque tous les Français seront convaincus du laminage de la volonté politique de leurs dirigeants face au problème nucléaire, il n'y aura plus, effectivement, de dissuasion. En Europe, nous mesurerons notre capacité de défense en fonction du seul rapport des forces classiques. Face à l'URSS, nous savons ce que cela signifie. Un tel courant de pensée est donc dangereux. Il relève aussi et surtout d'un raisonnement incomplet et d'une analyse en sens unique du problème. Seules sont prises en considération en effet les réactions, les hésitations, voire les faiblesses du dissuadeur dans la conduite de sa stratégie, sans jamais tenir compte de l'adversaire potentiel lui-même. Or cet adversaire, c'est lui l'agresseur, c'est lui qui prend en premier les risques et doit surmonter l'incertitude quant aux suites de son entreprise, sachant que toute erreur de calcul de sa part peut entraîner, pour lui d'abord, la catastrophe nucléaire. Avec de telles omissions dans le raisonnement, il est alors facile de présenter des schémas où toutes les frayeurs sont pour nous tandis que l'adversaire peut se permettre, lui, toutes les audaces !

Ne pas tenir compte de l'adversaire ! Pourtant, face au *fait nucléaire*, notre adversaire potentiel s'est clairement exprimé. L'URSS a perdu 20 millions d'hommes au cours de la Deuxième Guerre mondiale et la majeure partie de la Russie d'Europe a été dévastée. Le souvenir de ces événements est encore vif chez les Soviétiques. Ceux-ci n'ont aucune envie de recommencer une telle expérience, que seules les armes nucléaires seraient capables de leur faire subir. Ils ont pris tellement au sérieux le risque nucléaire que, dès 1952, sous Staline lui-même, ils ont renoncé, dans leur doctrine politique, au principe de l'*inévitabilité de la guerre*, dans le cadre de la lutte inexpiable entre le capitalisme et le socialisme. Et ce fut la *coexistence pacifique*, dont Khrouchtchev et Brejnev ont parfaitement défini les contours : « La coexistence pacifique, déclara le premier en 1957, est la poursuite de la lutte pour le triomphe du

socialisme sur le capitalisme, à l'exclusion de l'emploi brutal de l'armement nucléaire ». Brejnev, quant à lui, précisait en 1972 : « Nous nous efforcerons de détourner cette lutte historiquement inévitable vers une voie dégagée des dangers des guerres ou des conflits dangereux ». Cela signifie bel et bien que la coexistence pacifique s'est imposée aux dirigeants soviétiques à cause du fait nucléaire. Cela signifie également que si le péril nucléaire était écarté pour eux, alors la guerre redeviendrait possible... Avis aux messagers porteurs d'illusions. La dissuasion nucléaire est une réalité, qu'elle soit ou non avouée ; lui tourner le dos serait pour nous suicidaire.

Un autre courant d'opinion tend aujourd'hui à masquer l'importance du fait nucléaire, un courant sans doute plus nuancé, même si, dans ses conséquences, il rejoint souvent le premier. Il trouve son origine dans la recherche d'un rôle plus large à donner aux forces classiques dans la stratégie nucléaire. Il s'agit là d'un vrai et difficile problème, né avec la dissuasion elle-même, et dont les solutions sont d'ailleurs multiples. Pour être dissuasive, une menace de riposte nucléaire exige d'être brandie à *bon escient*. Le caractère effrayant de la riposte suppose en effet une menace d'une exceptionnelle gravité, et reconnue sans ambiguïté comme telle. C'est bien dans cette identification du but stratégique de l'adversaire que l'ensemble des forces classiques – dotées ou non d'armes nucléaires *tactiques* – trouvent leur raison d'être. Plus importantes sont ces forces, plus large est la marge de manœuvre dont est susceptible de disposer le pouvoir politique pour conduire sa stratégie. Il n'y a pas de règles pour définir le niveau optimum de ces forces ; tout dépend des ressources dont *peut* disposer le pouvoir politique après avoir satisfait les besoins prioritaires au niveau stratégique. Tout dépend aussi de son évaluation de la menace. Mais en toute hypothèse, apparaît la nécessité absolue, pour le dissuadeur, de ne pas se laisser prendre au piège du raisonnement, en inversant les priorités dans la conduite de sa stratégie et en entretenant alors la dangereuse illusion du retour aux guerres d'antan.

C'est bien ce risque qui se précise aujourd'hui en Europe à partir d'un courant de pensée alimenté par tous ceux dont le légitime souci de développer nos forces classiques conduit, par une démarche excessive, à une stratégie bien vaine et dangereuse. Un tel courant est largement inspiré par nos Alliés d'outre-Atlantique. Depuis les années 1960, c'est-à-dire depuis qu'ils ont perdu leur supériorité stratégique sur l'Union Soviétique, ceux-ci n'ont eu de cesse en effet de reculer l'échéance d'un éventuel recours au nucléaire sur notre continent et d'orienter la stratégie de l'Otan vers un engagement conventionnel de plus en plus large. Il faut comprendre la logique de nos Alliés. Il faut également admettre que leurs intérêts, sur ce plan, ne sont pas nécessairement identiques aux nôtres. Actuellement, la pression d'outre-Atlantique trouve une justification nouvelle dans l'efficacité redoutable à attendre des armes classiques modernes, grâce aux progrès de la technologie. D'où les débordements constatés aujourd'hui en Europe, en France comme ailleurs, où l'engouement pour le *classique* est devenu contagieux. Sans renoncer, c'est vrai, au nucléaire, la perspective de la *guerre classique* est présentée ici et là comme l'hypothèse la plus probable en Europe, comme la réalité de demain... nous pourrions même dire comme un espoir pour certains. Alors apparaît l'illusion que les combats de demain, en cas d'affrontement sur notre continent, se dérouleront selon des schémas qui font penser, au mieux, à ceux de

1914-1918 et au pire à ceux de 1940. Curieux aboutissement pour ceux que hante le souci de ne pas être en retard d'une guerre ! La meilleure illustration, commune d'ailleurs aux deux courants de pensée évoqués jusqu'ici, en a été présentée lors du *show* télévisé d'avril dernier ⁽¹⁾, *show* dont l'intention était excellente mais où le talent et la sincérité d'une de nos vedettes les plus sympathiques n'ont pu compenser l'archaïsme des scénarios, où la dissuasion était quasiment absente. Nous n'étions pas sur la bonne voie. On a sans doute frêmi ici et là dans les chaumières mais tout cela a finalement laissé une impression de mortel ennui, tant l'opinion sait d'instinct discerner ce qui est vraisemblable de ce qui ne l'est pas.

Une telle stratégie, par ses excès, est vaine. Elle est vaine en ce sens que rien ne prouve que l'adversaire nous suivrait sur le terrain que nous aurions choisi. Le général Gallois a mille fois raison de dire qu'on ne voit pas pourquoi les Soviétiques, s'ils se décidaient à attaquer en Europe, le feraient de telle sorte qu'ils soient sûrs d'être perdants, en renonçant a priori à utiliser la totalité des armes, classiques et nucléaires dont ils disposent ! Une telle stratégie est aussi dangereuse. La guerre classique, nous en connaissons en effet le prix, la durée, les ressources considérables qu'elle exige... et les ravages qu'elle cause, ravages que l'efficacité des armes nouvelles rendrait encore plus redoutables. Comptons, certes, sur nos forces classiques pour renforcer la crédibilité de notre menace de riposte nucléaire – et, dans ce sens, il y a, c'est vrai, des efforts à faire – mais ne nous laissons pas abuser par les perspectives d'une guerre classique en Europe qui conduirait à coup sûr notre continent à la ruine sans écarter pour autant l'ultime péril de l'atome !

L'*Initiative de défense stratégique* est venue apporter un élément de perturbation supplémentaire et constitue l'amorce d'un nouveau courant d'illusions. L'IDS est trop connue pour être présentée ici dans ses détails. Un tel projet imprime dès aujourd'hui un nouvel élan aux recherches spatiales et au développement de nouvelles technologies, tandis qu'il constitue, face à l'URSS un défi formidable, politique, scientifique, économique... et militaire. Au plan stratégique, l'IDS vise, on le sait, à remplacer la dissuasion par une véritable défense. L'ambition est séduisante pour l'esprit et satisfait la morale. Cela dit, le but affiché doit être pris avec précaution : il ne traduit qu'un idéal vers lequel on tend, mais sans jamais l'atteindre. Il permet, certes, d'envisager un accroissement redoutable des défenses antimissiles – fait capital dont devront tenir compte les nouveaux systèmes d'armes offensifs – mais de là à dire que le *bouclier* enlèvera toute capacité de pénétration aux missiles stratégiques et permettra ainsi d'écarter le péril nucléaire, il y a un abîme que beaucoup n'hésitent pas à franchir. Pour ceux-là, nous pourrions bientôt entrer dans une ère nouvelle, l'ère *post-nucléaire*, de fait une nouvelle illusion... Car nous sommes à l'ère nucléaire. Nous y sommes entrés en 1945 et nous ne sommes pas près d'en sortir. La physique est ce qu'elle est et les découvertes scientifiques ne s'effacent pas. Il nous faut en conséquence regarder la réalité en face.

La réalité, elle, demeure : l'explosif nucléaire permet à un seul projectile de forte puissance – un seul – d'effacer de la carte une grande cité, ou même de ravager

(1) « La guerre en face », *FR3*, 18 avril 1985.

une contrée entière. Cela signifie que le bouclier, pour éliminer une telle menace, devrait être efficace non pas à 90, 95 ou 99,9 pour cent, mais à cent pour cent. Face aux missiles balistiques, nous nous retrouvons finalement, dans l'espace, dans une situation analogue à celle des années 1950 où, devant la menace des bombardiers nucléaires, nous exigeons des défenses aériennes une efficacité à cent pour cent. C'est précisément l'impossibilité de garantir une telle performance qui a conduit au concept de la dissuasion nucléaire. Rappelons également que si le bouclier se renforce, l'épée, quant à elle s'aiguïsera ; il y a bien des manières en effet pour percer ou éviter un bouclier. C'est une question de tactique, de technique et d'imagination. Et puis, est-il certain que les Soviétiques relèveront le défi ? Ne vont-ils pas se contenter de multiplier le nombre de leurs vecteurs stratégiques, en augmentant aussi la puissance des charges ?

En toute hypothèse, par-delà toutes ces illusions, il paraît assuré que le fait nucléaire restera bel et bien l'élément dominant des stratégies à venir, même si les problèmes doivent être plus complexes, les moyens offensifs plus diversifiés et l'affrontement plus largement étendu à la quatrième dimension.

Les grandes envolées

Dénoncer ces illusions et affirmer que la dissuasion nucléaire reste la dominante des stratégies ne conduisent pas à prôner l'immobilisme. De toute évidence, les changements politiques, économiques, scientifiques constatés aujourd'hui ou attendus demain pèsent sur les stratégies et imposent un effort permanent d'adaptation. D'ailleurs, les courants d'opinion évoqués jusqu'ici, s'ils pèchent par leurs excès, répondent à des préoccupations réelles : crédibilité des représailles nucléaires, effort pour échapper au *tout ou rien* et évolution des capacités de pénétration des missiles balistiques. Ces préoccupations ont bel et bien justifié les efforts déployés jusqu'ici pour faire évoluer notre stratégie, nos systèmes d'armes et nos forces. Pour l'avenir, de tels efforts apparaissent, en toute hypothèse, suffisamment importants pour que, à l'autre bout de l'échelle cette fois-ci, nous ne nous fassions pas d'illusions non plus sur la dimension même de notre stratégie, en Europe comme hors d'Europe. Ne nous laissons pas emporter par ces *grandes envolées* du discours, envolées séduisantes mais sans rapport le plus souvent avec nos capacités réelles.

Nos capacités réelles ! Un rapide tour d'horizon sur les transformations inéluctables qui s'imposeront à nos armées nous montre déjà l'ampleur de l'effort qui nous attend.

Il y a d'abord l'espace. Si la France a sérieusement défriché dans ce domaine, au plan militaire l'essentiel reste à entreprendre, que ce soit pour satisfaire les besoins en télécommunications ou répondre aux nécessités de surveillance et d'observation dans la quatrième dimension. Pour le nucléaire, évolution aussi. S'agissant de la Force nucléaire stratégique (FNS), aux problèmes déjà préoccupants de la sûreté au sol des systèmes d'armes – voir le programme SX – vont s'ajouter ceux de la sûreté sur trajectoire des vecteurs et des têtes face au développement probable des défenses anti-missile balistiques (ABM). L'ampleur encore incertaine de ces problèmes à venir ne facilite ni

le choix des solutions ni même l'évaluation des échéances. Nous sommes certains d'une seule chose : tout cela coûtera beaucoup d'argent, car les techniques et les tactiques nouvelles se conjuguent pour donner à la lutte entre l'épée et la cuirasse une dimension financièrement inquiétante. Au niveau du nucléaire tactique, les choses se présentent sans doute mieux. Mais apparaît la nécessité, selon nous, d'élargir bientôt notre panoplie en nous dotant de l'arme neutronique. L'intérêt serait double. L'efficacité de notre frappe préstratégique serait affirmée car nous aurions de bonnes chances de porter un coup sévère aux unités, blindées ou non de l'avant, en plus du reste ; compte tenu de ses effets limités sur l'environnement, cette arme rendrait notre frappe plus crédible vis-à-vis... de nos Alliés, dans la mesure où leur territoire pourrait être atteint.

Quant aux forces classiques, l'échéance de la fin de ce siècle – c'est-à-dire demain – est, on le sait, redoutable. Beaucoup de matériels majeurs arriveront d'ici-là en limite d'âge (chars, hélicoptères, avions de combat, transport, navires dont porte-avions...), tandis que des besoins entièrement nouveaux apparaissent comme celui du radar de surveillance aéroporté. Ces questions sont à la une de l'actualité au travers des débats sur la programmation en cours. Mais en plus, il nous faut aborder le problème du *volume* de ces forces. Celui-ci a été défini dans les années 1960 en fonction du rôle imparti à notre dispositif dans le cadre de notre concept dissuasif : évaluer le but stratégique de l'adversaire et donner au pouvoir politique les délais pour conduire sa manœuvre. Depuis, il n'a pas sensiblement évolué. L'effort principal a porté sur la modernisation des armements et des équipements. Les restructurations à bilan nul – négatif pour la dernière – se sont succédé. Finalement, nul ne songe à nier qu'aujourd'hui, le niveau quantitatif de nos forces a atteint son point bas et qu'il serait bon de renverser la tendance. En effet, si les hypothèses d'engagement sont désormais plus variées, grâce à la plus grande souplesse d'emploi des unités, des besoins nouveaux apparaissent dans le domaine logistique et aussi dans celui des appuis, aériens notamment ; ces besoins, il faudra bien les satisfaire pour préserver la cohérence du système. Et surtout, nous savons que les conflits modernes entraînent une consommation de plus en plus effrayante de moyens, constat dont nous devons tenir compte si nous voulons que la durée de notre engagement se maintienne à une valeur significative. C'est une question de qualité des armes ; c'est aussi une question de volume des forces. Dans le domaine de l'action extérieure enfin, ce n'est pas jouer les *Spartacus* que de rappeler la lacune évidente que nous devons combler dans les années à venir, à savoir l'insuffisance, dans la troisième dimension, de notre capacité de transport à longue distance. Le besoin est connu et reconnu ; il n'est pas aujourd'hui satisfait.

Espace mis à part, tous ces efforts sont pratiquement indépendants du degré de coopération européenne. Finalement, ce n'est pas l'immobilisme qui nous guette ; ce serait plutôt l'essoufflement. Les difficultés actuelles le prouvent déjà. Alors non ! Ce n'est pas le moment d'en rajouter avec des ambitions illusoires et dangereuses...

Les grandes envolées... Passons rapidement sur le schéma déjà évoqué du retour à la guerre classique en Europe. La guerre classique ! Illusion, mais aussi impossibilité, pour nous comme pour ceux qui nous entourent. Si pour parer à toutes les

éventualités, nous prétendons en effet avoir nous aussi les capacités de nous battre à tous les niveaux de l'escalade, classique et nucléaire, nous devons être conscients de l'effort gigantesque – nous disons bien gigantesque – que nous aurions à fournir et des sacrifices financiers insupportables qui nous seraient imposés, à nous comme à nos Alliés. Les nouvelles capacités des armes sont souvent présentées comme un argument justifiant de telles ambitions. Sachons bien que si ces capacités deviennent plus larges, les coûts augmentent d'autant, tandis que la complexité des tactiques ne permet pas de compenser comme on pourrait le croire le nombre par la qualité. Car, à la guerre, on est au moins deux et les armes de l'adversaire se perfectionnent comme les nôtres... Nous avons eu l'occasion récemment d'en faire la preuve ici même pour ce qui concerne l'arme aérienne ⁽²⁾. Certes, les Soviétiques disposent, eux, de tout et dans tous les domaines, classique et nucléaire. Mais eux, ils peuvent prendre avec le niveau de vie de leurs populations des libertés que nous, nous ne pouvons pas nous permettre. C'est à la fois notre supériorité et notre faiblesse. C'est une bonne raison en tout cas pour ne pas nous engager sur la voie qui est la leur.

Mais il y a plus sérieux. C'est ainsi que la *sanctuarisation élargie* a, dans notre pays, le vent en poupe. Nous voici projetés à l'autre bout de l'échelle des illusions. Le concept a des origines fort diverses : souci légitime de resserrer nos liens avec nos voisins, inquiétude née du brutal constat du déséquilibre des forces en Europe, surenchères politiques aussi... Soyons cependant prudents, car on fait dire à la sanctuarisation élargie un peu tout ce que l'on veut. Pour les uns en effet, ce concept est envisagé dans toute la rigueur du terme. La sanctuarisation a des limites précises, l'Elbe par exemple, où la logique du raisonnement conduit alors à proposer de déployer nos forces ; un sanctuaire ne saurait en effet être défendu avec des unités déployées à plus de cent kilomètres à l'intérieur de ses limites. Pour les autres, le concept entraîne essentiellement un déploiement en avant des moyens nucléaires tactiques. Cela implique du même coup de lier leur sort à celui des forces alliées ; nous sommes ramenés au cas précédent. Ce sont ces deux interprétations qui nous intéressent ici, même si pour d'autres encore, la sanctuarisation élargie paraît relever d'une simple extension de la notion de nos intérêts vitaux, dont on se garde bien alors, à juste titre, de préciser les limites. Pour ceux-là, si l'expression conserve son pouvoir de séduction, elle traduit de fait un concept fort éloigné de la véritable sanctuarisation, ou bien les mots n'ont plus de sens. L'ambiguïté méritait d'être relevée ; elle est regrettable, mais le concept, lui, ne l'est pas.

Dire que la notion de nos intérêts vitaux doit pouvoir être comprise, selon les cas, d'une façon plus ou moins extensive est une chose. Cela a d'ailleurs toujours été le langage de la France, même si l'extension envisagée a évolué dans le temps en fonction notamment du degré de coopération avec nos voisins. Parler de sanctuarisation élargie en est une autre, toute différente. Dans le premier cas, nous laissons à l'adversaire le soin, et le risque, d'évaluer lui-même si nos intérêts vitaux sont ou non menacés par telle ou telle de ses entreprises. Nous introduisons ainsi dans ses calculs un facteur d'incertitude redoutable, dans la mesure où cet adversaire voudrait s'en prendre à l'un de ces pays auxquels nous sommes attachés, en Europe, par tant de liens politiques,

(2) *Revue Défense Nationale* n° 485, juin 1985 : « Le changement dans la troisième dimension ».

économiques, culturels... et militaires. Notre dissuasion nucléaire apparaît alors comme un élément stabilisateur concourant d'ores et déjà à la sûreté de nos voisins. Encore faudrait-il que nous en persuadions nos Alliés ; encore faudrait-il nous en persuader nous-mêmes ! Dans l'autre cas – la dissuasion élargie, au sens strict du terme – nous apportons une certitude affichée qui a toute chance de ne pas couvrir tous les cas de figure en cas de crise en Europe et offre à l'adversaire des perspectives nouvelles pour mettre à l'épreuve nos ambitions et porter atteinte à notre crédibilité.

Par-delà ces considérations doctrinales et sans insister davantage sur la crédibilité politique fort douteuse du concept, il serait pour le moins prudent de mesurer au préalable les conséquences d'une telle envolée au plan militaire. En plus des efforts inépuisables qui nous attendent et dont nous avons dressé le bilan, une sanctuarisation élargie nous conduirait à réévaluer nos capacités de frappe stratégique, compte tenu du nouveau rapport des enjeux. Elle imposerait sûrement un renforcement cette fois-ci considérable de notre potentiel classique, en particulier dans le domaine logistique, étant donné le nouveau déploiement de nos forces. Enfin et surtout, il nous faudrait revoir sérieusement en hausse notre potentiel nucléaire tactique. En effet, la menace prise en considération ne serait plus seulement celle visant nos propres forces, mais aussi celle visant l'ensemble du dispositif allié. L'arme nucléaire dite tactique (ANT) n'est pas une sorte de superartillerie que l'on peut mettre à la disposition de son voisin, sans engager alors l'existence même de son propre pays. Par sa nature même, l'ANT est bel et bien couplée avec la menace ultime de notre riposte stratégique. Le nouveau qualificatif qui lui a été récemment attribué – préstratégique – souligne cette évidence. L'ANT n'est pas davantage un simple *pétard* que l'on ferait sauter devant l'adversaire pour l'alerter sur la gravité de son entreprise ; elle doit avoir également une efficacité opérationnelle suffisante pour briser l'élan de l'adversaire et obliger celui-ci à se *remettre* avant de poursuivre... éventuellement. Rappelons que les forces de l'Otan ont disposé, à une époque, de plus de 8 000 armes de cette nature et qu'aujourd'hui, elles n'en auraient plus « que »... 4 000 environ ! Alors, sanctuarisation élargie ? En théorie, tout est possible. Mais regardons la réalité en face et ne nous nourrissons pas d'illusions en faisant des promesses que nous serions bien incapables de tenir.

Notre stratégie d'action extérieure n'est pas à l'abri non plus de certains *dérapages* provoqués par des ambitions porteuses elles aussi d'illusions. Force est de constater qu'avec l'expérience et l'évolution des menaces, la durée et l'ampleur de nos interventions ont tendance à augmenter, tandis que, face à l'instabilité croissante dans le monde, notre stratégie prend une nouvelle vigueur, entraînant des réactions ici et là parfois excessives. Deux risques se présentent alors : le premier est d'inverser les priorités dans notre effort de défense ; le deuxième est de concevoir une stratégie d'action extérieure qui ne prendrait pas en compte tous les paramètres du problème.

Ainsi n'est-il pas rare d'entendre qu'en Europe, la stratégie militaire se limiterait à une sorte de *veillée d'armes* plus ou moins figée par la menace nucléaire, l'essentiel de la lutte se déroulant désormais à l'extérieur. L'affirmation est, dans un sens, parfaitement justifiée. Encore faut-il ne pas perdre de vue que la veillée en question est absolument prioritaire et que, de plus, elle absorbe une part importante de nos ressources. Rien ne

peut être entrepris en effet si la sûreté de notre continent n'est pas assurée. Si l'on perd de vue cet aspect des choses, alors apparaît le risque d'inverser les priorités dans notre effort de défense ou bien, si les priorités sont maintenues, d'envisager une stratégie d'action extérieure qui ne serait plus à la mesure de nos capacités. On passerait alors insensiblement du concept du *coup de poing*, pour les interventions, à celui du corps expéditionnaire, du schéma de Kolweizi à celui de Suez. Premières illusions.

Le deuxième risque relève d'une perception incomplète, dans l'opinion en général, des véritables données de notre action extérieure. Les Français sont dans leur ensemble très sensibles à l'appel du large. Notre situation géostratégique l'explique ; notre histoire le prouve. Attitude parfaitement justifiée encore de nos jours. La dimension de notre stratégie extérieure, au sens géographique du terme, ne peut être que mondiale, compte tenu de la répartition de nos intérêts... et de nos territoires sur le globe. Le problème qui se pose est celui des moyens et des modes d'actions à concevoir pour nos forces. Or, le poids de la tradition aidant, ce problème n'est le plus souvent perçu que d'une façon partielle, sous le seul angle de la stratégie navale. Il apparaît alors simple, dans ses principes, et les priorités semblent évidentes. Hélas ! Les choses sont aujourd'hui plus complexes. Elles exigent une perception nette du caractère interarmées de l'action extérieure et de ses nouvelles données. En particulier, quel que soit le cadre considéré – présence ou intervention – nous savons qu'aux forces navales s'ajoutent désormais, pour donner à nos armées la mobilité stratégique qui leur est indispensable, les forces aériennes à long rayon d'action – combat et transport, ce transport dont nous venons précisément de relever la lacune dont il souffre. Et cette mobilité est d'autant plus importante que la nature même des crises et leur soudaineté imposent des réactions souvent immédiates, des mises en place toujours rapides, dans des zones parfois très reculées à l'intérieur des continents, là où nous sommes intervenus quatre fois sur cinq au cours des dix dernières années.

Polémique ? Concurrence ? Non, rappel à la réalité et surtout de la complémentarité des forces, dont il s'agit de tirer les conséquences au plan des moyens comme à celui de l'emploi. Et ce n'est pas le plus facile, parce que cela impose une répartition cohérente – ce qui ne signifie pas égale – des efforts entre les différentes armées et parce que cela pèse sur les actions envisageables pour chacune d'elles. Mais c'est bien la seule façon de donner à notre stratégie d'action extérieure la vigueur qu'elle mérite, avec des moyens dont l'enveloppe est nécessairement limitée. C'est la garantie pour répondre au mieux, par le style et la vigueur des interventions, au caractère des crises actuelles. C'est aussi la garantie pour mieux cerner les limites du *possible*, loin des schémas illusoires. Nous ne pouvons pas en effet tout faire, partout.

*

**

Ainsi le foisonnement des idées nouvelles et des remises en cause que nous constatons aujourd'hui s'alimente-t-il de courants d'opinion fort divers, parfois totalement opposés, parfois complémentaires, des courants qui se recoupent sur certains points pour ensuite diverger. Il s'agit d'y voir clair. C'est pourquoi il nous a paru

nécessaire, dans un souci de recalage, de distinguer dans tout cela ce qui est accessible de ce qui ne l'est pas, et de séparer le rêve de la réalité. Question de bon sens.

Au fil des propos ont alors émergé ici et là des faits qui nous paraissent essentiels et constituent autant de jalons capables de montrer la route pour aller de l'avant. Car nous ne saurions avoir une attitude figée face aux évolutions qui se dessinent. Pour bien reconnaître la route, il faut éviter aussi les amalgames et les interprétations à sens unique des faits. Question de sens de la mesure. Reconnaître la primauté de la dissuasion nucléaire n'a jamais signifié prôner le *tout ou rien* ou éliminer toute stratégie d'action ; repousser avec vigueur l'idée d'un retour aux guerres d'antan en Europe ne conduit pas à minimiser l'importance des forces classiques et leur aptitude à combattre sur le continent ou ailleurs, pas plus que souligner la complémentarité des armées ne peut masquer la spécificité – et l'importance – de chacune d'elles. Ces précautions étant admises, alors il devient sans doute possible de dégager des solutions concrètes. Mais soyons convaincus qu'en toutes hypothèses, qu'il y ait ou non évolution de notre stratégie et quel qu'en soit le sens, notre défense exige d'ores et déjà, et exigera encore demain que nous lui consacrons une part accrue de nos ressources. C'est aussi la condition pour vaincre... les illusions.

Août 1985 ♦

Le vent du large

Michel FORGET

| Général (CPN).

Les deux aspects de notre stratégie

Du fait de sa position géographique, notre pays est à la fois une puissance continentale et une puissance tournée vers le large. Un tel constat explique que, très tôt, la France soit devenue une puissance maritime, qu'elle ait pris possession de terres lointaines, dont les unes sont restées françaises, dont d'autres, un moment colonies, ont acquis leur indépendance tout en maintenant avec notre pays des relations privilégiées. Mais le double aspect de cette situation a pesé sur notre histoire et en explique certains aléas, tant il a été difficile de maintenir un équilibre satisfaisant entre les contraintes de notre défense en Europe et celles de nos problèmes d'outre-mer, entre les contraintes de notre stratégie continentale et celles de notre stratégie du « large ». L'équilibre a été rarement atteint. Le problème se pose encore aujourd'hui, mais de façon plus pressante.

En Europe, la dissuasion nucléaire s'impose à notre politique de défense à la fois par l'enjeu et la nature de la menace. Elle a et doit avoir la priorité, une priorité que nous avons eu l'occasion d'évoquer ici même ⁽¹⁾. Sans doute, nos forces nucléaires stratégiques doivent-elles répondre au principe de « suffisance », principe essentiel dont le rappel est pourtant, ici et là, bien souvent nécessaire. Sans doute, les forces classiques, terrestres, navales et aériennes, qui en constituent l'environnement doivent-elles être strictement adaptées à notre concept de dissuasion, évidence que les pesanteurs du passé et les fausses perspectives du retour à la guerre classique tendent parfois à masquer. Reconnaissons cependant que les circonstances nous imposent, au fil des ans, des efforts accrus pour affirmer la cohérence et l'efficacité de notre dispositif défensif. Aux problèmes nouveaux de la quatrième dimension s'ajoutent ceux que pose l'évolution qualitative des vecteurs et des ogives nucléaires, face au développement des défenses antiaériennes et antimissiles. Quant à nos forces classiques, elles doivent évoluer, elles aussi, pour tenir compte de la diversité des situations de crises auxquelles nous sommes susceptibles d'être confrontés.

Hors d'Europe, les motifs d'inquiétude ne sont pas moindres. L'instabilité s'affirme un peu partout, avec son cortège de crises, de conflits et de guerres. Les causes en sont multiples. De toute évidence, la compétition entre les deux Grands n'en est pas la moindre. Là où les intérêts vitaux de ces pays sont en cause, les stratégies nucléaires – de fait, des non-stratégies – conduisent à des situations de blocage, où il

n'est plus possible ni d'avancer, ni de reculer. C'est le « ghetto stratégique », un ghetto que connaissent bien Américains et Soviétiques, car ils s'y trouvent enfermés, et l'Europe avec eux. Au sein de ce ghetto, la lutte se poursuit bien sûr dans les domaines politique, économique, idéologique, technique et culturel, tandis qu'au plan militaire, les manœuvres d'intimidation battent leur plein. La récente crise des SS20 nous en a montré le véritable danger. Mais du même coup, affrontements armés et guerres se multiplient à l'extérieur, hors de ce vaste « champ clos », là où l'action militaire peut retrouver son rôle – à condition de ne pas sortir de certaines limites –, là où chaque camp, et notamment le camp soviétique, peut espérer asseoir sa propre hégémonie. Pour les Occidentaux, cela s'appelle la « stratégie indirecte » et pour les Soviétiques... la « coexistence pacifique » ! Simple question de langage. En toute hypothèse, notre pays est concerné : il est à la fois enjeu et acteur. Il est enjeu de par l'étendue de ses intérêts outre-mer : existence des Dom-Tom (départements et territoires d'outre-mer) mais aussi dépendance de l'extérieur à plus de 70 % pour notre ravitaillement en matières premières stratégiques. Il est acteur, de par le rôle qu'il s'est imposé dans le monde. Depuis les années soixante, période de la grande décolonisation, la France n'a pas en effet cessé d'affirmer, quel que soit le régime, sa volonté d'intervenir, militairement si nécessaire, à sa mesure et là où on le lui demande, pour lutter contre cette déstabilisation et œuvrer par là même au maintien de la paix.

Ainsi les deux grands volets de notre stratégie – en Europe et hors d'Europe – ont-ils pris simultanément une dimension nouvelle. Ils relèvent d'une politique ambitieuse, au moment même où les contraintes de tous ordres, techniques, technologiques et financières tendent à réduire l'éventail de nos moyens militaires et à aggraver le problème des choix. Situation difficile : raison de plus pour en analyser avec réalisme les données, notamment celles qui déterminent notre stratégie du « large » dont nous nous préoccupons ici. Cela passe par une analyse des menaces et des capacités requises en conséquence pour nos forces : présence militaire outre-mer et surtout intervention extérieure, dont l'expérience acquise nous permet de mieux cerner aujourd'hui les caractéristiques. Cela conduit ensuite à préciser les véritables dimensions de notre action extérieure et les conditions d'emploi de nos forces, d'où seront déduites les données essentielles de notre stratégie des moyens.

Menaces directes et politique de présence outre-mer

Au plan militaire, ce ne sont pas les menaces directes contre nos possessions extérieures et leurs espaces maritimes qui nous causent le plus de soucis. S'agissant de nos Dom-Tom, leur importance stratégique s'est pourtant singulièrement accrue depuis ces vingt dernières années. Les quatre principaux d'entre eux s'affirment désormais essentiels dans les quatre domaines clés de toute stratégie moderne, à savoir l'atome, l'espace, l'énergie et la science. L'atome avec Mururoa et nos possessions du Pacifique, l'espace avec Kourou et l'ensemble des terres françaises qui en constituent le large environnement, l'énergie avec la Réunion et nos îles de l'océan Indien, lesquelles offrent à

(1) « Vaincre... les illusions », Revue *Défense Nationale*, octobre 1985.

nos forces navales des facilités pour la surveillance d'une part majeure du trafic pétrolier, la science enfin avec les Terres australes, leurs ressources potentielles et leur site. De plus, le nouveau droit de la mer, avec la création de « zones économiques exclusives » jusqu'à deux cents nautiques des côtes, donne à l'ensemble de ces territoires une importance nouvelle. L'exploitation de quelque dix millions de kilomètres carrés d'espaces et de fonds marins nous est désormais offerte ⁽²⁾.

Malgré cela, et fort heureusement, les risques d'agressions directes contre nos possessions et leurs abords apparaissent aujourd'hui très limités. Ce sont bien davantage des problèmes intérieurs qui agitent ces territoires ; nous en savons quelque chose avec la Nouvelle-Calédonie. Mais dans notre monde instable, mieux vaut être vigilants et capables de parer à toute surprise, les crises surgissent en effet de façon inattendue. En un mot, il s'agit de ne pas nous mettre dans la situation des Britanniques aux Falklands en 1982. Ne rêvons donc pas à des modèles de forces conçus à partir de l'expérience vécue là-bas. Jamais les Britanniques n'auraient dû être placés dans la situation périlleuse qui fut la leur – et d'où ils se sont fort bien sortis, mais à quel prix ! – s'ils avaient maintenu aux Falklands un minimum de forces. Là est pour nous la vraie leçon de cette guerre !

Cette leçon justifie en tout cas notre politique de présence outre-mer, une politique basée sur le prépositionnement d'un minimum de forces permettant d'exercer la surveillance qui s'impose et ayant une capacité de réaction instantanée pour écarter le risque du « coup facile », en attendant l'arrivée, par voie des airs, des premiers renforts, si nécessaire. Ces forces de « souveraineté », terrestres surtout, doivent disposer en conséquence d'abord d'un aérodrome, avec son escale militaire prête à accueillir avions de transport et éventuellement avions d'armes pour les besoins opérationnels urgents, tandis que le port garde tout son intérêt, notamment pour les besoins de la logistique lourde. Le tryptique « camp militaire - aérodrome - port » est bien à la base de tout dispositif défensif de terres lointaines, léger et souple dont la réalité actuelle nous montre à la fois l'intérêt et la charge modeste au plan militaire. Quant aux nouvelles zones maritimes dont nous avons la charge jusqu'à deux cents nautiques au large des côtes, elles posent surtout des problèmes d'ordre économique. Il s'agit de savoir si nous avons la volonté de tirer parti des avantages ainsi offerts par une politique adaptée, tant au plan maritime (pêche) qu'industriel (extraction de minerais). Militairement, ces zones imposent, il est vrai, à la marine nationale des charges nouvelles de surveillance aéromaritime, qui s'apparentent bien davantage à de simples actions de « police » qu'à de véritables opérations. Elles requièrent des navires dont l'intérêt du nombre l'emporte sur celui de leur tonnage. Il semblerait à ce propos que le vent du large et celui de l'histoire divergent quelque peu, dans la mesure où l'avenir nous promettrait d'un côté des gros tonnages et de l'autre un nombre plus restreint de navires... À cette réserve près, la surveillance des zones économiques exclusives, ajoutée aux contraintes modestes du prépositionnement de nos forces outre-mer ne saurait dépasser les capacités d'un pays comme le nôtre.

(2) « Le nouveau droit de la mer », *Revue Défense Nationale* n° 461, janvier 1986.

Le vent du large nous pousse ainsi vers des rivages lointains, mais avec une force modérée et sans risques majeurs pour nous.

Menaces indirectes et intervention extérieure

Beaucoup plus préoccupantes sont les menaces qui pèsent de façon indirecte sur nos intérêts extérieurs. Il faut entendre par là les retombées des crises et des conflits qui se déroulent çà et là dans le monde. De telles crises peuvent être dangereuses pour nos communications maritimes, comme l'ont montré l'affaire de Suez en 1956, la guerre du Kippour en 1973 et l'alerte d'Ormuz de 1982. Des trublions, interprétant de façon abusive les nouveaux droits de la mer sont également susceptibles de perturber le trafic au large de leurs côtes. Crises et guerres peuvent mettre en cause la sécurité de ces pays d'outre-mer qui comptent sur nous pour défendre leur indépendance. Elles peuvent enfin porter atteinte, ici et là, à la sécurité de nos ressortissants et même, par escalade, mettre en péril la sécurité de notre propre pays. L'affaire de Cuba en 1961, la guerre du Kippour et, d'une façon plus générale, ce qui se passe au Moyen-Orient en sont les exemples les plus marquants. Ainsi les menaces indirectes donnent-elles à notre stratégie d'action extérieure toute sa mesure. Elles expliquent en particulier toute l'importance qu'il convient de donner aux capacités d'intervention rapide de nos forces.

Au fait, de quoi s'agit-il ? D'intervention, d'action ou d'assistance ? Pour la petite histoire, rappelons que le vocabulaire n'a pas cessé d'évoluer au gré des sensibilités politiques dominantes de notre pays. Dès les années 1960, notre dispositif militaire se resserrait sur la métropole. Tenant compte à la fois des liens établis avec nos anciennes possessions et de la fragilité des États nouvellement créés, le pouvoir politique posait les principes de notre stratégie militaire à l'extérieur. Il s'agissait à l'époque de « stratégie d'intervention ». L'expression était claire, guerrière, directe. Trop sans doute, car en 1975, elle disparaissait du vocabulaire pour faire place à l'« action extérieure ». C'était peut-être moins provocateur. Sans que rien ne soit modifié aux dispositions arrêtées jusque-là, la nouvelle terminologie avait le mérite de laisser deviner la diversité des conditions d'engagement. En 1981, nouveau changement : l'action extérieure faisait place à la notion plus « pacifique » d'assistance – ou d'action et d'assistance – rapide. Finalement, l'assistance disparaissait à son tour. On en restait à « l'action rapide ». La « force d'action rapide » faisait alors son entrée remarquée dans notre histoire militaire : cinq divisions, près de cinquante mille hommes ! De quoi faire rêver les non-initiés ! Les Dardanelles, Normandie et Provence 1944... ! Et le vent du large de souffler en tempête ! Pourtant, l'homme averti sait bien que la Force d'action rapide (FAR) – structure spécifique des seules forces terrestres – a de multiples missions, dont le cadre est nécessairement interarmées, et que l'ampleur de ses effectifs ne trouve sa justification que dans les hypothèses de son éventuel emploi en Europe. Intervention, action extérieure, action rapide... Subtilités de la langue française dont les nuances permettent finalement de donner à la continuité l'apparence du changement ! Mais il est temps d'évoquer le concept de ce qu'il faut bien appeler « l'intervention extérieure », afin de mieux cerner la réalité des choses.

L'intervention militaire extérieure présente différents aspects, dont l'assistance militaire technique et les ventes d'armes en sont des exemples. Mais nous nous arrêterons sur l'aspect le plus grave, le plus difficile, le plus contesté aussi, à savoir l'intervention armée, avec des forces combattantes destinées à rétablir dans tel ou tel pays, le plus souvent à côté d'autres forces locales, une situation un moment compromise ou en voie de l'être. Notre concept d'intervention a été défini dès 1964, après notre repli d'Afrique. Dès cette époque, il était évident que si nous devions intervenir à l'extérieur, nous ne pourrions le faire qu'avec des moyens stationnés, pour l'essentiel, en métropole. Ces moyens, il faudrait les acheminer sur des milliers de kilomètres. Les hypothèses envisagées étaient celles de crises brutales, sans préavis, des crises localisées, pas nécessairement dangereuses au début mais toujours susceptibles de le devenir par escalade. Dans ces conditions, nos forces devaient avoir la capacité d'intervenir, loin certes, mais surtout très vite, pour des actions en principe brèves, vigoureuses si nécessaire et conduites avec des moyens relativement limités. C'était en quelque sorte le concept du « coup de poing ». Les armées furent alors organisées dans ce sens. Dans chaque armée, dans la gendarmerie et dans chacun des grands services, furent répertoriés un certain nombre d'unités ou d'éléments d'unités – les « cellules d'intervention » – susceptibles d'être retenus, en tout ou partie, pour constituer rapidement une force interarmées adaptée à la réalité de la situation. Très souple, modulaire, essentiellement interarmées, un tel système est encore aujourd'hui en vigueur, au moins dans ses grandes lignes. Il est d'ailleurs adapté aussi bien aux interventions extérieures qu'au renforcement de nos éléments stationnés sur nos territoires d'outre-mer.

Concept d'intervention extérieure et expérience

Gabon en 1964, Tchad en 1969, Mauritanie en 1977, Tchad, Kolwezi, Liban (*Finul*) en 1978, République centrafricaine en 1979, Liban de nouveau et Ormuz en 1982 et de nouveau le Tchad en 1983 ⁽³⁾... Notre concept d'intervention extérieure et l'organisation qui lui est rattachée ont été mis à rude épreuve au cours de ces vingt dernières années. Encore n'ont été évoquées que les principales interventions ! Il s'agit en tout cas de mettre en évidence ici tout ce qui permet de mieux en définir les contours et les limites.

Dans l'ensemble, le concept des années 1960 s'est révélé parfaitement adapté. Des forces limitées en volume : quelques milliers d'hommes en général, quelques centaines même dans certains cas, comme au Gabon et en Mauritanie ; des délais de réaction et des préavis très courts ; des mises en place très rapides ; des actions parfois violentes, mais sporadiques et de courte durée ; des interventions enfin qui ont toujours eu un caractère interarmées fortement marqué. Certes, certaines illusions sur la nature des opérations et la qualité des moyens à mettre en œuvre, illusions nées d'une sous-estimation initiale des adversaires potentiels, ont été rapidement dissipées. Face aux armements que possède aujourd'hui le moindre rebelle dans la plus reculée des savanes, il faut disposer de capacités de feu, et de moyens à la hauteur des circonstances.

(3) Cet article a été rédigé avant les événements les plus récents de 1986.

Mais en toute hypothèse, nous sommes bien loin de ces corps expéditionnaires dont les guerres passées nous ont laissé le souvenir. La qualité des unités et des moyens prime sans conteste le volume même des forces. Cette constatation est d'autant plus importante que nos interventions extérieures relèvent de la façon la plus catégorique d'une stratégie d'action. La dissuasion ne saurait en effet être évoquée à tout bout de champ. La dissuasion nucléaire, elle, a une réalité parce qu'elle rend irrationnel tout projet d'attaque décisive de l'adversaire. Ce caractère d'irrationnalité n'intervient pas dans les situations de crises, là où ne s'exerce pas le chantage nucléaire et tant qu'il ne peut s'exercer. Dans un tel contexte, si la politique de la « canonnière » n'émeut plus personne – et depuis longtemps – les démonstrations de forces et autres gesticulations, quelle qu'en soit la nature, atteignent rapidement leur limite. La lutte armée n'a aucun caractère irrationnel ; elle est susceptible de se déclencher à tout moment. Alors, la rafale de 30 millimètres bien placée – c'est un aviateur qui parle ⁽⁴⁾ – peut être un moyen de persuasion plus efficace que la plus subtile des manœuvres dites « dissuasives » reposant sur le dogme du non-emploi quasi systématique de la force. Un tel dogme a beaucoup de chances d'être interprété par l'adversaire, au mieux comme de l'hésitation, et au pire comme de la faiblesse. Dure réalité mais réalité quand même ! Elle souligne en tout cas le niveau opérationnel – et logistique – de nos forces ainsi que leur aptitude à un engagement immédiat.

Là n'est cependant pas l'enseignement le plus important tiré de notre expérience. Celle-ci nous a montré que si les engagements sont de courte durée, les crises, elles, se prolongent le plus souvent dans le temps, avec des hauts et des bas, des périodes de latence et des poussées de fièvre. Efforts, renforts, départs et retours des unités se succèdent. À part le Gabon, Kolwezi, et, dans une certaine mesure, la Mauritanie, une fois le « coup de poing » donné, il a été nécessaire de s'armer de patience et de prolonger l'attente... Une fois de plus, ce n'est pas le volume des forces qui est en cause mais leur mobilité, leurs structures et leurs capacités logistiques. S'il y a d'ailleurs une limite à nos interventions, c'est bien à cette notion de durée qu'elle doit être rattachée. Le rôle de la FAR apparaît mieux, alors, dans un tel contexte : « réservoir d'unités (terrestres) disponibles et puissantes, sans espace prédéterminé, libre de tout rôle spécifique ⁽⁵⁾ », la force d'action rapide, dont les effectifs seraient disproportionnés s'ils ne devaient répondre qu'aux seuls besoins outre-mer, donne à l'Armée de terre des capacités de choix plus larges pour désigner les « cellules » d'intervention, tout en regroupant les unités « professionnalisées ». Choix pour les unités de combat sans doute, mais aussi et surtout pour les unités d'appui et de soutien. Les leçons de Manta sont, sur ce point, particulièrement intéressantes.

Dans le même ordre d'idées, les contraintes des transits et ces mêmes besoins logistiques ont souligné l'intérêt de disposer, ici et là, de « points d'appui » dans le monde, en plus, bien sûr, de nos propres territoires. Faiblement armés en temps normal, ils offrent des structures d'accueil facilitant les escales, permettant d'entreposer certains matériels et armements, voire même de prépositionner des unités opérationnelles,

(4) Le canon de 30 millimètres est l'armement standard de base des avions de combat français.

(5) Charles Hernu, 14 septembre 1984.

terrestres, aériennes ou navales. On y retrouve le tryptique « camp militaire - aérodrome - port », comme dans nos Dom-Tom. Cependant, l'existence de ces points d'appui, comme ceux dont nous disposons actuellement en Afrique ⁽⁶⁾ n'a pas de caractère définitif. Le maintien, hautement souhaitable, de telles facilités relève évidemment de l'action politique et diplomatique, mais il ne saurait être garanti ; les pays étrangers concernés peuvent remettre en cause à tout moment les avantages consentis ou en limiter la portée. Cela signifie que nous devons être à même de nous passer de ces points d'appui, aussi intéressants soient-ils, et que nous ne saurions bâtir notre concept d'intervention à partir de l'hypothèse, fragile, de leur existence.

Tout cela nous amène à évaluer de façon plus précise les dimensions de notre stratégie d'action extérieure.

Dimensions de notre action extérieure

Trois constatations s'imposent dans l'analyse des situations conflictuelles auxquelles nous sommes susceptibles d'être confrontés à l'extérieur. D'abord, il s'agit essentiellement de situations de crises, et non de guerres. Nous en avons déduit les caractéristiques des forces à mettre en œuvre, des forces de qualité mais d'un volume dans l'ensemble modeste, qu'il s'agisse des forces de présence, de souveraineté ou d'intervention. En toute hypothèse, nous ne préparons pas une nouvelle guerre du Pacifique, pas plus que des opérations majeures mettant en œuvre des corps expéditionnaires imposants. Les conflits armés sont aujourd'hui des conflits « limités », limités dans l'espace, et dans la nature des armements, risques d'escalade et d'apocalypse nucléaire obligent... Cela est vrai sur terre, sur mer et dans les airs.

Ensuite, notre pays ne saurait jouer au gendarme du monde, pas plus qu'à celui de tel ou tel continent. S'il intervient, c'est pour défendre ses propres terres, et aussi, sur leur demande, celles d'États menacés ; pas n'importe quels États ; ceux avec qui nous avons des attaches particulières, politiques, historiques ou culturelles : des pays d'Afrique, et plus précisément d'Afrique francophone, certains pays du Moyen-Orient aussi. En un mot, nous intervenons là où nous sommes les mieux placés pour le faire, politiquement et techniquement. D'ailleurs, c'est bien avec de tels pays que la France a conclu un certain nombre d'accords de défense, dont l'existence traduit dans les faits notre communauté d'intérêts. S'agissant de l'Afrique, il se trouve de plus qu'elle est aujourd'hui menacée de l'extérieur : elle l'est du fait de la poussée soviétique dans l'océan Indien, amorcée puis soulignée par les événements du Vietnam, de l'Afghanistan et du Moyen-Orient. La situation au Mozambique, en Angola, en Éthiopie et au Yémen en sont la preuve irréfutable. Ces pays sont en effet susceptibles d'offrir à l'URSS, en cas de crise majeure, des bases menaçant directement ou indirectement la voie maritime, essentielle pour nous et pour l'Europe, qui rejoint le golfe Persique à l'Europe *via* Le Cap ou Suez. Notre rôle sur le continent africain, même limité à un nombre réduit de pays dont nous nous efforçons de préserver la stabilité, rejoint alors

(6) L'effectif total de nos forces sur ces points d'appui est modeste : en temps normal, de l'ordre de 7 500 hommes dont 5 500 pour Djibouti.

des préoccupations stratégiques de première grandeur, pour nous-mêmes et pour l'Europe.

Enfin, pour garder une vue réaliste des problèmes, il faut rappeler que la France n'est pas seule dans le monde. Si des crises particulièrement graves éclataient, mettant en cause certains de nos intérêts essentiels – au Moyen-Orient par exemple – notre intervention ne serait sans doute pas isolée ; nos forces auraient toute chance de se joindre à celles d'autres pays. C'est un peu ce qui s'est passé au Liban, à une échelle il est vrai fort modeste, sans parler du cas très particulier de notre participation à la *Finul*.

Ainsi ont été précisées les données de notre stratégie d'action extérieure, dont la dimension est certes mondiale mais dont les pôles se situent dans des zones bien précises – Afrique francophone et Moyen-Orient notamment –, une stratégie dont la complémentarité avec celle d'autres pays amis ou alliés doit également être prise en compte.

Action extérieure : emploi des forces et qualité des moyens

Ces considérations nous amènent à dégager quelques idées sur les conditions d'emploi des forces et sur les qualités dont celles-ci doivent faire preuve. La dimension de notre action extérieure, même ramenée à sa juste valeur, impose à nos armées des tâches multiples, différenciées et largement réparties dans le monde. Pour faire face à la diversité de leurs missions avec des moyens nécessairement limités, nos forces doivent posséder au plus haut degré les qualités de mobilité stratégique et de polyvalence.

Qu'est-ce que la mobilité stratégique sinon cette capacité des forces d'intervenir, de se concentrer, d'être appuyées et soutenues, rapidement et loin, sur des théâtres successifs différents ? Jusqu'à un passé récent, elle était la qualité des seules forces navales. En cas d'intervention, celles-ci débarquaient dans un port ou sur un littoral les troupes, lesquelles s'enfonçaient ensuite dans les terres, là où leur mission l'imposait. Les forces navales ont toujours cette qualité dont elles tirent elles-mêmes profit et dont elles peuvent faire bénéficier les autres, compte tenu notamment de leur autonomie logistique. Mais la mobilité stratégique est désormais également la qualité première des forces aériennes. Celles-ci ont, dans ce domaine, leurs capacités propres ; elles lui donnent une nouvelle dimension. Elles apportent d'abord la « vitesse », fondamentale dans le contexte des crises actuelles, où la rapidité d'intervention est essentielle. Elles offrent aussi la possibilité d'aller partout, et même au cœur de continents, là où nous sommes intervenus cinq fois sur six en moins de dix ans. Rien ne se fait désormais sans faire appel d'abord à ces forces aériennes, celles qui, basées à terre, peuvent relier d'une traite, en quelques heures, un continent à un autre. Ainsi tout aérodrome, qu'il s'agisse d'un des nôtres ou de ceux mis à notre disposition par des pays amis, constitue un véritable porte-avions dont l'existence doit entrer en ligne de compte pour évaluer nos capacités et nos besoins. De tels aérodromes sont nécessaires, en toute hypothèse, pour les appareils de transport et les ravitailleurs. Il y en aura toujours et partout, dès lors que notre pays ne part pas à la conquête de continents mais intervient au profit des seuls pays qui sollicitent notre aide.

Le bouleversement ainsi apporté par les forces aériennes est récent. Il a été nécessaire d'attendre en effet que la technique soit au rendez-vous... et que les esprits fassent leur mutation ! Pour le transport aérien, il a fallu attendre que les appareils soient capables d'opérer à l'échelle intercontinentale avec des charges utiles significatives : le rendez-vous date des années soixante. Notre propre transport aérien militaire l'a d'ailleurs quelque peu raté, compensant alors la faiblesse de ses capacités à longue distance par un taux accru d'utilisation des matériels... et des équipages, et par l'appel, dans certains cas, à l'aviation civile.

Quant à l'aviation de combat, sa mobilité stratégique s'est affirmée à partir du moment où elle a maîtrisé la technique du ravitaillement en vol, c'est-à-dire au cours des années 1960 pour nos unités aériennes stratégiques, et à partir des années 1970 pour les unités tactiques. Aujourd'hui, l'aviation de combat, dont la mobilité stratégique est désormais homogène avec celle du transport, est en mesure de déployer des unités à des milliers de kilomètres, en quelques heures, pouvant ainsi assurer instantanément la couverture et l'appui des éléments terrestres, ou agir par elles-mêmes, de façon indépendante.

La mobilité stratégique permet de tirer tout le parti de la « polyvalence » des forces, c'est-à-dire de leur aptitude à être engagées sur des théâtres différents, en Europe et hors d'Europe par exemple ; possibilité dont nous devons mesurer l'importance, au moment où nos moyens nous sont comptés, et le resteront. Plus ceux-ci sont en effet comptés, plus il importe de pouvoir les concentrer, là où la situation l'exige, puis de les basculer rapidement d'un théâtre à l'autre, en fonction des besoins.

Les forces navales sont, par nature, polyvalentes. Leur autonomie logistique, leurs capacités opérationnelles, le prestige de leur présence, sont des atouts indéniables, même si leur action est inséparable des théâtres maritimes... « Lapalissade » qui a tout de même son importance ! Les forces aériennes sont également polyvalentes ; elles le sont devenues récemment, grâce à la technique, dans les conditions précédemment rappelées ; elles le sont devenues aussi par nécessité opérationnelle, compte tenu de l'homogénéité de plus en plus marquée des systèmes défensifs, en Europe et outre-mer. Ce sont alors les mêmes appareils de transport qui opèrent aussi bien en métropole, en Allemagne, dans nos Dom-Tom ou dans tel ou tel pays d'Afrique, là où il y a besoin d'aide opérationnelle, logistique, voire humanitaire. Ce sont désormais les mêmes appareils de combat – là est la nouveauté – qui surveillent de façon permanente notre espace aérien, assurent la couverture de telle ou telle opération outre-mer. Ce sont les mêmes qui s'entraînent aux actions offensives en Europe, appuient nos forces extérieures, et même assurent à tour de rôle, depuis maintenant près de dix ans, une présence permanente française sur certains aérodromes d'Afrique... Une permanence que l'on pourrait d'ailleurs juger excessive, dans la mesure où quelques heures suffisent pour mettre en place, au moment opportun, depuis la métropole, les moyens aériens nécessaires. Comme quoi, il est parfois difficile de s'arracher à des habitudes qui remontent à l'époque des bataillons d'Afrique.

Pour l'Armée de terre, le problème de la polyvalence se pose en termes différents. Il ne concerne pas toutes les unités. Néanmoins, nous n'avons pas trop de forces

terrestres pour ne pas tirer parti de celles qui peuvent être utilisées aussi bien hors d'Europe qu'en Europe même. C'est une question, pour elles, de structure et d'organisation. Dès 1974, un effort était entrepris dans ce sens ; il s'est poursuivi récemment par la création de la FAR, dont on connaît l'éventail des missions et des cadres d'action. Mais en toute hypothèse, tout repose *in fine* sur la mobilité et la polyvalence des deux autres forces, navales et aériennes, qualités dont profitent les unités terrestres susceptibles d'intervenir à l'extérieur.

*

**

Ainsi peut-on mieux cerner la dimension de notre stratégie d'action extérieure et les besoins militaires qui en découlent. Les missions de présence outre-mer de nos forces requièrent, nous l'avons vu, des moyens modestes en nombre, au moins pour les Armées de terre et de l'air. Elles exigent des moyens navals dont le nombre entre en ligne de compte mais dont une partie peut s'accommoder de performances opérationnelles également modestes ; elles ne sauraient en conséquence représenter une charge excessive pour nos armées.

Mais en toute hypothèse, les moyens mis en œuvre doivent pouvoir être rapidement renforcés. Que ce soit pour répondre à un tel besoin ou pour faire face à des situations de crises dans le monde, nous sommes ainsi ramenés au problème essentiel, celui de nos capacités d'intervention, c'est-à-dire celui de la mobilité stratégique de nos forces. Un tel problème ne saurait lui non plus être surestimé, dans la mesure où nous ne dispersons pas nos efforts, grâce à une définition rigoureuse de nos zones d'action préférentielles, dans la mesure aussi où nous tirons parti de la polyvalence de nos forces, en nous appuyant précisément sur leur mobilité.

C'est bien là où apparaît le rôle de premier plan que jouent désormais les forces aériennes, dont la complémentarité avec les autres forces, et notamment les forces navales, est une évidence, mais dont les capacités spécifiques doivent être sérieusement prises en compte dans notre stratégie des moyens. Si nous avons insisté quelque peu ici sur de telles capacités, ce n'est pas par corporatisme, c'est bien parce que celles-ci sont nouvelles et qu'elles sont encore le plus souvent mal perçues, sinon passées sous silence. Et il ne saurait être question de laisser dans l'ombre ce qui est la réalité d'aujourd'hui, car le débat s'en trouverait dangereusement faussé. C'est la condition aussi pour définir une stratégie des moyens cohérente, capable de répondre aux exigences de notre action extérieure. C'est la condition pour que la « stratégie du large », indispensable à un pays comme le nôtre, reste à notre portée.

Alors oui au « vent du large », dans la mesure où nous savons en maîtriser la force pour maintenir le bon cap !

Février 1986 ♦

L'Europe, le piège et le sursaut

Michel FORGET

| Général (CPN).

Les événements se précipitent. À Reykjavik, en décembre dernier, les Européens se sont rendus compte qu'ils pouvaient faire les frais de négociations dont ils seraient absents. Beaucoup pensaient alors qu'ils disposeraient de délais pour réagir avant que les discussions ne reprennent au niveau des deux Grands. Or, à peine était-il rentré d'Islande que M. Gorbatchev faisait, le 28 février dernier, de nouvelles et spectaculaires propositions sur le retrait d'Europe des forces nucléaires intermédiaires. Quatre jours plus tard, les États-Unis répondaient en présentant un plan qui allait dans le même sens. L'Europe se trouvait brusquement propulsée sur l'avant-scène des négociations, où elle apparaissait beaucoup plus comme enjeu que comme acteur, pour une pièce dont personne ne peut aujourd'hui discerner le véritable dénouement.

La pilule est amère, même si, ici et là, on essaie de faire bonne figure. La nécessité de resserrer les rangs et de relancer la concertation sur les problèmes de sécurité en Europe apparaît plus pressante. Réaction salutaire, à condition de nous mettre d'accord sur une position commune, alors que les événements en cause sont interprétés de façon fort différente, suscitant les plus grandes craintes chez les uns et l'espoir chez les autres.

C'est le moment de dénoncer le piège qui nous est tendu en Europe et d'avoir une vision claire de la menace qui pèse sur nous. C'est le moment de surmonter nos divergences doctrinales et, à partir d'une même vision de notre destin, de dégager les éléments d'une stratégie commune répondant aux exigences de notre sécurité.

Le piège

Il faut d'abord rappeler le piège que nous tendent en effet les Soviétiques en Europe, à savoir nous faire renoncer à la seule arme qu'ils redoutent, l'arme nucléaire. Les Soviétiques s'y prennent pour cela de diverses manières, en agissant tantôt auprès de nos alliés d'outre-Atlantique, tantôt directement sur nous-mêmes. Ce n'est pas un hasard si, en 1962, Khrouchtchev a monnayé le retrait de ses missiles de Cuba par le démantèlement des fusées Jupiter implantées en Turquie, ouvrant ainsi une brèche dans le couplage entre les deux rives de l'Atlantique. Il n'est pas étonnant non plus que M. Gorbatchev renonce aujourd'hui à établir tout lien entre les discussions sur les FNI (Forces nucléaires à portée intermédiaire) et celles relatives à l'Initiative de défense stratégique (IDS), à partir du moment où le désarmement nucléaire pourrait être

amorcé... en Europe d'abord. Quant aux pressions sur nous-mêmes, elles s'exercent de façon fort variée. Aux manœuvres d'intimidation s'ajoutent les tentatives de séduction pour un but qui, lui, n'a pas changé.

L'intimidation, nous avons pu un moment en déceler la réalité dans la doctrine même d'emploi des forces soviétiques. C'était la doctrine Sokolovski, celle des années 1960, résolument offensive où les frappes nucléaires succédaient aux frappes nucléaires, exploitées à un train d'enfer et permettant d'atteindre Brest en six jours. Caricature ? Dans une certaine mesure, sans doute, car les dirigeants soviétiques ont suffisamment le sens des responsabilités pour ne pas se lancer les yeux fermés dans une telle aventure. Mais manœuvre évidente pour peser sur la volonté de défense de ceux qui étaient visés. Caricature en tout cas difficile à ne pas prendre au sérieux dès lors que les forces soviétiques s'étaient dotées – et sont encore dotées – de tous les moyens leur permettant de faire ce que disait Sokolovski... L'intimidation, elle transparait d'évidence dans cette accumulation énorme de forces de l'autre côté du rideau de fer, forces abondamment pourvues d'armes de toutes natures, classiques, chimiques et nucléaires. L'affaire des SS20 nous a montré d'ailleurs quels pouvaient en être les effets. Lorsque l'Europe s'est réveillée, à la fin des années 1970, avec plusieurs centaines de missiles braqués sur le dispositif de l'Otan, ce fut une belle frayeur, et le début de l'« euro-pessimisme ». Certes, les Européens se sont bien ressaisis. Ils ont même réussi à rétablir le couplage stratégique mis à mal en 1962, en acceptant le déploiement des super-Pershing et des missiles de croisière américains sur leur sol. Mais par-delà cet effet de boomerang inattendu que les Soviétiques s'efforcent précisément d'effacer aujourd'hui avec la bénédiction du plus grand nombre, il y a de beaux restes : développement de puissants mouvements pacifistes et antinucléaires dans plusieurs pays d'Europe, notamment en République fédérale d'Allemagne (RFA) et dans les pays du *Benelux*, mouvements dont l'importance politique ne peut être niée.

Quant aux manœuvres de séduction, elles sont d'actualité : nouveau « *look* » des dirigeants soviétiques, nouveau style, nouvelle forme du discours où les propositions de désarmement ont l'ampleur que l'on sait... Bien sûr, s'agissant du retrait des armes nucléaires d'Europe, la séduction n'est pas évidente pour tout le monde. Beaucoup se rassurent cependant ou cherchent à nous rassurer en rappelant que nos armes nucléaires – françaises et britanniques – ne sont pas aujourd'hui prises en considération dans le dialogue qui s'amorce. Ainsi, nous ne serions pas concernés. Non seulement de tels propos ont des relents de cet isolationnisme hexagonal qui fut il y a un quart de siècle la caricature de notre politique, non seulement ils font abstraction des ondes de choc que les perspectives de retrait des euromissiles sont susceptibles de déclencher en RFA, mais encore masquent-ils la réalité. Nul ne peut contester en effet que la mise à l'écart des forces nucléaires françaises et britanniques, dans les conversations actuelles, n'est que provisoire. Le vice-ministre des Affaires étrangères de l'URSS, M. Vorontsov, l'a même clairement affirmé le 6 mars dernier lors de son passage à Paris ⁽¹⁾. Ainsi devrions-nous nous attendre à ce que, dans la phase ultérieure des

(1) « Les forces stratégiques françaises et britanniques... n'entreraient pas dans la négociation d'une réduction de 50 % des forces stratégiques soviétiques et américaines... En revanche, elles ne sauraient rester à l'écart de la deuxième phase de cette négociation visant à l'élimination totale des forces nucléaires en Europe ».

négociations, une formidable pression s'exerçât sur nos deux pays pour que nous nous pliions aux exigences énoncées il n'y a pas si longtemps encore par M. Gorbatchev lui-même. Certes, formidable pression ne signifie pas renoncement, à condition que ne s'ajoute pas aux pressions extérieures, russes... et américaines, celle de nos propres opinions publiques, vulnérables aux effets trompeurs des manœuvres en cours et enjeu essentiel dans la compétition. Les opinions publiques ! Les nôtres, et pas celles d'en face, soigneusement isolées encore dans un monde hermétique.

Mais il y a plus grave. C'est ainsi que depuis le début des années 1980, les Soviétiques cherchent à nous séduire en jouant sur leur « no first use », qu'ils nous susurrent ici et là, un « no first use » discret et ambigu mais assorti d'une menace, elle, sans équivoque, celle d'un châtimeffrayable – on revient brutalement à Sokolovski – si nous, Européens, osons avoir recours en premier à l'atome au cas où nos défenses seraient forcées. Nombreux sont ceux qui, chez nous comme ailleurs, tombent dans le panneau. Et de repousser au fin fond de l'arrière-scène l'arme nucléaire ; et de laisser entendre que la guerre classique redevient non seulement possible, mais suffisante pour contenir les forces que l'on sait. Ceux-là oublient bien sûr de rappeler que si les Soviétiques ont dans leurs soutes de quoi conduire des combats de longue durée, nous Européens, n'avons de quoi tenir que quelques jours. Nous engager sur cette voie, c'est nous placer sur le terrain qui est celui de l'adversaire, là où il est sûr de l'emporter sans risque majeur pour lui-même.

La stratégie

Il s'agit de déjouer le piège ainsi tendu, ce piège qui ouvre la voie à la dénucléarisation puis à la neutralisation de l'Europe, c'est-à-dire, pour nous, au renoncement. Les Soviétiques doivent savoir que s'ils se lançaient dans une aventure militaire en Europe, ils prendraient, eux les premiers, le risque de la catastrophe nucléaire. Ils doivent savoir qu'il n'y a pas d'alternative pour nous Européens, et que l'arme nucléaire est et restera à la base de nos concepts de défense en Europe. Cela met en évidence à la fois l'importance du couplage entre les États-Unis et nous-mêmes, celle de la stratégie nucléaire de la Grande-Bretagne, celle enfin de la stratégie française. Entre nous et l'adversaire potentiel, la dissymétrie est trop forte pour que nous puissions en effet renoncer aux armes nucléaires, dissymétrie dans tous les domaines, qu'il s'agisse du rapport des forces, en quantité et souvent en qualité, qu'il s'agisse des espaces de manœuvre dont ces forces disposent, de leurs capacités logistiques et même de leurs structures. Pour tout arranger, l'adversaire a l'initiative des crises, choix du moment, du lieu et du mode d'action.

Un tel propos ne signifie pas que notre défense repose uniquement sur l'atome. Une menace de riposte nucléaire suppose en effet, pour être crédible, que l'on se trouve non seulement face à une menace d'une exceptionnelle gravité, mais encore face à une menace reconnue sans ambiguïté comme telle. Or, dans une crise, l'adversaire peut parfaitement agir sans que l'ampleur de son projet n'apparaisse d'emblée. C'est pourquoi nous devons être en mesure de le contraindre à révéler son véritable but stratégique, tout en déjouant ses éventuelles manœuvres de simple intimidation. C'est là

où apparaît le rôle des forces classiques – terrestres, navales et aériennes –, sans lesquelles la dissuasion serait aisément contournée. C'est dire leur importance. Encore faut-il que leur concept d'emploi, que leur style et leurs capacités soient adaptés aux contraintes spécifiques de la situation, celle du « faible au fort » qui est manifestement la nôtre. Puisque nous n'avons ni recul, ni supériorité, ni délais, il nous faut concevoir des forces classiques capables, en cas de crise et quelle qu'en soit la nature, de réagir immédiatement et fort, afin de « dramatiser » d'emblée la situation et de ne laisser aucun doute à l'adversaire sur notre résolution, c'est-à-dire sur les risques qu'il prend. Il s'agit de montrer les dents et de sortir les griffes tout de suite, avec un esprit et un style d'opérations qui ne peuvent être que résolument offensifs, un style où la mobilité, la recherche de l'effet de choc, les capacités offensives et la vitesse sont des facteurs déterminants.

En toute hypothèse, le couplage entre l'engagement des forces classiques et la menace nucléaire doit rester étroit et permanent. Les choses doivent aller vite.

Du même coup se dégagent les principaux axes des efforts à mener ensemble pour adapter l'environnement des différents systèmes d'armes et les structures des forces aux exigences d'une telle stratégie.

Si nous voulons réagir vite et fort, nous devons nous doter *des moyens de surveillance et d'observation* nécessaires pour nous donner une vue suffisamment large de la situation et nous permettre de prendre à temps les mesures qui s'imposent. Cela concerne notamment les moyens spatiaux, domaine où il y a matière à concertation entre pays européens, domaine dont les multiples aspects facilitent en outre la coopération entre États, comme le soulignait ici même le général Jean Fleury dans l'un de ses articles ⁽²⁾.

Réagir vite et fort nous conduit aussi à accorder une attention toute particulière à *la sûreté de nos forces*, classiques et nucléaires, afin de nous mettre à l'abri du coup facile capable de paralyser, ne serait-ce que momentanément, nos centres de décision et les points nodaux de nos dispositifs. Les performances techniques des armes modernes confèrent à une telle menace son caractère d'actualité. La sûreté de nos dispositifs dépend plus que jamais, dans ces conditions, de l'amélioration de la posture opérationnelle des forces, problème fondamental, mais peu spectaculaire et qui, en conséquence, ne soulève pas en général l'enthousiasme des foules... Il s'agit du durcissement et de l'enfouissement de ce qui peut l'être ; il s'agit de la protection NBC (Nucléaire, Biologique, Chimique) et de la défense ponctuelle des infrastructures et des forces ; il s'agit enfin de la mobilité même des unités, dont le déploiement doit pouvoir être modifié en permanence afin que l'adversaire ne puisse à aucun moment en obtenir une image figée. Il y a là de quoi discuter sérieusement entre nous, de quoi élaborer une doctrine commune et cohérente.

Réagir vite et fort, quelle que soit la nature de la crise, impose enfin que les *structures de nos forces* soient suffisamment *souples* pour faire face à la diversité des menaces qui pèsent sur nous. L'hypothèse du déboulé massif des forces du Pacte de

(2) « Armées, espace et Europe », *Revue Défense Nationale* n° 474, mars 1987.

Varsovie, à laquelle on pense le plus souvent, n'est sans doute pas aujourd'hui la plus probable, ce qui ne doit pas nous empêcher d'en tenir compte. Mais d'autres hypothèses sont à prendre en considération, celles notamment de crises « localisées », en Europe même ou sur ses abords immédiats, crises visant à déstabiliser tel pays ou telle région de notre continent et à porter atteinte à la cohésion de l'ensemble. Pour cela, nous devons disposer de structures spécifiques, inexistantes aujourd'hui dans l'Alliance, que ce soit au niveau politique ou à celui des forces. Pour ce qui concerne ces dernières, nous devons être en mesure de projeter – vite et, si nécessaire, loin – des éléments d'intervention significatifs, capables de bloquer immédiatement toute crise du genre. Notre propre force d'action rapide répond, dans une certaine mesure, à un tel souci. L'hypothèse de crise localisée est même la seule qui nous paraisse réaliste pour l'engagement d'une telle force en Europe. Exemple à suivre sans doute, à condition bien sûr d'affirmer le caractère essentiellement interarmées de toute intervention de ce style, dont la dominante peut être terrestre, aérienne ou navale selon la nature du théâtre envisagé.

Les divergences

Tout cela est facile à dire, mais beaucoup plus difficile à réaliser. Des divergences existent en effet, qu'il nous faut dénoncer et surmonter, divergences doctrinales et politiques.

L'arme nucléaire ? Dans chacun de nos pays et dans chaque courant d'opinion, on se déclare en général prêt à en admettre la nécessité. C'est ce qu'on appelle, chez nous, le « consensus ». Mais la sincérité – ou le sens même – du propos se révèle dès lors qu'il s'agit d'évoquer la façon « de ne pas se servir » de l'atome ou de préciser la vision que l'on a des conditions d'engagement des forces classiques, de leurs capacités et de leurs structures. Passons sur ceux qui, par attachement au passé, n'évoquent la dissuasion que pour céder à la mode du moment et s'empressent ensuite de parler et d'agir dans le plus pur style des batailles d'antan, en ajoutant toutefois, ici et là, le « feu nucléaire tactique ». Les émules de Sokolovski sont plus nombreux qu'on ne le pense, tant il est vrai qu'une stratégie d'action passe mieux, dans le discours, que la rhétorique subjective de la dissuasion. Mais il y a plus sérieux. Il y a ceux qui, au fond d'eux-mêmes, sans nier l'effet dissuasif des armes nucléaires, n'estiment pas jouable la dissuasion du faible au fort, doctrine fondée précisément sur la prise en compte du déséquilibre des forces – la réalité d'aujourd'hui – et sur sa compensation par la menace du recours à l'atome. Cette attitude relève parfois d'un sentiment de doute sur la possibilité, pour ceux qui ont en charge une telle stratégie, de faire preuve de la volonté politique et de la détermination exceptionnelles exigées en cas de crise. L'interrogation est grave. Les conséquences en sont ambiguës et contradictoires. Tout en retenant la nécessité de disposer d'un arsenal nucléaire, ceux-là abordent de fait les problèmes en termes d'équilibre des forces classiques : stratégie d'action classique et stratégie de dissuasion se superposent alors beaucoup plus qu'elles ne se complètent. On revient à la notion de « bataille classique », sans renoncer pour autant aux arsenaux nucléaires. Au plan des moyens, la facture devient lourde et même rapidement insupportable pour des pays

comme les nôtres. Le souci de préserver à la fois notre sécurité et notre niveau de vie explique en effet que nos efforts budgétaires en matière de défense aient des limites que ne connaissent pas nos voisins de l'Est. Alors on tourne en rond et, d'impasses en impasses, on reste sur une voie sans issue.

L'évolution de la stratégie américaine en Europe conduit aux mêmes conclusions et à un comportement analogue, mais pour des raisons fondamentalement différentes. À partir du moment où les fusées soviétiques ont été capables d'atteindre directement le territoire des États-Unis – début 1960 –, la réticence de notre alliée d'outre-Atlantique pour engager ses forces nucléaires en Europe n'a pas cessé de s'affirmer. De la riposte massive à la « flexible response », en passant par l'estimation en baisse du potentiel classique soviétique, par l'incitation pressante au renforcement de nos propres forces conventionnelles, par le recours aux armes « intelligentes » et enfin par la perspective du retrait des euromissiles – en attendant mieux – l'évolution va toujours dans le même sens et pour les mêmes raisons. La stratégie de l'Otan se calque fidèlement sur la précédente. L'attitude de nos alliés américains n'est pas sans fondement et nous devons la comprendre. Cela ne veut pas dire qu'elle soit pour autant conforme à nos intérêts et qu'il ne soit pas nécessaire de réagir de façon claire et nette, et si possible aussi, de façon coordonnée ! La France a été la première à tirer les conséquences de l'évolution ainsi amorcée, dont les événements actuels nous précisent encore le sens : nous en sommes hélas ! à constater aujourd'hui une *complicité objective* entre l'URSS et les États-Unis pour nous amener, nous Européens, à renoncer à l'arme dont dépend, de fait, notre sécurité.

Face à une telle situation, les pays européens réagissent de façons différentes. D'un côté, il y a les puissances nucléaires, celles qui ont le doigt sur la détente de l'arme ultime, et de l'autre celles qui ne l'ont pas. Certes, les unes et les autres accordent la même importance au couplage entre les deux rives de l'Atlantique, mais les puissances non nucléaires sont amenées à s'aligner plus systématiquement sur la stratégie américaine, parce qu'elles voient dans la protection des États-Unis non seulement celle d'une puissance nucléaire mais aussi et surtout celle de la superpuissance mondiale capable de rétablir l'équilibre des forces, nucléaires peut-être, classiques à coup sûr. Ainsi, à leurs yeux, la protection des États-Unis apparaît-elle la seule possible, même lorsque la stratégie du grand allié s'écarte de celle qu'impose la situation de fait, celle du faible au fort. Nous sommes en plein paradoxe. Dans ces conditions, s'accorder, entre pays européens, sur une stratégie commune – celle dont nous avons évoqué les principes – n'apparaît pas particulièrement simple.

Les deux puissances nucléaires européennes – la France et la Grande-Bretagne – constituent d'évidence les deux môles qui doivent servir de points d'appui dans tout effort en vue d'élaborer une stratégie commune. Au plan nucléaire, ces puissances devraient rapprocher leurs techniques et leurs capacités, sans pour autant aller vers une « fusion » dont l'intérêt n'est pas évident et dont le projet est aujourd'hui tout à fait irréaliste. Mais le problème essentiel n'est pas là, il relève de la nécessité pour ces pays de persuader les autres que l'égoïsme nucléaire n'est pas incompatible avec une solidarité de fait. Pour la Grande-Bretagne, la difficulté n'est sans doute pas considérable pour de multiples raisons : affinités spécifiques avec les États-Unis, intégration et

déploiement de ses forces dans le dispositif de l'Otan, discrétion aussi dont ce pays fait preuve pour tout ce qui concerne la mise en œuvre et les conditions d'engagement de son armement nucléaire... Il en va tout autrement pour notre pays dont le retrait de l'organisation militaire intégrée de l'Alliance et la posture qui en découle pour ses forces ne rassurent pas a priori ses partenaires. C'est pourquoi la solution du problème dépend beaucoup d'un rapprochement des points de vue stratégiques entre notre propre pays et ses voisins sur le continent, au premier rang desquels se situe la RFA.

L'atome, la France et ses voisins

Une communauté de stratégie, entre pays européens, suppose une perception plus aiguë de la communauté même de leurs intérêts. Pour ce qui nous concerne, nous Français, il doit être clair, aux yeux de tous, que notre problème aujourd'hui n'est pas tant de savoir si la France s'engagera à côté des Alliés en cas de crise militaire en Europe que de définir comment elle le fera. « La sécurité de notre pays, a déclaré récemment le Premier ministre Jacques Chirac, se joue aux frontières de nos voisins »⁽³⁾. Il s'agit d'en tirer les conséquences.

Apparaît ensuite le problème de la dimension même de notre propre dissuasion, c'est-à-dire de la limite de nos « intérêts vitaux ». Fastidieux et difficile débat. Pour les uns, cette limite se situe sur le Rhin ; pour d'autres, plus généreux mais pas plus réalistes, elle est sur l'Elbe. Ainsi engagée, la discussion est sans issue. Il nous faut adopter le bon langage. Pour cela, plutôt que de parler de sanctuarisation, élargie ou pas, liée à des limites géographiques, mieux vaut rappeler qu'une menace contre nos intérêts vitaux ne peut être mise en évidence que par une synthèse, au cours d'une crise, de multiples données politiques, diplomatiques et bien sûr militaires, style et ampleur de l'action adverse notamment. Cela signifie qu'une telle menace peut être révélée bien avant que l'adversaire soit en vue de nos frontières et que, en conséquence, notre menace de riposte devient crédible dans les mêmes conditions. Certes, ce « bien avant » est sans doute flou : pourquoi pas ? Il signifie en tout cas que notre dissuasion constitue dès maintenant un facteur de sécurité pour nos voisins, l'Allemagne notamment, et que cela sera de plus en plus vrai. Plus les années passent en effet, plus les liens avec nos voisins sont étroits et plus ce qui touche leur vie même concerne la nôtre. Encore faut-il les en convaincre ; encore faut-il nous en convaincre nous-mêmes. Soyons nets. Un tel propos ne signifie pas que notre pays puisse donner sa « garantie » nucléaire, comme le firent les États-Unis, avant les années 1960, à l'égard de l'Europe. Il s'agit de donner à nos voisins une vision à la fois plus réelle et plus large de la dimension de notre dissuasion. C'est là en effet l'une des conditions essentielles pour que se renforce le sentiment de notre solidarité mutuelle et pour que, du même coup, nous puissions nous mettre d'accord sur une position commune en matière de sécurité européenne.

Dans ce contexte, le déploiement de notre corps de bataille ne saurait être considéré comme un obstacle à un tel accord. Ce déploiement ne manque pas d'intérêt ;

(3) IHEDN, le 12 septembre 1986, *Revue Défense Nationale* n° 470 novembre 1986.

conçu au lendemain de notre retrait de l'Otan, il visait alors à satisfaire aux exigences de deux stratégies différentes, la nôtre et celle des Alliés. Il garde cette vertu face aux aléas actuels et à venir de la situation. Mais en toute hypothèse, il est fort intéressant pour tout le monde et notamment pour les Alliés qui ne disposent d'aucune autre force immédiatement disponible en arrière de leur dispositif. Quant à l'adversaire, il est face à un dispositif qui a pris de l'épaisseur et dont les forces susceptibles d'intervenir en cas de rupture à l'avant sont celles d'une puissance nucléaire. L'incertitude quant aux conséquences de son entreprise en est singulièrement accrue. Un tel déploiement n'est pas incompatible non plus avec un engagement immédiat de nos forces. Dans l'hypothèse d'une attaque massive des forces du Pacte, cela ne signifie pas que nous devions projeter a priori sur l'avant des unités de notre corps de bataille dont la cohésion devrait être au contraire préservée. Mais dans une telle hypothèse, nos forces aériennes seraient, elles, en mesure d'intervenir immédiatement, en actions offensives à côté des Alliés. Elles auraient même intérêt à le faire : c'est dans la logique de notre stratégie ; c'est dans l'intérêt même des forces terrestres, les nôtres et celles des Alliés dont la sûreté devrait être préservée. Encore faut-il donner à ces forces aériennes les capacités offensives suffisantes pour répondre ainsi à tous les cas de figure.

Reste le problème de notre arme nucléaire dite préstratégique ou tactique, voire même « de théâtre », l'arme parfois trop aimée, souvent incomprise et toujours encombrante. Trop aimée et mal comprise, elle l'est dans la mesure où les émules de Sokolovski prolongent les « rêves » de bataille nucléaire, alors que cette arme – neutronique ou non – n'est évidemment pas comme les autres, une sorte de superartillerie à la disposition des forces. Elle est d'abord une arme « nucléaire » c'est-à-dire d'essence dissuasive. Encombrante, elle l'est en ce sens que l'éventualité de son emploi pose de redoutables problèmes avec les Alliés, et notamment avec les Allemands. Notre concept de frappe « préstratégique » combinant l'effet de coup d'arrêt et celui d'un changement de nature de la crise rapprochant l'apocalypse soulève, on le sait, les plus extrêmes réserves de la part de nos voisins. Et pourtant, ce concept tient compte de la dure réalité, celle du faible nombre d'armes dont nous pouvons disposer et aussi celle d'une stratégie imposée par les faits, du faible au fort.

Dans ces conditions, plutôt que de nous lancer dans des promesses d'appui nucléaire que nous serions bien en peine de tenir, mieux vaut mettre en évidence que notre menace de riposte préstratégique s'exerce dès que nos forces sont engagées à côté des Alliés et que cette frappe est susceptible d'être déclenchée d'autant plus tôt que l'ensemble des forces aura réagi plus vigoureusement et plus vite. Mieux vaut rendre aussi notre éventuelle frappe préstratégique plus crédible aux yeux de nos... alliés et plus efficace contre l'adversaire. Cela milite en faveur de l'arme neutronique destinée à compléter – nous disons compléter – notre panoplie afin d'atteindre plus efficacement les éléments de tête adverses avec le minimum de dommages collatéraux. Cela milite en faveur de l'élimination de notre vocabulaire du terme de frappe « d'ultime avertissement », terme incomplet et ambigu dont l'usage qui en a été fait – en l'assimilant à la seule frappe *Pluton* et en oubliant de parler du reste ⁽⁴⁾ – explique l'effet de repoussoir

(4) C'est-à-dire la frappe de notre aviation nucléaire tactique dont la portée est supérieure à 600 kilomètres.

qu'il a souvent auprès de nos partenaires. Cela milite enfin en faveur du dialogue entre nous et la RFA au sujet de l'emploi de telles armes. Il ne s'agit pas de revenir sur le caractère national de la décision d'emploi, mais de tenir compte des préoccupations légitimes de nos voisins à ce sujet.

Bien sûr, on nous objectera toujours, à un moment ou à un autre, les réticences des Allemands de l'Ouest, devant la perspective d'une telle frappe, même assortie des précautions énoncées. C'est le moment de rappeler tout de même que promouvoir une communauté d'intérêts et rapprocher en conséquence nos points de vue en matière de sécurité supposent d'admettre, entre alliés, une « communauté des risques ». La France, du seul fait de sa stratégie nucléaire, prend, comme la Grande-Bretagne, des risques de première grandeur. Comment ne pas admettre que de tels risques ne soient pas partagés, dès lors qu'il s'agit, en affirmant la crédibilité d'une menace de riposte, d'écarter les crises dangereuses, les conflits et les guerres.

**

Des discussions s'engagent aujourd'hui au-dessus de nos têtes. Elles nous concernent directement. Le moment est venu, pour nous Européens, de resserrer les rangs et de nous mettre d'accord sur les conditions de notre sécurité : le *moment du sursaut*.

Les données du problème sont claires, si l'on veut bien regarder la situation en face et voir le piège qui nous est tendu, à savoir nous faire renoncer à la seule arme capable d'écarter la foudre, l'arme nucléaire. La menace du recours à l'atome apparaît ainsi, d'emblée, comme la base du rempart. Définir une stratégie sur un tel principe relève de la volonté politique des États concernés, et d'abord de la France et de la Grande-Bretagne, les deux puissances nucléaires européennes. Nos deux pays affichent aujourd'hui une telle volonté ; puissent-ils garder le cap et entraîner l'adhésion de leurs partenaires. Puissent-ils ne pas lâcher la rampe qu'ils tiennent et ne pas céder au chant des sirènes, comme celui que nous avons entendu, récemment, porté par un vent qui nous venait d'Islande et repris en écho par notre voisin de l'Est.

Ces conditions ne sauraient être cependant suffisantes. Encore faut-il savoir en effet de quelle stratégie nucléaire on parle et bien s'entendre sur le rôle et les capacités de nos forces classiques. C'est là où les divergences doctrinales se font jour. Elles sont aggravées par l'orientation même de la stratégie américaine qui tend de plus en plus à prendre ses distances avec l'atome et entraîne dans son sillage la plupart de nos partenaires. C'est là où notre propre pays a un rôle majeur à jouer pour surmonter les divergences, lever les ambiguïtés qui pèsent encore sur l'attitude des uns et des autres et jeter les bases d'un concept commun d'engagement de nos forces. Sur ce plan, le rapprochement entre la France et la RFA est d'évidence l'élément fondamental dont dépend la cohésion même de tout système de défense de notre continent.

La cohésion : condition de notre sécurité, condition également pour maintenir ce couplage entre les deux rives de l'Atlantique dont les pays, au sein d'une même Alliance, partagent le même destin, celui du *monde libre*.

Avril 1987 ♦

La dissuasion : un concept galvaudé

Michel FORGET

| Général de corps aérien, ancien commandant de la Force
aérienne tactique (Fatac).

Août 1945, Hiroshima, une ville rasée, 80 000 victimes. Ce sinistre bilan n'était pas exceptionnel en soi. Quelques mois auparavant, Dresde et Tokyo avaient connu une catastrophe de même ampleur ; mais les conditions avaient été différentes. Les deux villes avaient subi chacune l'assaut de plusieurs centaines d'appareils, un assaut qui avait duré des heures, offrant ainsi au moins à quelques habitants une chance d'échapper au désastre et aux organismes de secours une possibilité, faible mais réelle, d'intervenir. À Hiroshima, tout s'est produit en une fraction de seconde, par l'explosion d'une bombe larguée d'un seul avion, ne laissant aux rares survivants qu'une possibilité, celle de constater l'anéantissement de leur cité. L'instantanéité et l'ampleur du désastre couplées avec le faible volume des moyens mis en œuvre expliquent que l'arme nouvelle, l'arme atomique, soit devenue d'emblée synonyme de terreur. Il n'est pas possible d'aborder la question de l'arme nucléaire sans remettre en mémoire les images de cet événement d'août 1945.

Celui-ci était si énorme que les stratèges ont mis près de dix ans pour en mesurer les conséquences et définir des doctrines de défense à peu près cohérentes basées sur l'atome. Certains ont d'abord voulu voir dans la « bombe atomique » l'arme absolue, celle qui permettrait de réduire les guerres à leur plus simple expression en anéantissant d'un coup l'adversaire, par quelques frappes sur ses cités ou sur son corps de bataille. Douhet semblait pour une fois avoir raison. La possibilité réelle, voire la justification de l'emploi d'une telle arme, ne se laissait pourtant pas enfermer dans les schémas des guerres du passé. Comment exclure notamment l'hypothèse d'un conflit où chacun des deux adversaires disposerait d'une telle arme ? S'ouvraient alors des perspectives dont il devenait impossible de déterminer les caractéristiques. Notons que pendant la guerre de Corée la bombe atomique ne fut pas utilisée, alors que les Américains en avaient le monopole. Quant à la première doctrine Otan, celle définie en 1952 pour la défense de l'Europe occidentale, elle reposait exclusivement sur l'emploi d'armes classiques, selon un schéma hérité du second conflit mondial.

La naissance de la dissuasion

La maîtrise de la fusion thermonucléaire au début des années 1950 donnait l'accès à la puissance mégatonnique : 1 000 kilotonnes avec la bombe H contre à peine

15 avec celle d'Hiroshima ! L'événement était capital. Il imposait définitivement l'idée que l'arme nucléaire ne pouvait pas être une arme d'emploi comme les autres, mais qu'elle était capable de tirer tous ses effets de la seule menace de son emploi. Le concept de la dissuasion nucléaire était né.

Produit d'une capacité – celle de frapper avec des armes nucléaires – et d'une volonté – celle de déclencher la riposte si l'adversaire mettait en cause des intérêts nécessairement majeurs, compte tenu de l'énormité d'un tel engagement –, la dissuasion nucléaire a été à la base de toutes les stratégies de défense du monde occidental pendant la guerre froide. Ce fut vrai pour les États-Unis, pour la Grande-Bretagne et la France, pour l'Alliance atlantique elle-même. La puissance de l'arme atomique était seule à la mesure des enjeux et de la menace. Les Soviétiques tenaient d'ailleurs de leur côté le même raisonnement. Certes, ils ont longtemps affiché le plus grand mépris pour la notion même de dissuasion. Ils ne prétendaient parler qu'en termes d'emploi effectif de l'arme. Cela ne les a jamais empêchés de comprendre toutes les subtilités du concept de dissuasion, de savoir jusqu'où ne pas aller trop loin... et de jouer sur leur propre potentiel classique et nucléaire pour nous intimider, c'est-à-dire pour nous dissuader. Cela veut dire qu'entre puissances nucléaires, par-delà les effets de tribune, on se comprenait parfaitement. Quant à la Chine, inquiète de la puissance de son grand voisin du Nord comme de celle des États-Unis, elle s'est empressée, elle aussi, de se donner des moyens de riposte nucléaire.

De tels propos ne signifient pas que les doctrines étaient les mêmes pour tous. Au contraire, le rôle des forces classiques dans de telles stratégies, les conditions d'emploi, ou de non-emploi, des armes nucléaires ont soulevé, et soulèvent encore, les débats passionnés que l'on sait. Ceux-ci ont porté surtout sur le rôle de ces armes nucléaires particulières, celles destinées à frapper les forces, armes appelées tactiques, préstratégiques, de théâtre, d'ultime avertissement ou d'ultime recours, selon les États considérés, les doctrines adoptées, voire l'humeur du moment. Les uns admettaient l'escalade, et même la bataille nucléaire ; d'autres s'y refusent tout net, conscients des désastres que pourraient causer de tels engagements et de l'affaiblissement de la dissuasion qui en serait la conséquence. Tel est en tout cas le point de vue officiel de la France. N'entrons pas dans les détails de ces débats qui perdurent. L'essentiel est de bien voir que le but était le même pour tous : trouver la meilleure façon de faire pour rendre crédible, aux yeux de l'adversaire, la menace de la frappe ultime, dévastatrice, celle de l'holocauste, afin que cet adversaire renonce à toute entreprise mettant en cause nos intérêts vitaux. Ainsi, pendant quarante années, nous avons joué, les uns et les autres, à nous faire peur, en déployant des forces, en montrant les dents dès lors que l'adversaire faisait mine de se montrer agressif. Les forces classiques avaient toute leur place dans de tels schémas : par leur engagement, il s'agissait de faire monter d'emblée les enchères et d'éviter ainsi le contournement de la dissuasion, au cas où l'adversaire aurait voulu se lancer dans des actions déstabilisatrices limitées, chacune d'elles se situant en dessous du seuil nucléaire, mais capables, par leur répétition, de mettre en doute notre volonté de riposte, voire de la paralyser. Le jeu était calculé, contrôlé, rationnel ; il était redoutable car notre survie en dépendait. Il fut bien conduit. On en sait le résultat.

La dissuasion galvaudée

L'histoire a basculé en cette fin des années 1980 avec la désintégration de l'Union soviétique, l'unification de l'Allemagne et la fin de la guerre froide. L'Europe a retrouvé sa dimension historique. La menace qui a pesé sur nous pendant quarante années n'est plus. Certes les armes de destruction massive n'ont pas disparu pour autant. Nous en redoutons même la prolifération, une prolifération que nous ne sommes pas certains de pouvoir maîtriser. Dans ces conditions, la dissuasion nucléaire reste pour nous une nécessité, un impératif, même si, dans le nouveau contexte, des évolutions s'imposent quant à la façon de l'assurer. Nous y reviendrons.

Reconnaissons cependant que le nucléaire s'inscrit désormais sur un fond de tableau qui a pris du recul. Nos préoccupations du moment sont de nature différente. Elles trouvent leur source dans le développement de l'instabilité dans le monde, une instabilité sur fond de problèmes économiques, démographiques, ethniques ou religieux qui n'épargnent même pas notre continent, ce qui est nouveau. Crises et conflits se multiplient un peu partout, événements mineurs en général au départ mais toujours susceptibles de déraiper par escalade. Dans la mesure où ces désordres mettent en cause nos intérêts, nous sommes amenés à intervenir militairement, seuls ou avec d'autres partenaires, pour tenter de calmer les choses, de restaurer ou d'imposer la paix. Une telle stratégie d'intervention n'est certes pas une nouveauté pour nous : depuis les années 1960, nous n'avons pas cessé de guerroyer outre-mer pour rétablir des équilibres en voie de se rompre, notamment en Afrique. Nos forces aériennes, de combat et de transport, y ont fait la démonstration de leurs capacités et de l'importance de leur rôle. Nous avons su aussi croiser le fer, quand et là où il le fallait, car nous étions maîtres du jeu.

Aujourd'hui, cette stratégie prend une nouvelle forme dans la mesure où il s'agit de s'interposer entre des factions ou des ethnies qui ne songent qu'à s'étriper. Elle s'inscrit le plus souvent dans le cadre plus complexe de l'Onu, organisation très sollicitée depuis la fin de la guerre froide avec la disparition du veto quasi systématique de l'Union soviétique au Conseil de sécurité. Aujourd'hui comme hier cependant, point question de nucléaire dans les conflits en cause où l'on se bat au canon sans recul, au fusil à lunette, à la *Kalachnikov*, voire à la machette comme au « bon vieux temps ». Cependant, si la dissuasion nucléaire n'a rien à voir dans nos interventions, constatons que l'on ne cesse d'évoquer à tout bout de champ la dissuasion, qui ne peut être alors que « classique », et que l'on agit de plus en plus comme si cette dissuasion-là avait les vertus de l'autre. Ainsi galvaudé, le concept de dissuasion perd de sa rigueur et de sa vigueur. L'emploi de plus en plus fréquent de ce mot dans les discours politiques et diplomatiques remonte de fait aux premières années 1980 ; il s'agissait sans doute de ne pas donner trop de résonance dans l'opinion publique à la stratégie d'action que nous conduisions outre-mer. Aujourd'hui, dans le nouveau contexte évoqué, la dissuasion tend à servir d'alibi à l'inaction. On en sait le résultat. Nous ne saurions en être surpris. L'histoire nous a en effet abondamment montré que la dissuasion « classique » – c'est-à-dire celle basée sur la seule menace de riposte avec des armes classiques – a rarement été efficace face à un adversaire agressif et décidé à en découdre. Une telle dissuasion a encore moins de chances d'être efficace dès lors que nous défendons des

intérêts, importants certes, mais non vitaux, au sens propre du terme. Elle a encore moins de chances d'être efficace si l'on se contente de démonstrations de forces sans suites, d'envois de signaux sans vigueur, de mises en demeure sans cesse reportées.

C'est pourtant ce que nous constatons aujourd'hui ⁽¹⁾ en Bosnie et, d'une façon plus générale, là où nous intervenons dans ces missions dites du « maintien de la paix », sous égide de l'Onu, là où nos soldats sont censés ne pas être des combattants mais en quelque sorte des secouristes et des « gardiens de la paix », alors que la paix n'existe pas... L'absence d'objectifs politiques clairement affichés dans ce genre d'interventions, la complexité des chaînes de commandement, le flou dans la répartition des responsabilités entre échelons politiques et militaires constituent autant de circonstances aggravantes... Tout cela a été maintes fois dénoncé, y compris dans notre propre *Livre blanc*. Dans un tel contexte en tout cas, on comprend qu'il soit plus facile de gesticuler que d'utiliser la force, d'où l'engouement parfois constaté au niveau politique pour ce genre de dissuasion classique qui n'en est pas une.

Paradoxalement, la guerre du Golfe n'a pas arrangé les choses. L'ère de l'après-guerre froide s'est ouverte pourtant sur un conflit où l'emploi de la force n'a pas été ménagé. Ce fut là un bel exemple de stratégie d'action. La démonstration de puissance, et notamment de puissance aérienne, a été impressionnante et parfaite : cinq semaines d'offensive aérienne suivies de quatre journées d'offensive aéroterrestre et l'adversaire mettait genou à terre. La démonstration a peut-être été trop parfaite. Il faut en effet garder à l'esprit le rapport des forces en présence : plus de 2 000 avions de combat du côté des coalisés contre 600 de l'autre ; une extrême qualité des armements et des équipements engagés par la coalition, sur terre, sur mer, dans les airs... et dans l'espace. Du coup, la victoire fut obtenue sans pertes ou presque. La guerre « zéro mort » entrait dans l'histoire : heureux résultat pour nos troupes ; illusion paralysante dans la mesure où l'on en vient à faire du refus de toute perte la condition d'un engagement armé. Une telle illusion a manifestement séduit. Il est en effet de bon ton de dire, ici et là, que nos opinions publiques ne sauraient supporter la perspective de pertes pour nos troupes lors d'opérations non liées à la défense de la mère patrie.

Les Américains, sur ce plan, donnent le *la* aujourd'hui. Rien ne prouve que de tels propos reflètent la réalité. S'il en était ainsi, mieux vaudrait rester chez soi. Tout, en revanche, tend à montrer que le concept du « zéro mort », né avec la guerre du Golfe, s'accorde bien avec cette dissuasion molle où la gesticulation et les proclamations tiennent lieu d'action. On peut se demander aussi si l'éblouissante démonstration de puissance faite par les États-Unis lors de cette guerre ne nous a pas conduits à surestimer l'effet dissuasif du seul déploiement de nos forces dans les crises et conflits actuels. Le débarquement médiatisé des 25 000 *G.I.* à Mogadiscio en décembre 1992 tendrait à le prouver. À la vue des résultats obtenus, les Américains ont vite compris. Il n'est pas certain que cela ait été notre cas.

Ces considérations ne signifient pas que les démonstrations de force n'ont aucune influence sur le cours des choses et qu'il soit nécessaire de déclencher la

(1) Juin 1995.

mitraille aux premiers signes d'agitation. Dans de telles circonstances, actions diplomatiques et militaires s'enchevêtrent et se complètent ; mais elles ne se confondent pas, et si l'on veut dissuader, il faut de toute façon que la menace de l'usage effectif de la force soit crédible et permanente. La dissuasion classique, par rapport à la dissuasion nucléaire, paraît ainsi d'autant plus difficile à assurer que les enjeux n'ont pas le même caractère de gravité suprême. Elle est même impossible au-delà d'un certain niveau de crise ou face à des groupes qui manifestement ne sont sensibles qu'à l'usage de la force. En toute hypothèse, elle impose du dissuadeur une fermeté et une détermination politiques dont la réputation doit être solidement établie et entretenue.

Un impératif absolu

Un tel propos nous ramène à la dissuasion nucléaire. Celle-ci, nous l'avons dit, n'est pas au premier plan de nos préoccupations immédiates. Elle n'en relève pas moins d'un impératif absolu. Cependant, elle risque fort, elle aussi, d'être plus difficile à assurer de nos jours. Nous avons déjà souligné l'importance, dans ce concept, d'une volonté : celle de frapper avec des armes nucléaires tout adversaire qui s'en prendrait à nos intérêts vitaux. Encore faut-il que cette volonté soit bien perçue et prise en compte par celui qui nous menacerait de la sorte. Au temps de la guerre froide, que nous ne saurions regretter, nous savions que l'adversaire potentiel comprenait la logique de la dissuasion nucléaire. Désormais, avec les risques de prolifération, il n'est pas exclu que des armes de destruction massive se retrouvent un jour aux mains de responsables moins au fait de cette logique et dont la tendance serait de surestimer l'impression qu'ils font sur nous tout en sous-estimant notre propre détermination. L'histoire récente nous en a donné quelques exemples. La difficulté consiste à ramener ces responsables à la réalité. Cela veut dire qu'aujourd'hui plus encore qu'hier, la dissuasion nucléaire se joue très en amont des crises par l'image de fermeté qu'un pays comme le nôtre se doit de donner de lui-même au monde, en toutes circonstances. En cas de crise, il s'agit de renforcer encore cette image par la rapidité et la vigueur de nos réactions et, en cas de provocation, par des mesures de rétorsion significatives, démonstratives, conduites avec des armes classiques tant que les limites du tolérable ne sont pas franchies. Un tel processus, pour être vraiment dissuasif, exclut toute ambiguïté tant dans les discours, les attitudes, que dans les décisions de nos dirigeants. Le recours, si nécessaire, au nucléaire, doit être affiché d'emblée.

**

Ainsi, qu'elle soit nucléaire ou classique, la dissuasion repose plus que jamais sur la volonté, la fermeté, la détermination du pouvoir politique, un pouvoir capable de maintenir la cohésion nationale et d'animer l'esprit de défense de la nation tout entière. Le problème est d'ordre politique beaucoup plus que militaire. En toute hypothèse, n'entretenons pas l'illusion d'une dissuasion classique capable de remplacer l'action, si nous ne voulons pas que se renouvelle la pénible expérience vécue par nos forces dans les Balkans, sur fond d'un galvaudage – celui du concept de dissuasion – qu'il s'agit aujourd'hui de dénoncer très fermement. ♦

La dissuasion nucléaire française : continuité et changement

Michel FORGET

| Général de corps aérien.

« **L**a dissuasion nucléaire reste l'un des fondements de la défense du pays ». Ce propos, extrait de la préface du *Livre blanc* de 1994, se retrouve, deux ans plus tard, dans le rapport annexe au projet de loi relatif à la programmation militaire : « La dissuasion reste l'élément fondamental de la stratégie de défense de la France. Elle demeure la garantie contre toute menace sur nos intérêts vitaux, quelles qu'en soient l'origine et la forme ». Ainsi la continuité est-elle encore la marque de notre stratégie nucléaire. Pourtant, les choses ont changé après les bouleversements de la fin des années 1980, qu'il s'agisse du contexte géostratégique avec ses conséquences politiques ou bien des conditions dans lesquelles la dissuasion doit être conduite. Une réflexion s'impose sur ces deux aspects du problème, un problème difficile, complexe, important.

Contexte et conséquences politiques

Nous nous sommes félicités à juste titre du consensus qui s'est établi pendant la guerre froide sur notre politique de défense en général et sur la dissuasion nucléaire en particulier. Le face-à-face de deux blocs armés, largement dotés d'armes de destruction massive, matérialisait une menace évidente que nos capacités de riposte – la nôtre et celle de l'Otan – visaient à écarter. Les Français dans leur ensemble ont bien réalisé que dans une telle situation l'accès de leur pays à la puissance nucléaire était tout à la fois un gage de sécurité et d'indépendance, un facteur d'autonomie stratégique et, en prime, une assurance, celle de ne pas être entraînés dans un conflit qu'ils n'auraient pas voulu. Aujourd'hui, la menace évoquée a fort heureusement disparu. Les risques de conflit majeur se sont estompés. L'heure est à la réduction draconienne des arsenaux nucléaires, ceux des Russes et des Américains en tout premier lieu. Ce n'est pas pour autant la fin de l'histoire. Le monde, Europe comprise, est entré dans une ère de crises, des crises mineures dans la mesure où, tout au moins jusqu'ici, les armes nucléaires ne sont pas en cause. Ces crises n'en sont pas moins préoccupantes par les risques de dérapage qu'elles entraînent, par les dommages qu'elles causent et par les difficultés qu'il y a à les prévoir et à les maîtriser. Les problèmes militaires qu'elles soulèvent aujourd'hui se posent essentiellement en termes de rapport de forces classiques et de capacités d'intervention. Un nouvel équilibre tend à s'établir entre la dissuasion et l'action, rapport en faveur de cette dernière, là où les armes classiques sont appelées à jouer un « rôle stratégique propre ». Dès lors, le fait d'être puissance nucléaire ne garantit plus,

à lui seul, cette autonomie stratégique et cette sécurité dont notre pays a profité dès le milieu des années 1960.

Notre opinion publique n'est pas insensible à une telle évolution. Si l'on n'y prend garde, elle risque de ne plus comprendre la nécessité de maintenir une capacité de dissuasion nucléaire pour faire face à des situations relevant de vues prospectives plus ou moins lointaines. Le risque est d'autant plus sérieux que la pression des « antinucléaires » se fait plus forte. Tchernobyl et plus récemment la découverte du lamentable état d'abandon de certains sous-marins nucléaires ex-soviétiques dans la mer de Barents ont singulièrement terni l'image de rigueur qui aurait dû rester attachée à tout ce qui concerne l'atome, militaire ou civil. La pression des mouvements anti-nucléaires est sans doute plus faible en France que dans bien d'autres pays, notamment en Europe. Elle n'en mérite pas moins d'être prise en considération. Il s'agit en effet de faire en sorte que l'adhésion des Français à la dissuasion nucléaire ne se transforme pas en un refus ou en un consensus mou, l'un et l'autre incompatibles avec une stratégie qui exige au contraire l'assise populaire la plus large. Cela relève de la prise de conscience à la fois des incertitudes qui pèsent sur l'évolution des grandes puissances de la planète, des risques de prolifération des armes de destruction massive et des conséquences d'une instabilité susceptible d'engendrer des crises plus graves que celles vécues jusqu'ici, avec la ferme volonté d'y faire face. On rejoint par là même la question plus large du maintien de « l'esprit de défense », vaste sujet et matière à un débat dont notre pays, après la profonde réforme de son système militaire, ne saurait faire l'économie.

Au plan international, maintenir le cap dans le domaine nucléaire est de moins en moins aisé. De traités de non-prolifération en accords portant création d'immenses zones dénucléarisées, les mesures restrictives s'accumulent, réduisant d'autant les marges de manœuvre des puissances nucléaires, dont celles de la France. Ainsi, en mai 1995, la prorogation illimitée du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) a constitué certes une avancée remarquable pour les États-Unis, la Russie, la Chine, la Grande-Bretagne et la France. Les cinq pays en question ont vu en effet leur statut de puissance nucléaire officiellement reconnu. En revanche, ils ont dû accepter un certain nombre de dispositions restrictives non négligeables pour l'avenir : conclusion d'un traité portant interdiction complète des essais nucléaires ; arrêt définitif à prévoir à court terme de toute production de matières fissiles à usage d'explosif (*Cut off Treaty*) ; et même promesse de ne pas utiliser d'armes nucléaires contre des États non nucléaires signataires du TNP... De telles dispositions sont sans doute rédigées en termes suffisamment souples pour être interprétées de la façon la plus large. Elles permettront néanmoins aux États non nucléaires de fédérer leur action sur des thèmes communs au fil des conférences d'examen du TNP prévues tous les cinq ans.

La France a d'ailleurs eu l'occasion de mesurer les conséquences d'un tel enchaînement. Sa courageuse décision, en juin 1995, de faire sa campagne d'essais a soulevé dans le monde le tollé, réel ou simulé, que l'on sait. Les essais ont eu lieu. Dès le dernier tir effectué, notre pays signait le traité de Rarotonga (février 1996), lequel

transforme le Pacifique Sud en zone dénucléarisée, zone qui s'ajoute à bien d'autres ⁽¹⁾. Il amorçait dans la foulée le démantèlement complet de son centre d'essais de Mururoa. Il s'engageait par là sur une voie de non-retour, la simulation restant désormais le seul moyen de réaliser de nouvelles têtes nucléaires, moyen dont la fiabilité doit être encore prouvée. Quant au traité d'interdiction des essais ⁽²⁾, il a bien été conclu en septembre 1996. Au lendemain de sa signature, on apprenait qu'il risquerait de ne pas pouvoir entrer en vigueur devant le refus de certains pays, dont l'Inde, de le ratifier ⁽³⁾.

L'ensemble de ces restrictions et engagements n'enlève rien à notre qualité de puissance nucléaire, mais tend à rendre plus complexe le maintien de nos armes au niveau qualitatif susceptible de s'imposer demain. Il traduit la réalité de la pression internationale visant à limiter, sinon à éliminer le nucléaire de la panoplie des moyens militaires. À ces contraintes s'ajoutent celles que bien des pays, dont le nôtre, ont acceptées dans d'autres domaines. Ainsi, les armes chimiques sont-elles appelées à disparaître, et ce en vertu d'accords que plusieurs États, et non des moins agités, n'ont pourtant pas signés ⁽⁴⁾. Face à un pays qui nous menacerait avec de telles armes, notre dissuasion ne reposerait plus alors que sur notre capacité de riposte nucléaire dont paradoxalement l'importance se trouve renforcée... dans la mesure où l'adversaire ne serait pas signataire du TNP ! Par ces propos, il ne s'agit pas de déplorer le climat de détente qui s'est instauré dans les relations internationales, pas plus que les efforts conduits, notamment par la France, en vue d'abaisser le niveau des armements dans le monde. Il s'agit de mettre en évidence les contraintes susceptibles de s'accumuler au fil des négociations sur le désarmement et d'affaiblir, à terme, nos propres capacités nucléaires, capacités que notre pays a pourtant toujours eu le souci de maintenir à un strict niveau de suffisance. Notre sécurité en dépend ; elle exige dans nos démarches une vigilance et une prudence dont il nous fallait souligner l'importance avant d'aborder une autre famille de problèmes, ceux relatifs à la façon même de dissuader aujourd'hui, c'est-à-dire ceux concernant la stratégie nucléaire. Ces problèmes-là sont d'autant plus importants qu'ils se présentent, en cette période de l'après-guerre froide, sous des aspects le plus souvent nouveaux dont la perception n'est pas toujours évidente.

Stratégie nucléaire et intérêts vitaux

Notre menace de riposte au cœur d'un État qui voudrait s'en prendre à la vie même de notre pays, c'est-à-dire d'abord à notre territoire national, constitue encore le fondement de notre concept de dissuasion. Là, il y a continuité. Certes notre pays, pour la première fois dans son histoire, n'a plus de menace militaire directe à ses

(1) À savoir Antarctique (1959), Amérique latine (1967), pays du Sud-Est asiatique (1995), Afrique (1996). Les traités concernant notamment l'Amérique latine – Tlatelolco –, l'Afrique – Le Caire – et le Pacifique Sud signés par la France couvrent nos propres territoires situés dans les zones en question.

(2) *CTBT* : *Comprehensive Test Ban Treaty*. Traité dont la négociation a été amorcée à Genève en 1990 au sein d'un comité de la conférence de désarmement, conséquence, il est vrai, de négociations directes conduites depuis longtemps entre l'URSS à l'époque et les États-Unis.

(3) Le *CTBT* ne pourra entrer en vigueur, selon les dispositions prévues, que six mois après sa ratification par le dernier des 44 pays — dont l'Inde et le Pakistan — possédant des réacteurs nucléaires et susceptibles de réaliser des armes elles-mêmes nucléaires.

frontières ou à proximité immédiate de celles-ci. Les vecteurs à moyenne et longue portées capables de projeter directement de territoire à territoire des armes de destruction massive n'en ont pas disparu pour autant. Nous ne sommes pas certains d'en maîtriser la prolifération. Dans ces conditions, au cas où la France, associée ou non avec d'autres prendrait une initiative jugée inacceptable par telle ou telle puissance ou État nucléaire, il ne saurait être exclu qu'elle soit l'objet d'un chantage dans le style de celui exercé en 1956 à l'encontre de Paris et de Londres au moment où les forces franco-britanniques guerroyaient du côté de Suez. Un tel chantage, aujourd'hui comme hier, n'a aucune signification dès lors que l'on dispose de capacités de riposte de même nature. De ce point de vue, les choses sont encore claires.

En revanche, les caractéristiques mêmes de la riposte et des moyens nécessaires doivent être modifiées, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Dans l'hypothèse d'une résurgence d'une menace majeure en Europe, nous imaginons mal en effet, compte tenu du nouveau contexte, de nous retrouver face à une puissance nucléaire monolithique et omnipotente comme le fut l'URSS dont les troupes, de plus, campaient au beau milieu de notre continent, à deux pas de nos frontières. Nous ne saurions en conséquence dissuader une telle puissance – et *a fortiori* un État perturbateur, plus ou moins lointain et ne disposant que de quelques armes nucléaires – comme nous dissuasions l'Union soviétique. Dans ces conditions, écarter tout risque de chantage nucléaire impose une capacité de riposte d'emblée stratégique, mais une riposte sans doute moins massive, plus sélective et précise que celle envisagée jusqu'ici. Il s'agit de pouvoir frapper au cœur du pays adverse, en paralysant les centres de décision politique, économique ou militaire les plus essentiels sans provoquer nécessairement l'holocauste dont la perspective s'imposait pourtant au temps de la guerre froide. On en déduit l'évolution souhaitable de nos systèmes d'armes nucléaires : évolution de leur niveau de suffisance, lequel ne saurait être haussé ; évolution vers des portées et des précisions croissantes ; évolution enfin dans la nature des charges dont la gamme des puissances doit être adaptée à un éventail d'objectifs possibles désormais plus large.

Par-delà ces considérations techniques, se pose également la question de la dimension nouvelle que notre dissuasion est susceptible de prendre dans la perspective européenne. D'évidence, plus l'Union européenne s'affirme, plus les liens entre partenaires sont étroits et plus ce qui menacerait la vie de l'un d'eux ne pourrait que menacer la nôtre. Le constat a déjà été fait entre la France et la Grande-Bretagne ⁽⁴⁾. Considérer à partir de là que nos intérêts vitaux recouvrent aujourd'hui ceux de l'Union serait totalement irréaliste. Dès maintenant, pourtant, un agresseur qui voudrait s'en prendre à la vie d'un de nos partenaires ne pourrait pas ne pas tenir compte de nos propres réactions au plan nucléaire, réactions incertaines pour lui, donc dissuasives.

(4) Parmi les 30 pays non signataires de la Convention de Paris de 1993 sur l'interdiction des armes chimiques, il faut citer, en plus de la Corée du Nord, les pays du bloc arabe : Irak, Jordanie, Liban, Libye, Syrie, Somalie, Soudan. La Russie a bien signé, mais fait encore partie de la cinquantaine de pays, comme la Turquie et l'Iran, qui n'ont pas encore ratifié la Convention.

(5) Déclaration franco-britannique d'octobre 1995 : « Nous n'imaginons pas de situation dans laquelle les intérêts vitaux de l'un de nos pays pourraient être menacés sans que les intérêts vitaux de l'autre ne le soient aussi ». Il est vrai que le dialogue sur un tel sujet, entre deux puissances nucléaires alliées, est facile...

C'est reconnaître que pour nos voisins, notre dissuasion, sans être une garantie, constitue dès aujourd'hui un facteur de sécurité dont l'importance ne peut que croître avec le temps. Le constat est d'importance. Il est une incitation forte au resserrement des liens de tous ordres entre partenaires. Il est à la base de toute concertation sur la dissuasion avec nos voisins.

Stratégie nucléaire et interventions

Le cas relativement simple du « chantage » nucléaire direct, de territoire à territoire, n'est pas le seul à prendre en compte. Étant donné l'accent mis aujourd'hui sur l'intervention, il ne saurait être exclu que tout ou partie de nos forces déployées à l'extérieur puisse être menacé par des armes de destruction massive sans pour autant que la sécurité de notre propre territoire soit en cause, l'adversaire ne disposant pas de systèmes d'armes de portée suffisante. L'hypothèse ne relève pas d'un cas d'école : de fait, pendant la guerre du Golfe, elle était une réalité, compte tenu du potentiel d'armes chimiques dont disposaient les forces irakiennes.

Dès lors que nos intérêts vitaux ne seraient pas menacés, certains, se référant à notre doctrine, n'hésitent pas à éliminer toute perspective d'engagement de nos moyens nucléaires. Et d'évoquer à la rigueur, pour créer un effet dissuasif, une menace de riposte violente conduite avec des armes classiques de nouvelle génération. Certes de telles armes, dans le domaine offensif, sont capables aujourd'hui, par leur précision et leur puissance, de porter des coups très durs à un adversaire. Pour être vraiment dissuasive, une telle menace exigerait néanmoins une capacité de frappe, en classique, considérable, ce qui pour nous n'est pas évident. Surtout, dans la mesure où elle serait mise à exécution, la riposte risquerait d'avoir pour seul effet d'amener l'adversaire à engager de façon encore plus large ses armes de destruction massive avec les conséquences que l'on devine sur nos propres unités. Renoncer à toute dissuasion nucléaire dans les cas évoqués reste néanmoins une possibilité : question de choix stratégique. Le choix est acceptable, à la seule condition d'en tirer la conséquence, à savoir renoncer à intervenir dans toute crise extérieure dès lors qu'il y aurait menaces d'armes de destruction massive.

La perspective ainsi ouverte paraît trop limitative pour ne pas aborder véritablement le problème posé. Pour nous, il n'est pas concevable que des armes de destruction massive ⁽⁶⁾ puissent être utilisées contre des unités engagées sur un théâtre extérieur sans que l'adversaire n'ait à redouter une riposte elle-même dramatique donc nucléaire, même si nos intérêts vitaux, *stricto sensu*, ne sont pas en cause. La nature de cette riposte, pour être dissuasive, doit être bien évidemment adaptée aux données spécifiques des situations. Pour cela, il faut sortir des schémas hérités de la guerre froide. À l'époque, compte tenu à la fois de la puissance et de la proximité de l'adversaire potentiel, toute

(6) Le propos, ici comme dans la suite, s'applique intégralement à une menace « nucléaire ». Il concerne les menaces B et C dans la mesure seulement où l'adversaire est susceptible d'utiliser de telles armes de façon suffisamment massive pour déborder la capacité de protection de nos propres unités, même si l'incertitude de nos réactions doit être de toute façon entretenue. En outre, il faut évoquer les restrictions que nous avons admises (TNP) de ne pas utiliser l'arme nucléaire contre un adversaire, signataire du traité, qui n'en serait pas lui-même doté...

agression de sa part en Europe ne pouvait que menacer d'emblée nos intérêts vitaux : d'où ce couplage très serré, caractéristique de notre doctrine, entre l'engagement de nos forces placées en couverture de nos frontières, la frappe nucléaire antiforces baptisée successivement tactique, préstratégique, puis d'ultime avertissement, et la frappe stratégique massive anticités. Quels que soient les cas de figures possibles, en Europe ou hors d'Europe, ce schéma-là n'est plus. Notre riposte ne saurait être *a priori* « tactique » ou « préstratégique », au risque sinon d'engager une escalade difficilement maîtrisable. Elle ne saurait avoir valeur d'avertissement – et encore moins d'ultime avertissement –, ce qui supposerait que nous puissions réaliser une frappe en premier ; hypothèse plausible lorsque nos frontières pouvaient être directement menacées par des masses blindées, impensable dès lors que nos intérêts vitaux ne sont pas en cause. Si avertissement il devait y avoir, celui-ci ne pourrait être lancé que sous forme d'une série de frappes violentes contre le dispositif adverse, mais des frappes réalisées uniquement avec des armes classiques. Il s'agirait de matérialiser notre détermination, celle de ne pas nous laisser intimider et de recourir au nucléaire si l'adversaire s'engageait lui-même sur cette voie. Rien de plus.

Dans ces conditions, la frappe dont l'adversaire doit être menacé ne peut avoir qu'un caractère stratégique, par son objet même : enlever à cet adversaire toute capacité de poursuivre son action. Le propos ne sous-entend pas *a priori* une frappe massive anticités comme celles envisagées à l'époque de la guerre froide. Il ne sous-entend pas non plus *a priori* des frappes chirurgicales dans le style de celles réalisables par les armes classiques de nouvelle génération, avec promesse, en prime, de ne faire de mal à personne... Il s'agit d'être en mesure d'élaborer des plans de frappe diversifiés, la nature des objectifs étant à déterminer, pour chaque cas, en fonction de la situation politique et militaire de l'adversaire, de ses facteurs de vulnérabilité, tout en tenant compte des contraintes humanitaires éventuelles du moment. Dans le cas évoqué comme dans tous ceux où il est question de dissuasion nucléaire, la crédibilité d'un tel concept suppose bien évidemment que notre intervention se situe dans une stratégie strictement défensive, face à un agresseur mettant en cause des intérêts, sinon vitaux, tout au moins majeurs. Quant aux caractéristiques des systèmes d'armes nucléaires, elles sont absolument identiques à celles définies dans l'hypothèse d'une réponse à un « chantage direct » : capacités de frappe sans doute moins massive mais précise, sélective, le tout sur une échelle de distances et avec une gamme de puissances plus larges afin de pouvoir traiter un éventail plus ouvert d'objectifs choisis en fonction de la situation du moment.

Nos systèmes d'armes nucléaires actuels, et leur évolution en cours, répondent à ces contraintes sous réserve d'efforts à poursuivre dans les domaines de la précision et de la variété de la puissance des charges. À côté des SNLE, la composante air-sol aéroportée concourt notamment à garantir la souplesse requise dans l'élaboration des plans de frappe, frappe à caractère fondamentalement stratégique. Devraient du même coup s'atténuer, voire disparaître, ces conflits d'ordre sémantique ⁽⁷⁾ qui ont fait des

(7) Distinguo entre arme nucléaire tactique, préstratégique, d'ultime avertissement, de théâtre, stratégique, d'ultime recours...

ravages au temps de la guerre froide et n'ont pas contribué pour autant à éclaircir les débats.

Stratégie nucléaire et alliances

Le concept évoqué reste envisageable même dans le cas où nos forces seraient engagées à l'extérieur – c'est-à-dire en dehors de toute protection directe de nos intérêts vitaux – face à un adversaire disposant de moyens nucléaires suffisants pour atteindre non seulement ces forces, mais aussi le territoire national. L'affirmation peut paraître surprenante. Pourtant, dans le contexte actuel, les mouvements de répulsion pour tout ce qui concerne l'atome militaire se sont amplifiés et se traduisent même par des pressions très fortes visant à éliminer l'atome de la panoplie des armes. Dans de telles conditions, le fait pour un « agresseur » de franchir le seuil nucléaire, ne serait-ce qu'en s'en prenant à des unités d'intervention déployées contre lui, aurait par sa gravité et son retentissement énorme une dimension stratégique. Une riposte strictement antiforces ne pourrait qu'atteindre, dans le même contexte, le territoire même de l'adversaire avec des risques évidents de dommages collatéraux, par erreur ou imprécision accidentelle toujours possibles de tir, d'où risques aussi d'escalade susceptibles de conduire tout droit aux frappes dévastatrices de territoire à territoire. C'est pourquoi, au cas où un agresseur serait tenté de franchir le seuil nucléaire, quelle que soit la nature des objectifs visés, le mettre d'emblée face à une menace de riposte stratégique, analogue dans son style à celle déjà évoquée, relève d'une hypothèse méritant une sérieuse attention.

Le présent cas de figure n'en reste pas moins redoutable. Mourir pour Dantzig ou Abou Dhabi, telle serait la question qui se poserait en effet. Sa simple évocation devrait suffire à calmer des ardeurs guerrières intempestives et dramatiquement imprudentes. Elle souligne au passage l'importance vitale de la lutte contre la prolifération, non seulement des armes nucléaires, mais aussi des vecteurs à longue portée. Est-il concevable pour autant qu'elle inhibe totalement notre volonté d'engagement en cas d'agression, même lointaine, mettant en cause des intérêts stratégiques majeurs, voire en cas de conflit interétatique dont l'engagement s'imposerait pour éviter tout débordement susceptible de porter atteinte à ces mêmes intérêts ? Ne s'agit-il pas, pour l'essentiel, d'inhiber la volonté de l'adversaire d'utiliser des armes de destruction massive ?

Pour résoudre le dilemme, on évoque le plus souvent, à juste titre, le cadre de nos interventions. Certes, en aucun cas nous ne saurions renoncer à agir seuls ou à jouer un rôle moteur auprès de nos partenaires. Dans la présente hypothèse cependant, la plus grave, plus encore que dans toutes celles abordées jusqu'ici, nos forces auraient très probablement à intervenir dans un contexte multinational ou interallié, voire dans celui de l'Alliance elle-même ; et d'évoquer alors la dissuasion du grand allié. Celui-ci aurait en effet toute chance d'être concerné par ce genre de crises majeures, que ce soit au sein de l'Otan ou d'une coalition dont il aurait pris la tête.

On peut être tenté alors de s'en remettre à la puissance américaine pour garantir la sûreté de nos forces, face à une menace nucléaire, voire chimique ou biologique, nos propres capacités dissuasives restant attachées à la protection de nos seuls intérêts

vitaux. Cela ne signifie pas que nous devons confier à notre allié le sort de nos troupes, les yeux fermés. Il ne s'agit pas, là non plus, d'un simple cas d'école. En mai 1992, à La Rochelle, la décision a été prise de créer un corps d'armée franco-allemand, devenu ensuite corps européen. En cas d'application de l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord, cette formation est susceptible d'être mise à la disposition de l'Otan et d'être engagée à l'avant en dehors de toute mission de protection directe du territoire national. Comment ne pas s'assurer que la stratégie de l'Alliance – de fait celle des Américains – répond bien à nos exigences de sécurité pour nos forces, avant toute décision d'engager celles-ci dans des actions plus ou moins lointaines et à haut risque ?

C'est pourquoi une concertation sur ces questions nucléaires s'impose, notamment avec nos partenaires européens si nous voulons donner à l'identité européenne de défense sa véritable dimension au sein de l'Alliance, condition aussi pour que l'Union dispose à terme de son autonomie stratégique sans laquelle elle ne saurait avoir de réalité. La France aura d'autant plus de chances de faire admettre ses points de vue qu'elle aura mieux affirmé son propre concept et adapté en conséquence ses propres capacités nucléaires. Sans accord sur ces questions, il lui appartient de ne pas s'engager dans des actions susceptibles de se transformer en aventures risquées pour ses forces : cela s'appelle préserver, en toute hypothèse, son autonomie de décision.

**

La dissuasion nucléaire, une nécessité ? Sûrement, à condition, pour qu'elle soit effective, de surmonter un certain nombre de difficultés dont trois au moins ont été mises ici en évidence. La première est d'en convaincre l'opinion publique et de préserver le consensus qui s'est établi jusqu'ici, tout en faisant preuve de prudence face aux contraintes qui tendent à s'accumuler au fil des négociations internationales sur les questions nucléaires. La deuxième est d'adapter notre doctrine au nouveau contexte, en tenant compte notamment des risques entraînés par les stratégies d'interventions extérieures, là où les notions de frappes préstratégiques et d'ultime avertissement n'ont plus la même pertinence, là aussi où la dissuasion devrait garantir la survie de nos forces au même titre qu'elle a assuré jusqu'ici la seule protection de nos intérêts « vitaux ». La troisième est d'engager une concertation sur la stratégie nucléaire avec nos alliés et partenaires, en intégrant les hypothèses des crises les plus graves, là où nos forces d'intervention et notre territoire pourraient être simultanément concernés. À nous de préciser notre propre concept si nous voulons convaincre. À nos partenaires de prendre en compte notre statut de puissance nucléaire et d'en mesurer l'importance, dans leur intérêt comme dans le nôtre : ce n'est pas là la moindre des difficultés. ♦

Capacités de nos forces et sixième scénario

Michel FORGET

| Général de corps aérien.

Les scénarios du *Livre blanc* de 1994

La professionnalisation des armées décidée en 1996 et la réduction draconienne du volume de nos forces qui en a été la conséquence n'ont pas modifié pour autant les grandes lignes de la politique de défense de notre pays, telles que celles-ci ont été tracées dans le *Livre blanc* de 1994. Celui-ci reste en quelque sorte la bible pour ceux qui sont chargés de notre défense, au niveau politique comme au niveau militaire, tout au moins pour ce qui concerne les parties consacrées à l'analyse du contexte, à la définition des stratégies et aux capacités prioritaires requises pour nos armées.

Dans ces conditions, les six scénarios retenus dans le *Livre blanc* constituent aujourd'hui encore la référence pour ceux qui ont à conduire les travaux nécessaires à la définition des missions, des capacités et des moyens de nos forces.

Six scénarios ? Disons plutôt cinq... plus un, le sixième, évoqué à titre de rappel d'une hypothèse jugée fort lointaine et mentionnée aujourd'hui, selon toute apparence, bien davantage « pour information » qu'en vue d'une prise en compte effective.

Les cinq premiers scénarios : cadre principal d'emploi de nos forces

C'est en effet à partir des cinq premiers scénarios qu'ont été définies, dans le *Livre blanc*, les principales missions et les capacités requises pour nos forces et ce, dans le cadre d'une stratégie basée sur une nouvelle complémentarité entre dissuasion et action, sur le développement de nos capacités d'intervention rapide et lointaine et sur une professionnalisation plus marquée de nos armées, même si, à l'époque, on en était encore à « l'armée mixte » où le contingent avait toute sa place.

C'est à partir de ces mêmes scénarios, et notamment des deux premiers, manifestement inspirés par la guerre du Golfe, qu'ont été définis le format même de nos armées, les caractéristiques de leur équipement et la nature de leur environnement, spatial entre autres. Ces scénarios s'inspirent d'évidence soit de l'actualité soit d'événements du passé, c'est-à-dire de crises et de conflits que nous avons connus ou que nous connaissons encore, que ce soit dans les Balkans, au Proche-Orient ou en Afrique.

Ainsi le « conflit régional ne remettant pas en cause nos intérêts vitaux » fait-il penser fortement à la guerre du Golfe, tant dans sa définition que dans la nature de la menace, les modes ou le cadre d'action qu'il évoque.

Quant au « conflit régional pouvant mettre en cause de tels intérêts » (scénario 2), il a certes une tout autre dimension, par les risques de montée aux extrêmes qu'il implique. Nous n'avons fort heureusement jamais encore été confrontés à une crise de ce type. À bien des points de vue cependant, un tel scénario peut être considéré comme une extrapolation de celui de la guerre du Golfe, avec la menace nucléaire en plus. Ce scénario, nous l'avons d'ailleurs frôlé pendant cette même guerre, compte tenu de notre incertitude sur les capacités de frappes biologiques et chimiques de l'adversaire du moment, compte tenu aussi des risques considérables de dérapage provoqués par les attaques des Scud contre Israël, pays dont les capacités de riposte nucléaire, jamais avouées, sont néanmoins certaines. Le rapprochement avec la guerre du Golfe est d'autant plus logique que les crises susceptibles de s'apparenter avec le scénario en question ont toutes les chances de trouver leur origine au Proche-Orient ou un peu plus loin, au cœur de cette zone qui, du Caucase à l'Asie centrale, regorge de pétrole et de gaz, et dont l'intérêt stratégique est d'ores et déjà évident pour un vaste ensemble de pays où les puissances nucléaires sont largement représentées : Russie, Chine, États-Unis, Iran, Turquie, Grande-Bretagne... et France !

Le troisième scénario, « l'atteinte à l'intégrité du territoire national hors métropole », n'est pas original, ce qui n'enlève rien à sa pertinence. Même si sa probabilité reste faible comme elle l'a toujours été depuis les années 1960, il rappelle une contrainte traditionnelle pour nous, à savoir la nécessité de consacrer un minimum de moyens à la sécurité et à la défense de nos Dom-Tom (Départements et Territoires d'outre-mer). Cette nécessité, le *Livre blanc* de 1972 la mettait déjà fort logiquement en évidence, ainsi que celle de disposer de capacités d'intervention extérieures significatives afin de renforcer, si besoin était, depuis la métropole, nos unités stationnées outre-mer.

Si le quatrième scénario, « mise en œuvre des accords de défense bilatéraux » pour des actions de faible intensité que nous devons être capables de conduire seuls, évoque nos multiples aventures africaines vécues au cours des trente dernières années, le cinquième, « opérations en faveur de la paix et du droit international », est encore plus resserré sur l'actualité. Il paraît inutile d'insister ici sur la riche, et parfois douloureuse, expérience qui est d'ores et déjà la nôtre dans ce domaine : Bosnie, Somalie, Rwanda, Albanie, pour ne citer que les actions les plus connues, conduites le plus souvent dans un cadre multinational dont l'efficacité n'a pas toujours été éblouissante... Cette expérience risque fort de s'enrichir encore dans les années à venir au cours d'interventions en faveur d'une paix décidément bien fragile et d'un droit international souvent bafoué.

La validité des scénarios évoqués, les plus probables en effet à court et moyen terme, ne saurait être remise en cause. De même, constatons que le format de nos armées s'accommode fort bien jusqu'ici des situations de crises auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés. Peut-on pour autant se satisfaire d'une perspective qui s'inscrit de façon linéaire dans la continuité des situations actuelles ?

Et le sixième scénario ?

C'est le moment d'évoquer le sixième scénario et avec lui, de façon plus générale, les problèmes posés par une éventuelle remontée en puissance de notre dispositif de défense.

Basé sur la « résurgence d'une menace majeure contre l'Europe occidentale », ce sixième scénario tend de plus en plus à être mis de côté. Le *Livre blanc* le considère, il est vrai, peu vraisemblable. Il reconnaît qu'il ne peut être écarté pour autant, compte tenu du risque mortel qu'il représente : « La réapparition [d'une telle menace] devrait prendre des *délais suffisants* pour qu'il soit permis de procéder, si nécessaire, à une adaptation progressive et un changement de format de notre outil de défense, à partir de dispositions *appropriées* prises dès le temps de paix. Les autorités politiques doivent décider, *le moment venu* ⁽¹⁾, les mesures qu'imposeraient l'évolution et les caractéristiques de la menace. À cet égard, la difficulté sera de constituer effectivement un système de forces adapté, au fur et à mesure de l'affirmation d'une telle menace ».

Plus récemment, dans le document relatif au concept d'emploi de nos forces qu'il a publié en juillet 1997, l'état-major des armées est allé encore plus loin. Il a en effet purement et simplement écarté ce sixième scénario, considérant à juste titre que « la pertinence de ce texte de base dépend étroitement de l'environnement actuel et de son évolution prévisible ainsi que du modèle d'armée retenu pour y faire face, toute évolution majeure d'un de ces paramètres, en particulier la résurgence d'une menace majeure en Europe occidentale, devant nécessiter de refondre ce document... ». Le raisonnement est logique : les décisions prises depuis la parution du *Livre blanc* – professionnalisation et réduction draconienne du format de nos forces – resserrent en effet davantage encore notre modèle d'armée sur les cinq premiers scénarios, à tel point que le sixième n'est plus envisageable avec un tel modèle, comme cela serait d'ailleurs le cas pour toute évolution majeure de la situation.

Il paraît difficile d'en rester là. Il serait en effet incohérent de souligner, comme cela se fait avec raison aujourd'hui, l'ampleur des incertitudes qui planent sur l'évolution de notre monde sans porter attention au plus redoutable des scénarios possibles, comme le serait tout pari sur les délais dont nous serions censés disposer pour réagir sans avoir la moindre idée sur leur longueur. Le problème n'est pas simple. « Décider, le moment venu, des mesures appropriées pour changer le format de notre outil de défense », certes, mais quel est ce moment et quels délais de telles mesures exigeraient-elles ?

Ainsi doit-on répondre à deux questions intimement liées, la première impliquant une vue prospective suffisamment large et précise de la situation, et la deuxième une analyse préalable des conditions d'une remontée en puissance en fonction des différentes hypothèses de crises majeures.

(1) C'est nous qui soulignons l'importance de ces termes et expressions.

Prévention des crises et délais de remontée en puissance

L'expérience récente nous a montré avec quelle rapidité et quelle soudaineté les choses peuvent évoluer. Début 1980 – c'était hier –, nous avions encore le regard intensément fixé sur la « ligne bleue des Vosges », et ce non sans raisons. L'adversaire potentiel renforçait et modernisait ses forces conventionnelles. La menace d'un conflit classique en Europe se superposait à celle, toujours présente, de frappes nucléaires. La guerre faisait rage au Liban, entre l'Irak et l'Iran et en Afghanistan. Et de renforcer alors, de notre côté, nos capacités défensives et offensives terrestres, navales et aériennes, classiques et nucléaires ; et de resserrer nos liens avec nos alliés.

Avant la fin de cette même décennie, le rideau de fer disparaissait brusquement tandis que Pacte de Varsovie et Union soviétique entraient en décomposition avant de disparaître en 1991. Bien plus, le mur de Berlin était-il à peine tombé que nous étions engagés dans une vaste coalition en vue d'une bataille classique dans le plus pur style de celles conduites pendant le deuxième conflit mondial... mais à 5 000 kilomètres de chez nous et dans un environnement aérospatial totalement nouveau. La structure de nos armées s'est alors révélée inadaptée aux contraintes d'un tel bouleversement. Notre engagement fut en conséquence fort modeste. Nous nous sommes consolés en disant que c'était là le résultat d'une décision purement politique. Les profondes transformations de nos armées après cette guerre du Golfe prouvent que les questions de structures ont été bel et bien déterminantes. Qui d'ailleurs avait prévu un tel chambardement de la situation en Europe et dans le monde ?

Sur ce point, il est vrai, bien des leçons ont été tirées. On sait les efforts entrepris pour améliorer la recherche et l'exploitation du renseignement, tant en ce qui concerne les organisations que les moyens, dans le domaine spatial notamment. On sait également toute l'importance accordée, fort justement, dans notre concept, à la prévention des crises. Celle-ci est devenue « priorité de notre stratégie générale militaire » parce qu'elle « est adaptée au caractère instable de l'environnement international » ⁽²⁾. De ce côté-là, nous sommes sans doute sur la bonne voie.

Toute prise de décision « au bon moment » suppose cependant qu'il y ait coïncidence entre d'une part les délais dont nous disposons avant d'affronter une menace majeure – et dont l'estimation justifie les efforts évoqués – et d'autre part ceux propres à une remontée en puissance de nos forces.

Là encore, notre pays a pu mesurer, au cours de son histoire, l'acuité du problème. Ainsi, ce n'est que fin 1937 et surtout début 1938 qu'il s'est lancé dans la réalisation de plans d'armement à la mesure de la gravité du péril. L'horizon visé se situait vers les années 1941-1942. C'est en mai 1940 que la foudre s'est abattue sur notre pays, avant que notre dispositif de défense ait la consistance souhaitée : question non seulement de matériels, mais aussi de concept adapté et d'effectifs entraînés et équipés en conséquence. On sait la suite.

(2) Réf. : *Concept d'emploi des forces*; EMA, juillet 1997.

Sans faire un quelconque parallèle entre ce qui fut hier et ce qui pourrait être demain, un tel rappel souligne le caractère redoutable de la question posée, celle des « délais » d'une remontée en puissance. La réponse est complexe : elle dépend des niveaux de puissance envisagés, exprimés en nature, en quantité et en qualité des forces, classiques et nucléaires, et de leur environnement. C'est dire qu'elle dépend des différentes hypothèses retenues sur la situation : origine de la menace majeure ou de l'évolution majeure de la situation, c'est-à-dire résurgence d'une politique expansionniste de la Russie en Europe ou menace due aux retombées de conflits plus lointains ; cadre de notre défense : Otan ou organisation plus spécifiquement européenne, voire « alliance d'opportunité » ; capacités propres de notre pays, financières, industrielles... et humaines.

L'éventail des paramètres apparaît très ouvert, tout comme devrait l'être celui des délais à retenir. Dans tous les cas de figures cependant, ces délais ne peuvent se chiffrer qu'en nombre respectable d'années : question de formation des personnels bien plus que de réalisation de matériels. À titre d'exemple, pour augmenter le nombre d'unités d'avions de combat, il ne suffit pas d'accélérer la cadence de production en usine, ce qui est possible en quelques mois dès lors que la production a été lancée. Il faut aussi assurer la formation de nouveaux équipages. Celle d'un pilote de combat confirmé est de l'ordre de cinq à sept ans. L'exemple s'applique d'ailleurs à l'ensemble des armées, dont on sait le caractère de plus en plus technique.

Retour sur le présent et conclusion

Ces considérations suffiraient à montrer la complexité, l'intérêt – et la nécessité – d'une réflexion approfondie sur les scénarios qui nous paraissent aujourd'hui les moins probables. L'ampleur des enjeux et les conséquences de toute erreur d'appréciation sur l'évolution des choses le rappelleraient à elles seules. Il y a cependant plus. Une telle réflexion se rattache directement à celle qu'exigent dès aujourd'hui certains problèmes posés par la réforme en cours de nos armées. Il en est ainsi de la question des réserves, notamment des cadres de réserve dont la qualité et le degré d'entraînement doivent être désormais d'autant plus affirmés que leur nombre est plus faible et que leur rôle serait encore plus déterminant en cas de remontée significative de nos effectifs. Il en est ainsi du maintien de l'esprit de défense dans notre pays. La question est fondamentale. Elle n'a pas encore reçu de vraie réponse après les risques de relâchement dans ce domaine, conséquence possible de la professionnalisation des armées. Elle prend une plus grande dimension encore si l'on évoque l'hypothèse d'un nouveau recours à la conscription, au cas où une menace majeure l'exigerait.

Enfin, toute analyse des conditions d'une remontée en puissance de notre dispositif de défense doit tenir compte des conditions de départ. Celles-ci sont essentielles : plus le format de nos armées est en effet réduit, plus l'écart entre celui-ci et celui qui serait nécessaire en cas de résurgence d'une menace majeure est grand, et plus importants sont les risques d'erreur quant au choix du « moment venu » pour prendre les dispositions « appropriées ». La mise en évidence de ces écarts et de leurs conséquences devrait inciter alors à considérer avec moins de philosophie, contrairement aux attitudes observées ici et là, le format très modeste de nos armées, dont les capacités

deviennent en outre particulièrement sensibles aux répercussions des « encoches » encore trop souvent opérées sur des budgets déjà difficiles. Cet intérêt-là n'est pas le moindre.

En conclusion, il ne saurait être question de se polariser ici sur des scénarios qui s'inscrivent dans une perspective apparemment fort lointaine, qu'il s'agisse du sixième mentionné dans le *Livre blanc* ou de tout autre basé sur un dérapage de la situation actuelle. Il ne saurait être question non plus d'entretenir la nostalgie des structures du passé. La conversion en cours de nos armées est une opération suffisamment complexe et délicate pour ne pas en perturber le déroulement. Largement engagée, l'intérêt du pays nous commande d'abord de la réussir.

Cela n'interdit pas – et même impose – une réflexion sérieuse sur les scénarios en question, afin d'en dégager les principaux éléments et d'évaluer les conditions d'une éventuelle remontée en puissance en fonction de différentes hypothèses. Cela permettrait de porter un regard plus appuyé sur le niveau actuel de nos forces et sur notre capacité de le faire évoluer, si nécessaire. Compte tenu des incertitudes qui pèsent sur le contexte international actuel, ne pas conduire une telle réflexion reviendrait à faire des impasses, et en stratégie celles-ci conduisent souvent aux catastrophes. À nous d'en tirer les conséquences.

Mai 1998 ♦

À propos du Kosovo

Michel FORGET

| Général de corps aérien (CR).

Le 20 juin dernier, la fin de l'opération « Force alliée » était officiellement proclamée. Depuis, les bons points ont été fort justement distribués et les motifs de satisfaction largement commentés. Le Kosovo n'en reste pas moins aujourd'hui au premier plan de nos préoccupations. La difficulté des tâches confiées tant à la *Kfor* qu'aux autorités civiles chargées de rétablir un minimum d'administration se révèle dans toute son ampleur. La tournure prise ainsi par les événements mérite commentaires.

La genèse des opérations

Face à l'aggravation, ces dernières années, de la situation au Kosovo, les Européens, pour une fois unanimes, ont su pourtant faire preuve de détermination pour contraindre les parties en cause à engager des négociations. Bien décidés à recourir à la force... si la situation l'exigeait absolument, mais ne disposant pas eux-mêmes des moyens militaires adaptés à l'ambition de leur politique, ils ont dû se tourner une fois de plus vers le « grand allié ». Celui-ci allait alors peser lourd sur la négociation, comme il le fera par la suite sur la conduite de la stratégie, par Otan interposée. À Rambouillet, il offrait une médiation musclée, en brandissant la menace d'un vigoureux recours à la force contre toute partie qui refuserait les accords proposés. Le 18 mars, devant l'intransigeance des Serbes renforcée par la sévérité de certaines conditions alliées, les négociations étaient rompues. Le schéma prévu était appliqué. Les frappes aériennes étaient déclenchées le 24 mars. L'opération « Force alliée » commençait.

L'objectif était de contraindre Milosevic à accepter le retrait de ses forces du Kosovo et d'admettre le déploiement d'une force alliée sur le territoire de la province. C'étaient là les conditions jugées indispensables pour atteindre le but politique que les Alliés s'étaient fixé, à savoir ramener la paix au Kosovo tout en assurant une cohabitation acceptable entre Serbes et Albanais. Si l'autonomie de la province était également prévue, toute idée d'indépendance était unanimement écartée. Le résultat est connu. Les frappes aériennes ont eu pour effet de faire plier le *leader* serbe. Grande première de l'histoire ! Pour la première fois en effet, des forces aériennes permettaient d'atteindre, à elles seules et en frappant avec des armes exclusivement classiques, un objectif stratégique majeur et ce dans le cadre d'une action mettant en cause un État souverain bien décidé à se défendre et disposant pour cela de moyens respectables. L'impact énorme de la puissance aérienne dans la conduite des crises et conflits actuels

que la guerre du Golfe avait déjà révélé, était confirmé. Plus remarquable encore : ces résultats étaient obtenus sans pertes significatives. La qualité de la planification opérationnelle ⁽¹⁾, celle des moyens mis en œuvre en ont été les raisons. Se sont ajoutés la maîtrise de la guerre électronique dont ces forces ont fait preuve, le professionnalisme des équipages, et aussi la chance que ces derniers ont eue parfois contre une artillerie sol-air « à la soviétique », c'est-à-dire dense et mobile, une artillerie qui est restée active jusqu'au dernier jour de l'opération.

L'action aérienne et ses conséquences immédiates

Succès donc incontestable, mais succès qui a exigé *onze* semaines d'action quasi ininterrompue, de jour et de nuit, durée fort longue, contraire à toutes les prévisions et dont les conséquences ont pesé et pèsent encore sur la suite des événements. Il était entendu en effet que les choses iraient vite et que Milosevic céderait dès les premières frappes. Question de jours... Pour certains même, le *leader* serbe n'attendait que le début des frappes pour justifier auprès de son peuple le retrait de ses forces du Kosovo !

Sous-estimer la durée nécessaire à l'action aérienne offensive pour que celle-ci produise, au niveau stratégique, tous ses effets, relève certes d'une tendance historique. Du visionnaire Douhet aux « patrons » du *Bomber Command* et de l'*USAAF* pendant la Seconde Guerre mondiale, les exemples dans ce sens ne manquent pas. Dans le cas de « Force alliée », la sous-estimation a été flagrante et grave à l'échelon politique, qu'il s'agisse d'évaluer la détermination de Milosevic, la force du nationalisme serbe ou même le degré de solidarité des pays slaves... Russie comprise. Comment expliquer autrement qu'Européens et Américains aient pu annoncer publiquement qu'ils limiteraient leur action à cette offensive aérienne, tournant ainsi le dos à l'une des règles les plus élémentaires de la stratégie, à savoir ne jamais dire à l'adversaire ce que l'on ne fera pas ? Comment expliquer autrement que les frappes aient été conduites, au début, avec un volume de forces bien modeste, eu égard à la dimension du théâtre et au potentiel militaire dont disposait l'adversaire ?

Par la suite, les moyens ont été, il est vrai, sérieusement augmentés ⁽²⁾. Les frappes n'ont cependant eu ni la vigueur ni la densité auxquelles on aurait pu s'attendre surtout au début. Leurs points d'application ont été le plus souvent modulés en fonction des réactions de Milosevic, en fonction aussi des divergences qui ont pu naître, au niveau politique, au sein de l'Alliance, où les décisions quant au choix des objectifs étaient collégiales. Les aléas météos n'ont pas arrangé les choses, pas plus que le souci fort compréhensible d'épargner certains objectifs à caractère civilo-militaire, ou dont le caractère ne pourrait pas être clairement déterminé en cours de mission. Le principe de concentration des efforts, fondamental dans la stratégie aérienne, en a souffert.

(1) La planification et le contrôle des missions ont été assurés par le commandant des forces aériennes alliées Sud-Europe (*Comairsouth*), PC à Vicenza.

(2) De l'ordre de 400 appareils seulement au début de l'opération dont 120 pour l'attaque. Environ 700 appareils dont 340 pour l'attaque un mois plus tard et un millier à la fin : chiffres sans aucune comparaison avec ceux de la guerre du Golfe.

Quant aux manœuvres plus ou moins subtiles, comme le déploiement des hélicoptères *Apache* qui n'en finissaient pas d'arriver, elles pouvaient être interprétées comme autant d'hésitations au plus haut niveau politico-militaire sur la stratégie à adopter. Tout cela n'a pu qu'amener Milosevic à douter de la détermination des Alliés et à renforcer son attitude de refus face aux exigences de ses adversaires.

Dans la conduite même des opérations, des contraintes sévères ont été imposées par l'échelon politique aux planificateurs et aux exécutants. Le concept de la « guerre zéro mort », cher aux Américains, en a été l'une des raisons essentielles : d'où l'obligation notamment d'effectuer les raids à haute altitude face au danger de l'artillerie sol-air à courte portée. La restriction n'a pas gêné outre mesure, sauf par mauvaise météo, l'action aérienne contre les objectifs d'infrastructure, au Kosovo... et en Serbie. Elle a été en revanche très pénalisante pour la recherche et l'attaque – prioritaires au début – des forces déployées au Kosovo, forces rompues à l'art du camouflage, du leurrage et de la dispersion, et ce dans une région caractérisée par son relief et ses couverts.

Conséquence majeure : l'action aérienne n'a pas empêché Milosevic de manœuvrer et de provoquer l'exode massif des Kosovars albanais. Elle ne l'a pas empêché parce que c'était impossible pour elle dans les conditions énoncées. Et les Alliés de se retrouver avec des centaines de milliers de réfugiés sur les bras, événement là encore totalement imprévu, dont la gestion s'est révélée particulièrement difficile ; événement qui a bien failli coûter à l'Alliance le soutien de l'opinion publique, et ce à quelques semaines des cérémonies marquant son cinquantenaire ! L'affaire a certes fini par se retourner contre son auteur. Les images de la détresse des réfugiés, diffusées et commentées à longueur de journées par les médias, ont contribué à masquer les effets de la prolongation des frappes, notamment l'augmentation, faible mais tout de même très sensible, des bavures dont les populations kosovares et surtout serbes ont été victimes. L'alerte n'en a pas moins été chaude.

Succès et désillusion

Grâce à l'action aérienne, les unités serbes ont dû finalement quitter le Kosovo et céder la place à la *Kfor*. Le résultat est considérable. L'objectif essentiel, à savoir le retour à la paix, est cependant très loin d'être atteint. La poudre a parlé, trop longtemps contre toute attente. Les dommages de part et d'autre en république fédérale de Yougoslavie ont été considérables. Les haines se sont exacerbées, celles des Kosovars albanais... et celles des Serbes, en Serbie même, où nombre d'opposants à Milosevic reprochent beaucoup plus à ce dernier l'humiliation qu'il a fait subir à son peuple par ses échecs que les violences commises par ses sbires au Kosovo. La tournure des événements dès la fin de « Force alliée » a encore aggravé une situation déjà dramatique au départ. Les Albanais chassés de leurs terres sont en effet revenus en masse et très vite, créant une situation confuse et dangereuse, et elle aussi inattendue. Objets au moment de leur exode d'un vaste élan de solidarité en Europe, animés à leur retour par des sentiments de vengeance que l'on peut comprendre, beaucoup d'entre eux se sont crus tout permis. Et les maisons serbes de brûler à leur tour. Et les attentats contre les Serbes

de se multiplier. Et ceux-ci de fuir. Exode massif là encore, dont les médias se font l'écho, mais un écho cette fois d'une étonnante modération.

Dans cette affaire, les rebelles de l'*UCK* donnent le « la ». Considérés il n'y a pas si longtemps encore comme des marxistes peu fréquentables émules du sinistre Hodja, ou comme de dangereux ultra-nationalistes, ils ont été souvent présentés, pendant l'opération, comme des héros luttant pour l'indépendance de leur territoire. Rien d'étonnant alors qu'ils se posent aujourd'hui comme les futurs cadres d'un État indépendant. Rien d'étonnant qu'ils aient rechigné à rendre leurs armes, si toutefois, ils les ont vraiment toutes rendues, malgré les larges délais généreusement accordés par les Alliés. Stupéfiant en revanche qu'ils se voient aujourd'hui officiellement chargés de constituer le « corps de protection du Kosovo » ! La province est ainsi en passe de devenir *de facto* ethniquement « pure », albanaise cette fois. Son indépendance apparaît inéluctable, amorce possible d'une nouvelle déstabilisation de la région, donc de nouveaux conflits. D'un certain point de vue, la situation est plus grave qu'elle n'était avant « Force alliée ». Celle vers laquelle on tend n'a en tout cas plus rien à voir avec l'objectif initialement fixé : assurer l'autonomie d'un Kosovo où Serbes et Albanais pourraient vivre dans un climat de paix. La victoire de juin 1999 a dès lors un goût fort amer.

Solution politique ou... la guerre !

À partir de là, un climat de polémique n'a pas manqué de s'instaurer. Que l'on en vienne à regretter le non-recours à une action aéroterrestre est une chose, non critiquable en soi. Que l'on en vienne à minimiser l'efficacité des frappes aériennes en général, voire à ironiser sur leur précision, compte tenu de quelques « bavures » qui se sont produites, en est une autre, inacceptable et totalement injustifiée. La polémique est d'ailleurs bien vaine. L'expérience montre que chaque armée est toujours appelée à intervenir, d'une façon ou d'une autre, dans un conflit. Les soldats de la *Kfor* en savent quelque chose. Le propos ne dispense cependant pas d'une réflexion sur les missions de nos armées. Tout se passe en effet comme si l'objectif prioritaire de nos forces n'était plus, en l'absence, pour l'instant, de toute menace directe, la défense du territoire national ou celui d'Alliés, mais la défense de la démocratie et des droits de l'homme, là où elle s'impose. La professionnalisation des armées et les facilités qui en sont la conséquence pour les interventions extérieures ne font que renforcer la tendance.

Le but politique est généreux, et ambitieux. Il ne saurait être discuté ici. Sa poursuite n'en présente pas moins des risques. Risque d'en revenir au temps des croisades, lesquelles n'ont pas toujours laissé dans l'histoire un bon souvenir, car synonymes de conquêtes et de guerres. Risque de dispersion, tant les motifs d'intervention pour la cause évoquée se multiplient sur la planète. Risque enfin et surtout d'être entraînés dans des situations difficiles à maîtriser, comme cela vient de se produire. Les récents événements montrent en particulier que vouloir imposer par la force le respect des droits de l'homme à un État souverain n'exerçant en outre aucune menace extérieure est une entreprise redoutable. La meilleure solution dans un tel cas de figure est d'évidence l'action politique, avec éventuellement sanctions diplomatiques et économiques à la clé. C'est le moment de rappeler que fin 1996, ce n'étaient pas 150 000 personnes

qui manifestaient dans les rues de Belgrade contre Milosevic – comme cela s’est produit le 19 août dernier –, mais plus de 200 000 ! Et ces manifestations monstres se sont poursuivies jusqu’en février 1997. Le pouvoir du président Milosevic a vacillé. Les actions des Européens pour appuyer le mouvement de contestation ont été fort discrètes. Le président de la République fédérale de Yougoslavie était alors considéré comme un acteur important pour la mise en œuvre des accords de Dayton. Ainsi a sans doute été ratée une occasion d’éviter le dérapage qui n’a pas manqué de se produire ensuite.

Dans le même cas de figure et en l’absence de solution politique, le déploiement de forces de maintien ou de rétablissement de la paix offre une autre possibilité de calmer les choses. Le schéma est connu. Encore faut-il que le pays en cause donne son accord à un tel déploiement. Dans le cas contraire, comme celui de la Serbie, seules deux solutions restent envisageables : ou bien on renonce et l’on en revient à une éventuelle solution politique ; ou bien on contraint par la force le pouvoir en place à admettre le déploiement prévu. Contre un pouvoir résolu dont les intérêts majeurs sont, selon lui, en cause, un tel recours conduit nécessairement à ce qu’il faut bien appeler la *guerre*, guerre sans doute le plus souvent limitée, mais guerre quand même. Il est bien difficile en effet de parler de « crise » quand on en vient à larguer des dizaines de milliers de munitions pendant des semaines au-dessus d’un pays comme cela vient de se produire ! Cette guerre-là, les Européens, de toute façon ne *pouvaient* pas la faire seuls, au Kosovo, par manque de moyens. Les Américains, eux, *voulaient* bien la faire, mais sans pertes, concept du « zéro mort » oblige. D’où impasse. Pour en sortir, la stratégie des frappes aériennes, basée sur l’engagement des seules forces aériennes et des missiles offrait une solution séduisante : pas de pertes significatives ; précision, donc efficacité impressionnante des frappes ; « dommages collatéraux » limités ; souplesse dans l’action offensive.

Trois conditions nécessaires

Stratégie séduisante aux avantages indiscutables, mais stratégie qui, par-delà son récent succès, vient quand même de montrer ses limites, tout comme elle les montre encore aujourd’hui en Irak. Ainsi, les contraintes opérationnelles créées par le souci du « zéro mort » ont-elles des conséquences sérieuses, largement commentées ici, sur l’efficacité de l’action offensive. Ainsi, l’idée de neutraliser l’appareil politique d’un pays par des frappes, tout en épargnant la population est-elle une illusion. Les pertes civiles pendant « Force alliée » ont été effectivement limitées, comparées aux quelque 18 000 bombes et missiles largués, ce qui est tout à l’honneur des équipages dont le sang-froid a été soumis à rude épreuve. Elles n’ont pas été pour autant négligeables. S’y ajoutent les destructions opérées au Kosovo et surtout en Serbie contre les infrastructures : ponts, centrales électriques, usines, raffineries... Un coup sévère a été ainsi porté à l’économie de régions déjà pauvres. C’est dire que le niveau de vie des populations s’en ressentira gravement, et pour longtemps. Nous aurons à en payer la facture.

La durée de l’action aérienne offensive, enfin, se révèle un facteur à la fois difficile à maîtriser et pénalisant : difficile à maîtriser parce que tout dépend de l’effet des frappes sur la détermination des décideurs politiques du pays en cause, effet dont

l'évaluation reste incertaine ; pénalisant parce que toute prolongation des frappes incite à élargir le domaine de l'action offensive et à augmenter ainsi à la fois la probabilité de bavures et surtout les risques de dérapage du conflit, comme l'ont montré les réactions d'une Russie pourtant bien faible... et celles d'une Chine pourtant bien lointaine !

Atteindre dans un minimum de temps le but politique fixé apparaît, dans ces conditions, difficile. Difficile, mais, à coup sûr, impossible si trois conditions ne sont pas remplies : réaliser des frappes précises bien sûr, mais d'emblée massives et concentrées selon un ordre de priorité rigoureux sur des objectifs choisis en fonction de leur intérêt stratégique ou opératif, là où les frappes aériennes ont toute leur efficacité, ce qui suppose cohésion et unité de vue des décideurs politiques et militaires ; admettre l'éventualité de pertes, pertes les plus réduites possibles, mais pertes tout de même, afin d'éviter des règles d'engagement trop contraignantes ; être prêts enfin à déclencher des opérations non limitées à l'action aérienne au cas où celle-ci se prolongerait d'une façon excessive et, de toute façon, en laisser planer la menace ! Pendant l'opération « Force alliée », ces conditions n'ont pas été respectées. D'où les onze semaines d'offensive avec les conséquences que l'on sait.

L'expérience ainsi acquise ne saurait mettre en cause la stratégie des frappes aériennes en elle-même. Celle-ci a ses vertus. Elle a aussi ses limites, et sa conduite doit répondre à des conditions particulières. L'ensemble vient d'être rappelé. Le propos ne condamne pas non plus, d'une façon plus générale, les actions aériennes dites « indépendantes » – notamment offensives –, souvent mal comprises sinon mal admises. Bien au contraire. De telles actions ont aujourd'hui une efficacité sans commune mesure avec celle qu'elles avaient hier, dès lors qu'elles sont déclenchées en prélude à des opérations combinées, ou lorsqu'elles visent à précipiter un processus politico-militaire déjà largement engagé. L'histoire toute récente nous en donne des exemples, depuis les cinq semaines d'offensive aérienne dans le Golfe, lesquelles ont ouvert une voie royale à l'action aéroterrestre des cinq derniers jours, jusqu'aux frappes de l'automne 1995 en Bosnie après les revers subis par les Serbes en Krajina. Et ce fut la paix à Dayton.

Des conclusions qui s'imposent

Ce développement ne signifie pas qu'une action aéroterrestre au Kosovo aurait été *a priori* plus aisée et plus décisive. Pertes et destructions auraient même été certainement plus nombreuses et la durée des opérations beaucoup plus longue, pour un résultat tout aussi incertain. On en revient à la nécessité de bien mesurer l'opportunité d'un recours à la force dans une situation comme celle qui vient d'être vécue contre la Serbie. En toute hypothèse, vouloir restaurer la démocratie ou les droits de l'homme dans un pays souverain à coups de bombes ou, d'une façon plus large, au son du canon, paraît une entreprise dangereuse dont le résultat a toute chance de se situer à l'inverse de celui escompté. C'est là une première conclusion.

Une autre s'impose, d'ordre politique celle-là. Dans l'affaire du Kosovo, les Européens ont en effet pris conscience de leur faiblesse militaire. D'où l'appel aux

Américains. La leçon a été claire. Dès le 3 juin avant même la fin de l'opération, les chefs d'État réunis à Cologne ont alors reconnu la nécessité pour l'Union européenne de disposer d'une force militaire autonome, crédible et capable d'agir sans le concours des États-Unis et indépendamment de toute action de l'Otan. Déclaration louable – et ambitieuse – qui va dans le sens des intérêts des Européens et des Américains eux-mêmes. Ces derniers en effet, au cours du siècle prochain, auront probablement fort à faire du côté du Pacifique et du continent asiatique pour ne pas avoir, en plus, à intervenir tous les quatre matins à la rescousse d'une Europe incapable militairement de traiter par elle-même les problèmes qui lui sont propres.

Toute la question est de savoir si les Européens sont décidés à payer la facture, c'est-à-dire s'ils sont prêts à stopper la décrue jusqu'ici constante de leurs budgets de défense afin de réaliser les moyens qui leur manquent. Sans cela, la déclaration de Cologne restera, comme tant d'autres, lettre creuse et l'Europe de la défense un mythe sans consistance. Au moment où une nouvelle encoche est annoncée dans notre propre budget des armées, la question ainsi posée en guise de dernière conclusion paraît singulièrement opportune.

Octobre 1999 ♦

Premières réflexions sur une guerre atypique

Michel FORGET

| Général de corps aérien (2S), il a commandé la Force aérienne tactique (Fatac) de 1979 à 1983.

Essayer de tirer des enseignements de la guerre au lendemain même de la chute de Bagdad est sans doute une entreprise risquée, par manque de recul sur l'événement. Cependant, le schéma des opérations apparaît désormais clairement. Il permet d'ores et déjà de mettre en évidence les caractéristiques essentielles de cette guerre, ses mystères et les surprises qu'elle nous a réservées.

Schéma des opérations

Les coalisés ont poursuivi simultanément trois objectifs, chacun d'eux ayant été atteint par des opérations d'un style différent.

Bagdad

Ainsi au centre, l'objectif prioritaire de cette guerre, Bagdad, objectif alloué aux seules forces américaines, a été atteint par une succession de raids conduits par des unités mécanisées largement dotées de chars lourds et ce, dans le plus pur style des campagnes-éclair d'antan ! Le terrain s'y prêtait, les moyens mis en œuvre aussi – deux divisions mécanisées en tête, soutenues par deux divisions plus légères de parachutistes. Certes, les déconvenues n'ont pas manqué la première semaine. Tout s'est passé comme si les Américains avaient espéré que le régime de Saddam Hussein s'écroulât tout de suite comme un château de cartes, tandis que leurs troupes fussent accueillies à bras ouverts par la population. Le nom même donné à cette guerre « Liberté en Irak » traduisait la conviction des coalisés d'agir en libérateurs... et entretenait sans doute l'illusion d'être accueillis comme tels. Quant au nom de l'offensive aérienne, « Choc et stupeur », il laissait supposer que la volonté de défense de l'adversaire était suffisamment fragile pour être annihilée d'emblée par quelques frappes spectaculaires comme celles qui ont atteint Bagdad à la fin du premier jour de la guerre. De fait, la population n'a pas réagi comme espéré tandis que les unités irakiennes offraient une résistance tenace, tant au sud, au port d'Oum Qasr notamment, qu'aux points de passage obligés sur l'Euphrate et le Tigre, comme à Nasiriyah, Nadjaf, Al Hillah, Al Kut.

Il faut reconnaître que le commandement américain ne s'est pas laissé détourner de son objectif. Il n'est pas tombé dans le piège que leur tendaient les Irakiens, à savoir

s'engluer dans des opérations de détail pour éliminer les poches de résistance ainsi constituées, lesquelles ont été systématiquement contournées. Seul un rideau de troupes était laissé autour de ces poches pour en assurer l'isolement en attendant de les réduire plus tard. À la fin de la première semaine, les unités de pointe étaient à moins de cent kilomètres de Bagdad après avoir pénétré de plus de cinq cents kilomètres à l'intérieur de l'Irak. Cette performance, peu de commentateurs l'ont soulignée. L'accent a été mis bien davantage sur l'arrêt de la progression qui s'est prolongé presque toute la deuxième semaine de la guerre. Un tel arrêt, baptisé bien à tort « pause », ajouté aux premières déconvenues précédemment rappelées, a été le plus souvent interprété comme une preuve d'enlisement du conflit, d'où inquiétude, voire sinistrose chez les uns tandis que d'autres, hélas, par pacifisme ou anti-américanisme prononcé, cachaient mal leur satisfaction...

De fait, l'arrêt en question s'imposait pour consolider les positions acquises et surtout pour sécuriser les axes de ravitaillement dangereusement étirés et de ce fait vulnérables. À la fin de la deuxième semaine d'ailleurs, l'offensive reprenait. Quarante-huit heures plus tard, l'aérodrome international de Bagdad était aux mains des forces américaines. Le lendemain de cet événement-surprise, des blindés américains pénétraient dans la capitale elle-même. On sait la suite.

Bassora

Au sud, dans la zone de Bassora, objectif des forces britanniques, les opérations devaient être conduites de façon différente, avec beaucoup de souplesse, de doigté, et de ténacité. Elles ont connu, certes, les mêmes déconvenues que les Américains. Elles ne se sont cependant pas précipitées, elles non plus, dans la guérilla qui les attendait au cœur de Bassora. Elles ont pris leur temps pour encercler la ville, pour rassurer peu à peu la population afin de la libérer de l'emprise des éléments combattants installés dans la cité. Simultanément, ces derniers étaient progressivement affaiblis par des raids ciblés – raids de blindés et raids aériens dont l'un d'eux au moins a permis d'éliminer un haut responsable du régime irakien. Ce style des opérations imposait d'évidence des délais. Conjugué avec la « pause » de l'offensive vers Bagdad, il a renforcé, au cours de la deuxième semaine, l'impression d'enlisement que beaucoup, à l'extérieur, redoutaient... La prise de contrôle de Bassora par les Britanniques, au moment même où Bagdad tombait, balayait rumeurs et pronostics les plus sombres. De plus, la chute de la ville était obtenue au prix de pertes très faibles chez les Britanniques... et dans la population civile.

Le Nord

Le troisième objectif – contrôler et à la fois contenir la poussée des Kurdes vers les centres pétroliers de Mossoul et Kirkuk tout en repoussant les forces irakiennes – s'avérait difficile. Le refus de la Turquie d'autoriser le déploiement sur son territoire d'une division américaine destinée à investir par le nord les centres en question avait sérieusement compliqué les choses. L'action militaire, totalement différente de celles adoptées au centre et au sud du théâtre irakien, a étrangement ressemblé à celle

conduite en Afghanistan contre le *taliban* : commandos américains aéroportés et action aérienne en soutien des éléments kurdes, ces derniers jouant en quelque sorte le rôle attribué, en Afghanistan, aux « forces du Nord » pour chasser les *taliban*. Au lendemain de la chute de Bagdad, les *peshmergas* s'emparaient sans combat de Kirkuk puis de Mossoul, priés ensuite de se montrer discrets et même d'évacuer ces villes afin de ne pas soulever l'ire de la Turquie. Ils cédaient la place aux forces américaines alors sérieusement renforcées.

Les mystères de la guerre

Avant d'en venir à ses caractéristiques essentielles, il convient d'évoquer les mystères de cette guerre, que le commandement américain s'est bien gardé de lever jusqu'ici.

Les forces irakiennes

Le mystère le plus épais a concerné – et concerne encore – l'état réel des forces irakiennes au début du conflit et les conditions dans lesquelles ces forces se sont littéralement évaporées à la fin, ne laissant aux mains des coalisés qu'un nombre étonnamment réduit de prisonniers. De nombreuses questions, aujourd'hui sans réponses, se posent sur la réalité des quelques huit ou neuf divisions annoncées, dont six de la Garde républicaine, sans même tenir compte de la garde rapprochée de Saddam, présentée comme l'invincible rempart du régime. Certes, la stratégie irakienne est apparue clairement dès la première semaine de la guerre, stratégie basée sur une défense décentralisée, conduite par des forces légères chargées notamment de tenir les villes situées sur les itinéraires obligés des unités américaines le long de l'Euphrate et du Tigre. Il faut néanmoins se demander où sont passées les divisions annoncées, avec leurs 700 chars et leurs pièces d'artillerie, ainsi que les missiles sol-sol à moyenne portée dont l'adversaire était censé disposer encore ; sans même évoquer les armes de destruction massive, décidément introuvables car, selon toute vraisemblance, inexistantes ; ni les énormes *bunkers* souterrains à plusieurs étages étalés sous la ville de Bagdad, dont la presse a même diffusé les plans... Unités irakiennes, chars, pièces d'artillerie ont sans doute été, en bonne partie, hachés menu d'abord par l'aviation, puis par les blindés et l'artillerie des coalisés ; sans doute également, le reste des unités s'est-il, pour une large part, dissous de lui-même – ou sur ordre – devant l'inanité de toute résistance. Il y a eu manifestement un peu de tout cela... sans oublier les effets d'une désinformation encore plus évidente.

Discrétion américaine

Le mystère est d'autant plus épais que le commandement américain lui-même est resté d'une discrétion étonnante sur ces éléments comme sur les combats engagés par ses propres forces aériennes et terrestres. Ainsi s'est-il montré particulièrement hermétique sur les zones et la nature des objectifs traités par son aviation aux différentes phases de la guerre. Nous ne savons pratiquement rien non plus sur le volume

des forces spéciales engagées, pas plus que sur leurs zones d'action ni sur leur rôle notamment lors de l'investissement de Bagdad. Quant à l'intensité des combats livrés contre les mûles de résistance irakiens, surtout à Nasiriyya, Nadjaf, Al Kut et Kerbala, elle reste difficile à apprécier aujourd'hui, en l'absence de tout commentaire officiel quelque peu détaillé.

Les médias n'ont guère été en mesure de compenser de telles lacunes, malgré la foule des journalistes envoyés sur place. Ceux installés à Bagdad dans le *building* que les autorités irakiennes leur avaient spécialement réservé avaient certes une vue panoramique sur la cité – et sur les attaques aériennes dont celle-ci était l'objet. Ils étaient cependant incapables de dire sur qui ou sur quoi frappaient les raids. Ceux qui accompagnaient les unités de pointe des forces terrestres, non seulement n'avaient qu'une vue partielle des combats mais encore les images qui nous étaient transmises étaient-elles soigneusement filtrées et sélectionnées... Les mêmes passaient alors en boucle sur les écrans de télévision, parfois reprises les jours suivants. L'attention se concentrait alors sur les commentaires des « experts » lesquels nous ont apporté, ici et là, des éclaircissements intéressants d'ordre technique et surtout politique, sans pouvoir toutefois compenser les lacunes de l'information officielle relative aux opérations militaires elles-mêmes.

Par-delà ces mystères qu'il faudra bien dissiper un jour et qui lui donnent son caractère atypique, il est cependant possible de dégager les caractéristiques essentielles de cette guerre et de rappeler certaines surprises qu'elle nous a réservées.

Caractéristiques essentielles et surprises de la guerre

Trois objectifs, trois styles d'action différents certes, mais partout une même puissance de feu, une puissance de feu énorme qui a été, de toute évidence, l'élément-clé du succès militaire des forces de la coalition – feux aériens d'abord, feux des blindés et feux de l'artillerie ensuite.

Forces aériennes

Si le commandement américain a été étonnamment avare de détails sur les interventions de ses forces aériennes, il n'en est pas moins évident que ces forces ont été engagées offensivement, sans arrêt du premier au dernier jour de la guerre, sans une pause, de jour comme de nuit, contre Bagdad, autour de Bagdad, au Sud comme au Nord de l'Irak. Ces forces ont profité, dès le début, d'un atout majeur dans tout conflit, à savoir la maîtrise absolue de l'air. L'aviation irakienne, qui ne s'était pas remise de ses pertes de 1991 et des effets de l'embargo sur sa logistique, était inexistante. Cela, nous le savions. Quant à l'artillerie sol-air, elle était déjà très affaiblie par les nombreuses attaques dont elle avait été l'objet bien avant le début du conflit lui-même. Dans ces conditions, les appareils de la coalition – avions de reconnaissance et avions spécialisés dans la détection radar des objectifs au sol – avaient toute latitude pour surveiller en permanence, de jour comme de nuit, ce qui se passait sur le terrain,

pour repérer tout ce qui bougeait et livrer les objectifs ainsi décelés aux coups des avions d'attaque ou des missiles de croisière.

À l'inverse, les unités irakiennes n'ayant aucune possibilité d'observation et d'intervention aériennes se sont retrouvées aveugles et privées de toute possibilité de manœuvre significative. Leur situation a été aggravée par les capacités offensives redoutables de l'aviation de combat qui leur était opposée. Nous savons en effet que le taux moyen des sorties aériennes en missions d'attaque a été de l'ordre de 800 par jour, tandis qu'environ 80 % des frappes ⁽¹⁾ ont été réalisées avec des munitions guidées, donc très précises ; frappes auxquelles il faut ajouter celles des missiles de croisière (une soixantaine de tirs en moyenne par jour). Bagdad et ses environs auraient été atteints, à eux seuls, par plus de 700 munitions guidées !

Une telle puissance de feu est d'autant plus redoutable que, du fait de la maîtrise de plus en plus affirmée des Américains en matière de recueil et de traitement de l'information, la boucle entre le moment où un objectif est découvert et celui où il est détruit ne cesse de se resserrer. L'attaque, le 7 avril, d'un bâtiment où de hauts dirigeants irakiens venaient d'être signalés en a donné une preuve. Il se serait passé quelques dizaines de minutes seulement entre le moment où le renseignement avait été obtenu et celui où le bâtiment en question était pulvérisé par quatre bombes guidées de 900 kg larguées par un bombardier *B-1* ! L'exemple officiellement révélé, dramatique et regrettable, du tir fratricide du 6 avril où un *F-15* a détruit un convoi des forces spéciales américaines accompagnées de combattants kurdes (trois américains et dix-huit kurdes tués) est significatif des risques encourus... par les unités irakiennes, dès lors que celles-ci amorçaient un déplacement de quelque importance.

Si les forces irakiennes ont perdu en définitive toute possibilité de contrôle de la situation et toute possibilité de manœuvre, si elles en ont été réduites à constituer des îlots de résistance plus ou moins noyés dans la population des villes, si elles n'ont pu disposer ni de chars, ni d'artillerie sol-sol et sol-air, si elles ont dû se résoudre à se battre à la *Kalachnikov*, au mortier et au lance-roquettes ou même à renoncer à poursuivre la lutte, il apparaît évident, même en l'absence de données officielles sur la nature des objectifs visés, que l'action des forces aériennes en est, pour une large part, la cause ! On retrouve là le rôle essentiel de ces forces dans les conflits d'aujourd'hui, à savoir réaliser la rupture du dispositif de défense de l'adversaire en altérant sa capacité et sa volonté de combattre, situation que les forces terrestres ont alors la charge d'exploiter tout en occupant le terrain, ce qui n'est certes pas le plus facile et demande là encore de solides capacités de combat – et du talent.

Forces terrestres

Les forces terrestres des coalisés et plus particulièrement les unités mécanisées, avec leurs chars et leur artillerie, ont joué elles aussi un rôle important – et spectaculaire.

(1) Ce pourcentage ne cesse de progresser. Il a été de 9 % (par beau temps seulement) pendant la guerre du Golfe, de 35 % au Kosovo et d'un peu plus de 70 % en Afghanistan (tous temps).

Les conditions de leur engagement initial n'en a pas moins soulevé, ici et là, quelque étonnement.

Le rapport initial des forces terrestres en présence n'était pas, à première vue, favorable aux coalisés, à tel point que, selon certains échos, il aurait même fait l'objet de critiques de la part d'anciens hauts responsables militaires aux États-Unis mêmes. Le nombre total d'hommes engagés dans la coalition n'est pas connu de façon précise. Les chiffres avancés oscillent entre 150 000 et 250 000 hommes selon l'humeur des commentateurs. On était loin en tout cas des quelques 500 000 hommes de la coalition de 1991. Une évaluation plus précise de ce rapport peut être faite néanmoins en considérant le nombre de divisions engagées qui, lui, est mieux connu et est en outre plus significatif de la capacité offensive du dispositif mis en place.

Ainsi, à titre d'exemple, dans l'offensive contre Bagdad, ce furent, on le sait, deux divisions mécanisées seulement, épaulées par deux autres divisions plus légères qui furent engagées alors qu'en face l'adversaire disposait autour de la capitale, tout au moins sur le papier, de quatre divisions de la Garde républicaine et de deux divisions régulières auxquelles était susceptible de s'ajouter, en renfort venant de Tikrit, une cinquième division de la Garde.

Même en tenant compte de la valeur relative des divisions américaines et irakiennes, le volume des forces terrestres engagées par le commandement américain avait été d'évidence calculé au plus juste. L'Histoire en dévoilera sans doute les raisons : conséquence de l'illusion initiale de la disparition rapide de toute résistance armée ; ou évaluation pertinente des capacités de combat de l'armée de Saddam après le choc de 1991 ; ou encore confiance absolue dans la puissance offensive des forces américaines, terrestres et aériennes. En toute hypothèse, un nombre ainsi relativement limité de forces au sol engagées dans un tel cas de figure n'était pas jusqu'ici dans les habitudes américaines. Il sera intéressant de voir s'il s'agit là d'un nouvel aspect de la stratégie des États-Unis.

Synchronisation et complémentarité

La simultanéité du déclenchement des offensives, aériennes d'un côté et terrestres de l'autre, est une autre particularité de ce conflit. Peut-être s'agissait-il de créer, par là même, l'effet de choc souhaité capable de faire renoncer d'emblée l'Irak à toute résistance. De fait, une telle simultanéité, qui a parfois surpris, s'inscrivait dans la logique du déploiement initial des forces. En 1991, les forces de la coalition faisaient face à un puissant corps de bataille déployé directement face à elles. Il était en conséquence nécessaire d'isoler et de désarticuler ce corps en le soumettant à un pilonnage aérien pendant plusieurs semaines avant de lancer contre lui l'offensive aéroterrestre... Cette fois-ci, le dispositif irakien était étalé dans la profondeur du théâtre, autour des grands centres, dont Bagdad, Bassora et, dans une moindre mesure, Mossoul. Il était donc possible – et finalement logique – de lancer dès le premier jour les unités terrestres en direction de ces objectifs qui étaient très éloignés des bases de départ du Koweït et ne pouvaient pas être atteints avant plusieurs jours, délais pendant lesquels

les défenses des objectifs en question devaient être soumises aux attaques aériennes et aux tirs des missiles de croisière dans les conditions que l'on sait. On retrouvait là finalement la même complémentarité et le même rôle respectif des actions aériennes et terrestres, même si le schéma de l'entrée en action des unes et des autres était différent de celui de 1991.

L'offensive terrestre

Par-delà les péripéties de son déclenchement, l'offensive des forces terrestres anglo-américaines a été caractérisée, elle aussi, par la puissance de feu des unités engagées, grâce à l'artillerie lourde et aux chars – et plus précisément grâce à l'artillerie *lourde* et aux chars *lourds*, ces derniers accompagnés par les hélicoptères de combat chargés de les éclairer et de les appuyer au plus près.

Le style des raids blindés est certes connu. L'histoire du siècle précédent nous en a donné de brillants exemples. Cependant, au moment où ces raids ont abordé leurs objectifs principaux – Bagdad par exemple – rien ne s'est passé comme le prédisaient, non sans arguments, bien des augures lesquels prévoyaient de difficiles combats de rue tandis qu'en toile de fond se dessinait le spectre de Stalingrad... De fait, les unités mécanisées ont opéré comme elles l'avaient fait en rase campagne, c'est-à-dire sous forme de raids, mais des raids ciblés, lancés au cœur même de la cité – et sans rencontrer de résistance sérieuse. Il n'y eut pas de violents combats de rue manifestement parce que les unités régulières chargées de la défense de la capitale s'étaient évanouies à temps dans la nature, ne laissant sur place que des groupes de *fedayins* dotés d'armes légères, sans moyens anti-chars adaptés. Les forces américaines n'eurent pas à réduire, dans ces conditions à Bagdad, des unités militaires organisées. Leurs opérations se sont alors apparentées à celles qui sont conduites contre des mouvements insurrectionnels, où l'engagement de chars lourds, appuyés par les avions et les hélicoptères, et ouvrant la voie à l'infanterie a déjà montré son efficacité notamment lors des actions menées par les Israéliens dans certaines villes comme Hebron, Ramallah et Naplouse.

S'agissant des hélicoptères de combat, la campagne d'Irak, tout en confirmant sans aucun doute leur intérêt, a cependant rappelé, si besoin était, leur vulnérabilité. Les hélicoptères, comme les avions, n'apprécient guère les effets de la mitraille pas plus que ceux des tirs des missiles sol-air à courte portée. Ils les apprécient d'autant moins qu'ils échappent plus difficilement aux tirs dirigés contre eux du fait de leur faible vitesse. Un tel constat permet de rappeler au passage que le couple char-hélicoptère de combat doit lui aussi compter sur l'action des forces aériennes pour lui faciliter la tâche en affaiblissant l'adversaire, voire en aveuglant ou détruisant ses postes de tir, lorsqu'il s'avère trop coriace.

Des rôles complémentaires

La guerre en Irak a confirmé ainsi le rôle de chaque catégorie de forces dans les conflits d'aujourd'hui : aux forces aériennes d'obtenir la rupture du dispositif de l'adversaire par ses actions offensives ; aux forces blindées de désarticuler les quelques

forces ayant survécu au pilonnage de l'aviation et des missiles ; à l'infanterie enfin de nettoyer les dernières poches de résistance. Un tel schéma permet de comprendre pourquoi les forces anglo-américaines ont subi des pertes finalement fort légères si l'on tient compte de la multiplicité et de la diversité des combats dans lesquels elles ont été engagées. Ce ne fut cependant pas la guerre « zéro mort ». On en est revenu simplement au bon principe selon lequel le meilleur chef militaire est celui qui obtient le meilleur résultat au prix du minimum de pertes pour lui.

*

**

Les présentes réflexions ne sauraient signifier que tout s'est parfaitement déroulé pour les coalisés. Il y eut les illusions du début et les problèmes logistiques rencontrés la première semaine. Il y eut également, en nombre non négligeable, les tirs fratricides et les erreurs de tir tandis que, une fois les grandes villes tombées, les Américains n'ont su ni prévoir ni contrer la vague de désordres et de pillages qui s'est abattue sur ces cités, y compris dans les hôpitaux et les musées. Ils ont donné ainsi aux populations irakiennes – et au monde – une première image désolante de « l'après Saddam ».

Il y eut sans doute bien d'autres défaillances et d'autres erreurs. Nous sommes très loin de tout savoir sur ce qui s'est passé sur le plan militaire qui seul nous intéresse ici. Les éclaircissements viendront, mais il est doré et déjà certain que nous aurons bien des enseignements à tirer d'une telle campagne où les Américains ont fait, une fois de plus, une démonstration éclatante de leurs capacités militaires. Si la guerre du Golfe a duré en effet deux mois et demi, celle du Kosovo près de trois mois, et si près de deux mois ont été nécessaires pour venir à bout des *taliban*, le régime de Saddam Hussein et l'armée qui en était le support ont été balayés... en trois semaines. Ce ne fut pas là, pour beaucoup, la moindre des surprises que nous a réservées cette guerre !

15 avril 2003 ♦

100%
DE VIES
SAUVÉES



Depuis 1959, nous concevons, produisons et commercialisons pour nos clients, une gamme étendue de systèmes de sauvetage tout en assurant le support technique et la maintenance.

À ce jour, nous avons produit plus de **5 700 sièges éjectables** (dont **270** pour le **Rafale** et **1 470** pour le **Mirage 2000**) équipent plus de **30 pays**.

www.safran-martin-baker.com

SMB
SAFRAN MARTIN-BAKER FRANCE

Le Général Forget

DANS LA RDN (1983-2003)

« Le général de corps aérien Michel Forget (1927-2020) restera l'une des grandes figures de l'Armée de l'air française, tant par l'éclat de sa carrière que par la richesse de sa contribution au débat stratégique. »

Après avoir consacré sa vie active à la formation de cette Armée de l'air moderne mettant en œuvre des matériels performants au sein d'une organisation parfaitement adaptée à ses missions, c'est au débat stratégique qu'il met ensuite toute son énergie et son talent.

Et naturellement, la *Revue Défense Nationale* ne cessera d'être un vecteur privilégié de diffusion de ses écrits et de ses réflexions sur notre politique de défense, la guerre et la stratégie.

Le regroupement de ses articles dans la *RDN* en un seul *Cahier* constitue ainsi non seulement un hommage à ce stratège exceptionnel, mais aussi une inspiration pour nos aviateurs et tous ceux qui s'intéressent à l'arme aérienne, mais aussi, au-delà, aux nouveaux enjeux liés à l'action dans les milieux aérien et spatial. »

Général Philippe LAVIGNE



Lancée en 1939 par le Comité d'études de défense nationale (Association loi 1901), la *Revue Défense Nationale* assure depuis lors la diffusion d'idées nouvelles sur les grandes questions nationales et internationales qu'elle aborde sous l'angle de la sécurité et de la défense. Son indépendance éditoriale l'autorise à participer activement au renouvellement du débat stratégique. La *Revue Défense Nationale* permet de garder le contact avec le monde de la défense et apporte, grâce à ses analyses, la réflexion à l'homme d'action.